LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le jeudi 18 mars 1976

Ensoleillé • Maximum -5 • 3e année No. 17 • 32 pages • 25 cents

Innsbruck: déficit de $3.4 millions

—page 31

Résultat partiel du vote du Front commun

Rejet massif des offres

28-04-76 0017 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS
H2X 3K6

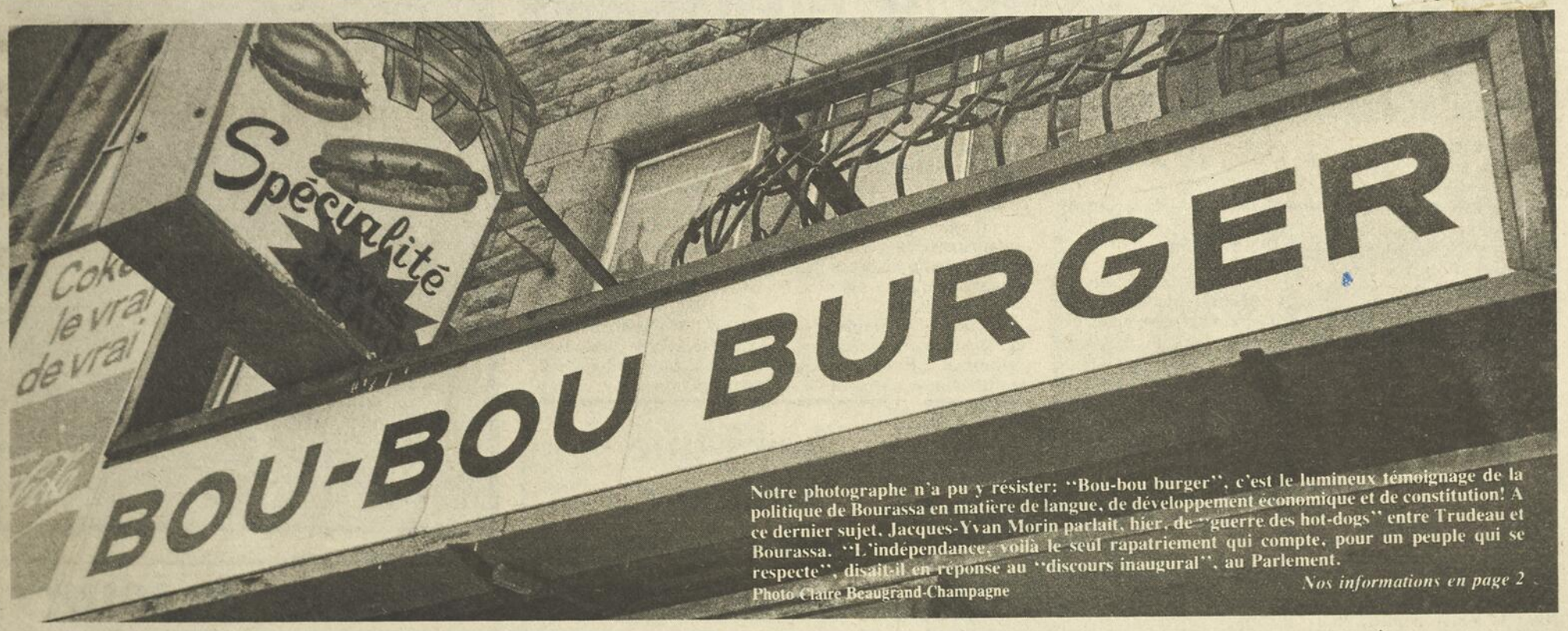

Notre photographe n'a pu y résister: "Bou-bou burger", c'est le lumineux témoignage de la politique de Bourassa en matière de langue, de développement économique et de constitution! A ce dernier sujet, Jacques-Yvan Morin parlait, hier, de "guerre des hot-dogs" entre Trudeau et Bourassa. "L'indépendance, voilà le seul rapatriement qui compte, pour un peuple qui se respecte", disait-il en réponse au "discours inaugural", au Parlement.

Photo Claire Beaugrand-Champagne

Nos informations en page 2

Un projet pour Montréal

Les Cooprix dans l'épargne

Nos informations en page 5

AUCUNE FEMME NE PEUT LUI ÉCHAPPER
CAR IL EST

NÉ POUR L'ENFER

UN ENFER D'ANGOISSE, DE PEUR ET DE VIOLENCE
À L'AFFICHE
PARISIEN - CHÂTEAU - GRANADA - LAVAL- GREENFIELD PARK
DU NORD - ST-JÉRÔME - BOÎTE À FILMS - ST-JEAN -
JOLIETTE - JOLIETTE

DEUXIÈME SEMAINE

LUN., MAR., MER.: 9H. à 5H.30 — JEU. ET VEN.: 9H. — SAMEDI: 5H.

DES AUBAINES RENVERSANTES
20,000 VOLUMES
RABAIS DE 40% à 60%
VENTE AU COMPTANT
LIBRAIRIE
DUSSAULT
8955 SAINT-LAURENT

ET JUSQU'AU 27 MARS INCL.

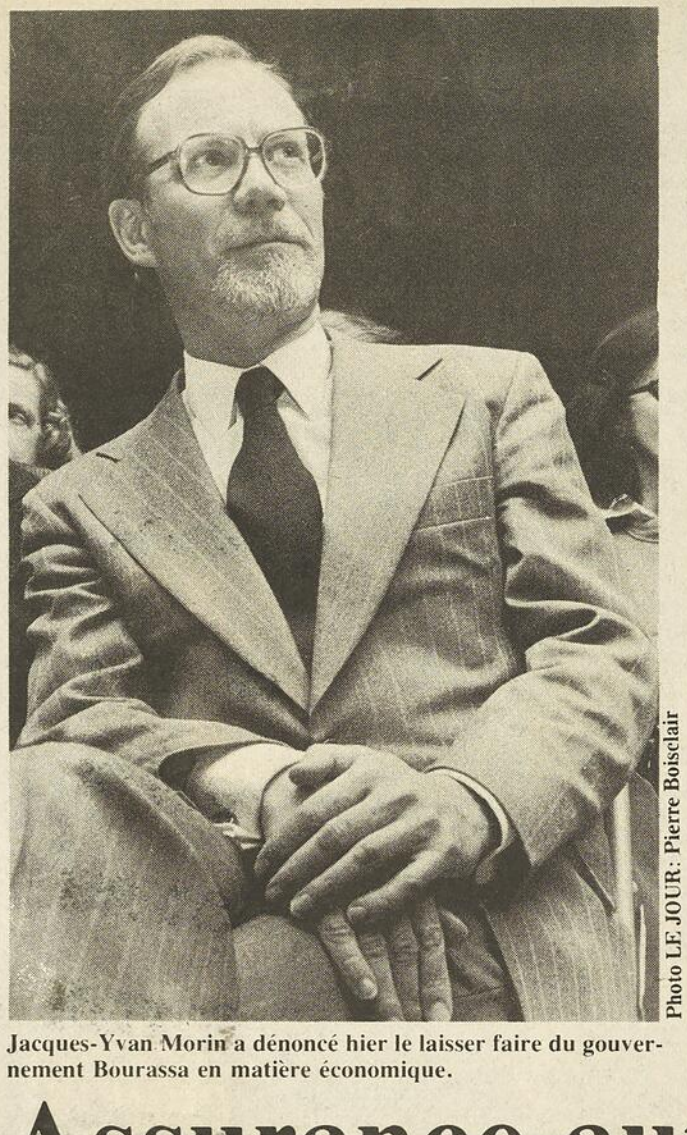

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Jacques-Yvan Morin a dénoncé hier le laisser faire du gouvernement Bourassa en matière économique.

Réplique au discours inaugural

Morin propose une société à bâtir

par Guy Rochette

Québec — La réplique au discours inaugural qu'a servi, hier, le Parti québécois au gouvernement Bourassa s'est effectuée sous le signe d'un véritable projet de société à bâtir par et pour les Québécois. Et, c'est sur le terrain de la faillite économique conséquence du laisser-faire gouvernemental, que l'Opposition officielle a particulièrement dénoncé l'administration Bourassa.

Dressant d'abord un tableau de la société québécoise qui, où que l'on se trouve, laisse l'impression de piétiner et de s'enliser, le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a fortement souligné le fait qu'en pleine période de crise économique, le gouvernement n'a inscrit nulle part dans son discours inaugural de projet sérieux de lutte contre le chômage et de relance de l'économie.

Pourtant, de dire le chef de l'Opposition, c'est le Québec qui a moins fait en termes de création de nouveaux emplois depuis 1970. Et pour l'inflation, le Québec peut réclamer l'honneur d'avoir le taux le plus élevé de toutes les provinces pour les années 1974-75.

Le PQ a également fait ressortir que la part québécoise des investissements canadiens continue d'être chroniquement inférieure. Que les investissements manufacturiers ont diminué de 0.6% en 1975 alors que l'Ontario voyait les siens progresser de 38%. Que l'automobiliste québécois allait bientôt payer son essence encore plus cher sans que le gouvernement n'y fasse rien. Que la part du Québec dans le revenu personnel au Canada ne cesse de décroître. Toutes choses, de dire l'opposition péquiste, qui découlent d'un manque d'initiative, de laisser-faire, de mauvaise gestion et surtout d'une absence totale d'imagination en matière de développement économique.

A cela, le Parti québécois oppose, et c'est cela qu'il aurait voulu retrouver dans le discours inaugural, un modèle de développement dans lequel le Québec a toutes les chances de réussir.

Ainsi, aurait-il voulu entendre le gouvernement annoncer la création d'une société de réorganisation industrielle. Laquelle société devant avoir pour tâche de favoriser la modernisation des secteurs industriels vieillots, d'en créer de nouveaux et de favoriser le développement de la formule coopérative. Et encore, l'annonce de l'établissement d'un secteur témoin dans le domaine des produits pétroliers en même temps que l'autorisation à SOQUIP de participer au raffinage et à la distribution.

C'est en bref ce qu'a servi, hier, le Parti québécois à un gouvernement qui se réclame depuis six ans de "l'efficacité économique".

Assurance-auto d'Etat: la CSN repart en guerre

(LE JOUR) — En faisant savoir clairement, pour la première fois, qu'il rejette tout régime d'Etat en matière d'assurance-automobile, le gouvernement Bourassa a fait la preuve qu'"il sacrifie les intérêts des automobilistes québécois au profit du monopole des compagnies d'assurances".

C'est ainsi que la CSN a réagi, hier, à la décision, à Québec. Le dire

C'est ainsi que la CSN a réagi, hier, à la décision gouvernementale dévoilée dans le discours inaugural de la session, à Québec. Le directeur du secrétariat d'action politique de la centrale, M. André L'Heureux, en annonçant que la CSN relance sa campagne d'information commencée il y a maintenant 6 ans, a déclaré: "Le scandale de l'assurance-auto a assez duré".

Les compagnies d'assurances québécoises, a rappelé M. L'Heureux, coûtent aux automobilistes, en frais d'administration, 41% des primes versées. Pendant ce temps, ce coût n'est que de 17% en Saskatchewan, où l'assurance-auto est nationalisée depuis 1946, et au Manitoba où elle l'est depuis 1971. Avec le résultat qu'en 1976 seulement, le "vol légal" des automobilistes s'élèvera à près de $200 millions.

éditorial

Derrière les assistés sociaux que nous connaissons, se cachent d'autres assistés sociaux qui eux, se servent du "sang des pauvres" pour édifier leur fortune. Ces "nouveaux assistés sociaux", commente Yves Michaud, sont les jeunes administrateurs dynamiques et compétents qu'affectionne tant le gouvernement Bourassa.

page 18

sommaire

Le gourmet gourmand.....6
Dans votre assiette.....7
L'économie 8
La chronique du Québec ..10
Le monde.....12
Bandes dessinées.....15
Mots croisés 15
Editorial 18
Vous avez la parole.....19
Le fond des choses 20
Ce que Laurent Laplante en pense 21
Petites annonces 22
Horaires 24
Vie et culture.....25
Le sport 28

Tricofil: assemblée spéciale samedi

(L.F.) — La direction de la Société populaire Tricofil fera le point sur les pourparlers en cours avec le Mouvement des caisses populaires Desjardins, samedi, à l'occasion d'une assemblée spéciale des actionnaires de l'entreprise autogérée, à Saint-Jérôme.

En plus d'exposer les grandes lignes du bilan, le conseil d'administration rendra compte des réactions du Mouvement Desjardins aux nouvelles prévisions soumises par Tricofil.

La présidente du comité de soutien des ouvriers de Tricofil, Mme Lise Payette, prendra également la parole lors de cette assemblée qui doit débuter à 15h., à l'usine même.

Vers une réforme du régime de pension

OTTAWA (PC) — Dans une déclaration de principe, rendue public hier à Ottawa, le Conseil canadien de développement social recommande une restructuration du régime de pension et invite le gouvernement à développer des politiques précises concernant l'âge de la retraite pour tous les Canadiens.

Selon le document, au cours de la dernière décennie l'objectif principal des politiques relatives aux pensions et aux services sociaux a été de sortir les retraités de la pauvreté dans laquelle ils avaient vécu antérieurement. L'organisme seconde cet objectif comme "priorité immédiate pour les années 60" et reconnait que des progrès ont été accomplis en ce sens, mais considère que pour une "société d'abondance" il ne peut s'agir que d'un objectif à court terme et qu'il est temps de reviser la situation.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Fallait voir ça mardi soir! La tempête du siècle était en vue. Environnement-Canada nous prédisait les dix plaies d'Egypte et la Sûreté du Québec, toujours à l'affût, lançait l'opération Urgence-Neige. Les vents s'annonçaient pires qu'une colère de Michel Chartrand et la radio nous avertissait d'entrer chez nous au plus sacrant. Tout ça, ça prouve une chose dont le professeur Nimbus est convaincu depuis longtemps: le monde aime les tempêtes. Le monde adore les tempêtes. Dès qu'une tempête s'annonce, c'est le branle-bas général, c'est comme la préparation d'une fête. Officiellement on grogne, on n'est pas content mais ça, c'est des airs qu'on se donne pour ne pas avoir l'air d'aimer l'hiver et d'aller à l'encontre des sentiments qu'il est convenu d'avoir. Le monde, dans le fond, aime les tempêtes, parce que les tempêtes viennent briser les routines, ça vient mettre un peu de piquant et d'imprévu dans la vie. La haine qu'on affiche d'avoir contre les tempêtes n'est que la manifestation sournoise d'un immense amour. (C'est bien dit ça! Relisez-le!). Notre immense haine-amour devra attendre encore un peu car il fera soleil toute la journée aujourd'hui, après une nuit qui a descendu dans le moins 22.

Température
De moins 8 à moins 5.
Aperçu pour demain
De la neige: une tempête...?

au jour le jour

A MONTREAL

- Consultations publiques de l'Office des professions du Québec sur la réglementation des honoraires professionnels dans la pratique privée, à 10h, au Salon Mont-Royal de l'Hôtel Bonaventure.
- Congrès annuel de l'Association québécoise des transports et des routes, à 10h, à l'Hôtel Bonaventure.
- Déjeuner-causerie de Publicité Club de Montréal sous le thème "L'image, langage", à 12h, au Caf'Conc du Château Champlain. Conférencier: M. Claude Cossette, communicateur.
- Séance d'information publique sur le projet de construction d'un immeuble dans le quartier historique de Longueuil, à 14h, à l'hôtel de ville, 100 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil.
- Assemblée publique du Conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à 14h, au 3737 est, rue Sherbrooke.

AILLEURS AU QUEBEC

Québec: Quatrième conférence Bardy de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec portant sur le zonage agricole, à 18h30, à l'hôtel Paul Baillargeon, 638 ouest, rue Saint-Vallier. Conférencier: M. François Dagenais de l'Union des producteurs agricoles.

Vote des libéraux fédéraux du Québec: une rebuffade à Trudeau

•OUI au financement (fédéral) des Jeux
•NON à l'abolition de la peine de mort

par Jacques Keable

C'est par une **"très nette majorité"** que les quelque 1,200 délégués libéraux fédéraux québécois ont réclamé du chef de leur parti, Pierre Trudeau, qu'il change d'idée et accepte enfin que son gouvernement participe financièrement au déficit des Jeux olympiques, nous confirmait, hier, le député libéral fédéral Serge Joyal.

Autre importante divergence de vues avec le chef du gouvernement: les délégués libéraux réclament, contrairement au projet de loi Allmand, actuellement à l'étude, le maintien de la peine de mort, au Canada.

Un long retard

Les délégués au congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, tenu au cours de la fin de semaine du 6 mars dernier, se sont prononcés sur un certain nombre de questions, par vote secret. Le résultat de ces votes devait être connu une semaine plus tard. Or, il n'en fut rien et le secret qui entoure ces votes persiste toujours.

Cependant, interrogé par LE JOUR, hier, le député Joyal a reconnu, en se référant à des informations qu'il détient du Parti libéral qu'effectivement les militants ont voté majoritairement, au moins sur ces deux questions, dans le sens contraire des politiques du premier ministre.

Le retard considérable apporté à la publication des résultats du vote pourrait indiquer que la direction du parti éprouve un malaise certain à dévoiler ainsi le fossé qui sépare les militants québécois et le chef du parti, sur des questions aussi populaires que le financement des Jeux.

Contrairement à ce que prévoyait avec une certaine présomption le chef Trudeau, ses troupes, comme Bourassa, "n'ont pas compris..." en quelques heures!

Les Jeux

Le député Joyal, qui est du groupe des députés qui travaillent à mettre au point des formules permettant le financement par le fédéral d'une partie du déficit, note que le vote, sur cette question des Jeux, est vraisemblablement celui qui aura rallié le plus grand nombre de militants à une position unique: **oui au financement fédéral.**

Quel est l'impact de pareille décision des militants? Le député Joyal le qualifie de **"réel"**. Il insiste sur l'importance qu'a, aux Communes, le bloc de députés québécois, que le Cabinet, bien sûr, ne peut se permettre d'ignorer. Puis, il note aussi que le simple fait de se prononcer en faveur d'un mode quelconque de financement ramène le sujet à l'ordre du jour et force ministres et députés à s'y intéresser. Me Joyal, d'ailleurs, note que des ministres et députés, de l'extérieur du Québec, ne peuvent parfois s'empêcher de défendre la thèse d'une participation, compte tenu qu'en plusieurs endroits au Canada des citoyens se déclarent majoritairement favorables à pareille politique.

(photo Pierre Boisclair)

Me Serge Joyal, député libéral fédéral dans le comté Rosemont-Maisonneuve.

La peine de mort

Pour ce qui est de la peine de mort, le vote des militants libéraux, même s'il était attendu, n'en constitue pas moins un embarras de plus pour le premier ministre et le Cabinet.

De fait, le Cabinet a décidé récemment, note le député Joyal, de faire front commun, en faveur de l'abolition de la peine de mort. Cependant, le vote sera "chaud" et à moins que des députés décident de s'absenter **"diplomatiquement"** de la Chambre au moment du vote, le projet de loi Allmand pourrait bien être battu...

Le président du PLQ: "impact important..."

"Cela aura un impact important", de commenter visiblement satisfait, le président du Parti libéral du Québec, Me Claude Desrosiers.

Non officiellement informé du résultat du vote au congrès libéral fédéral, Me Desrosiers reconnaît qu'on lui a effectivement fait part de "rumeurs persistantes" à cet effet.

Pour Me Desrosiers, cette rebuffade des militants fédéraux à l'endroit de leur chef Trudeau, qui a si durement traité le premier ministre québécois, n'est visiblement pas pour lui déplaire!...

Di Zazzo face à une enquête judiciaire

par Robert Lévesque

En accueillant, hier, la requête de la Commission municipale du Québec, présentée au nom de la Cité de Saint-Léonard, le juge en chef de la Cour supérieure a nommé le juge Alphonse Barbeau à la présidence d'une enquête judiciaire qui devra faire la lumière sur trois cas de conflits d'intérêt impliquant l'actuel maire Jean Di Zazzo.

La date de l'enquête n'a pas encore été fixée. Le juge Barbeau, en vertu de la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales, devra décider si le maire Di Zazzo s'est rendu coupable d'actes criminels et s'il doit être déclaré inhabile à occuper toute charge municipale.

Après plusieurs mois d'enquête publique, la CMQ avait demandé au conseil de ville de Saint-Léonard, le 20 février dernier, d'adopter une résolution demandant au juge en chef de tenir une telle enquête. Trois dossiers, ceux de Ravary Builders Supply, Les Placements Deneault Inc. (Provigo), et A.L. Robert Automobiles, constituaient, pour la CMQ, des motifs suffisants pour aller devant un tribunal.

Le 24 février, le conseil de ville (où l'équipe de Di Zazzo est majoritaire) refusait d'adopter cette résolution. Finalement, la CMQ, en vertu de la tutelle qu'elle exerce sur cette municipalité depuis juin 75, a signé cette requête à la Cour supérieure.

Après étude du dossier hier, le juge Jules Deschênes a décidé que la CMQ avait légalement agi. Il a rejeté les quatre objections formulées par le procureur du maire, Me Bruno Patéras.

"La requête contient des faits avec assez de détails pour ne pas prendre l'intimé par surprise et ces allégations sont susceptibles de soutenir des accusations d'inconduite", a déclaré le juge Deschênes.

Signée par les procureurs Jacques Richard et Jacques Désormeau, cette requête de seize pages contient de longues descriptions des trois cas de conflits d'intérêt qui ont été dévoilés lors des audiences publiques de la commission d'enquête présidée par Me Pierre Bolduc. Cette dernière commission a ajourné ses travaux le 25 février le temps que l'enquête judiciaire ait réglé le cas Di Zazzo.

"L'affaire des juges": Trudeau pourrait être accusé de "cover-up"

OTTAWA (Le Jour-CP) — Le premier ministre Trudeau s'est placé dans une position qui ouvre la porte à des accusations de tentative de camouflage (cover-up), a déclaré hier le chef du NPD, Ed Broadbent, en parlant de **"l'affaire des juges".**

"Vous voudriez bien le faire croire, mais ce n'est pas vrai", a répliqué, d'une manière cinglante, le chef libéral qui refusait, une fois encore, d'instituer une enquête dans cette affaire.

M. Broadbent soutenait que M. Trudeau aurait dû, avant lundi dernier, interroger les ministres Drury et Ouellet quant aux rapports qu'ils avaient eus, avant que le ministre Drury n'entre en contact avec le juge Hugessen, qui entendait le procès du ministre Ouellet, pour outrage au tribunal.

M. Trudeau, qui venait de reconnaître que ce n'est que lundi dernier qu'il a interrogé ses deux ministres à cet effet, a répliqué qu'il n'a pas à s'ingérer dans les rapports entre ses ministres, à moins que des événements très graves ne le justifient. Ce qui n'était pas le cas avant le rapport Deschênes, a-t-il dit.

Et Drury?

Une fois encore, le NPD, avec l'appui non enthousiaste du Parti conservateur, a présenté une motion d'ajournement, de façon à indiquer au gouvernement son écoeurement face à la décision de Trudeau de ne pas bouger. La majorité libérale a évidemment, une fois encore, battu la motion.

Quant au ministre Drury, certains députés continuent de croire qu'il devrait démissionner et que Trudeau devrait accepter sa démission, comme il le fit dans le cas de Ouellet.

Des Ontariens contents!

Les députés anglophones d'Ontario, cependant, semblent parfaitement satisfaits d'avoir obtenu la tête du ministre Ouellet, francophone, laissant ainsi intacte la réputation d'intégrité des ministres anglophones! C'est eux, raconte-t-on à Ottawa, qui ont réclamé la tête d'André Ouellet. Ils l'ont eue et sont silencieux depuis...

Quant à Trudeau, certains députés estiment que s'il a refusé la démission de Drury, c'est que ce vieux ministre doit quitter sous peu, et de toute façon, la politique, pour prendre sa retraite dans son fastueux comté de Westmount. De Drury Trudeau disait: c'est un **"homme d'honneur"** et **"un héros de guerre"** qui désormais se prépare au repos du guerrier... L'ex-ministre Ouellet, quant à lui, est pétant d'ambitions et a une longue carrière devant lui: il ne veut pas l'hypothéquer en étant un ministre contesté. Il veut laver son linge et reprendre du service, proprement, après...

les échos du jour

M. Roger Lemelin, éditorialiste-des-grands-moments à La Presse, a repris hier une plume énergique pour fustiger Pierre Elliott Trudeau de ses deux bourdes monumentales des derniers mois: son discours du jour de l'an et ses bassesses-d'enfant-d'école envers Bouboupaillasson. Outre que M. Lemelin oublie une autre bourde, celle d'avoir protégé son ministre-de-l'incartade, Drury, en refusant sa démission légitime, notons qu'il se montre peu perspicace lorsqu'il affirme: "Pourtant, M. Trudeau n'a pas changé depuis ses écrits dans Cité Libre". Je me demande bien ce que M. Lemelin appelle un "changement"!!!

●●●

La nouvelle carte électorale qui doit être discutée lors de la présente session parlementaire à Québec, risque de tout bousiller dans Montréal. Résultat: Lévesque n'est plus du tout sûr qu'il misera sur le nouveau comté de Gouin, comme l'annonçait les échos de la semaine dernière. Toute décision est remise d'au moins deux ou trois mois.

●●●

Des réfugiés chiliens au Canada font circuler présentement une "X"ième pétition en vue d'obtenir du gouvernement canadien qu'il intervienne en faveur de la libération de la journaliste Gladys Diaz, arrêtée depuis plus d'un an. On peut signer la pétition ou s'offrir pour la faire circuler aux locaux du groupe, au 1731, rue Visitation, à Montréal.

●●●

M. Antoine Merlino, qui remplace Pierre Grandjean comme directeur de l'Agence France-Presse pour le Canada, s'installera à Ottawa, où l'AFP vient d'ouvrir un second bureau. Quant à la plus grande ville française d'Amérique, et la seconde au monde, M. Merlino compte bien "s'y rendre régulièrement".

Les négociations du secteur public

Selon les premiers résultats connus

Les membres du Front commun sont en faveur de débrayages généraux limités

par Pierre Tanguay

A la lumière des premiers résultats dévoilés hier soir par la CEQ, il semble bien que les travailleurs du secteur public québécois, membres du Front commun CSN-CEQ-FTQ, vont massivement rejeter les offres gouvernementales et se prononcer un peu moins massivement cependant, en faveur du recours à des débrayages généralisés d'une durée limitée.

Les premières indications qui nous parvenaient de 27 syndicats d'enseignants du Québec regroupant 17,000 membres, soit 10% des effectifs du Front commun, indiquent que 80.3% des travailleurs ont dit non aux offres patronales et que 66.19% d'entre eux ont dit oui au recours aux débrayages limités.

Ce n'est que cet après-midi, toutefois, que l'on doit connaitre l'ensemble des résultats du vote tenu par le Front commun, la CSN et la FTQ ayant décidé d'attendre avant de dévoiler les résultats.

Il se pourrait que les résultats de la CSN et de la FTQ viennent modifier quelque peu l'aspect général du vote, en particulier en ce qui a trait aux débrayages.

A la CEQ, on affirmait, hier soir, que les votes se répartissaient à peu près partout de la même manière et que dans quelques petits syndicats seulement les membres avaient, par de faibles majorités, accepté les offres gouvernementales ou rejeté la proposition syndicale du recours à des grèves limitées.

Au moment d'aller sous presse nous n'avions toujours pas obtenu de résultats de l'assemblée générale de l'Alliance des professeurs de Montréal, qui se tenait au Centre Paul-Sauvé. On sait que cette assemblée est particulièrement importante du fait que ce syndicat de 9,000 membres, le plus gros du Front commun, est le premier à tenir un vote de grève générale auprès de ses membres.

Les enseignants montréalais devaient se prononcer en quatre votes séparés sur les offres gouvernementales, sur le recours aux journées nationales de débrayage, sur la participation à la journée de grève du 22 mars contre le plan Trudeau sur l'inflation et finalement sur la grève générale.

Sur ce dernier point, la recommandation du conseil d'administration de l'Alliance et de l'assemblée des délégués du syndicat se divise en trois parties. D'abord, que la grève soit faite dans le cadre du Front commun, qu'elle soit déclenchée par le conseil d'orientation d'ici la dernière semaine de mars et que le retour au travail ne soit recommandé que par le consensus du conseil d'orientation du Front avec une majorité dans chaque centrale.

Gérard Dion a "inspiré" Parent

par François Demers

Oswald Parent parle maintenant de "brusquer les événements" et de "faire cesser l'attentisme" dénoncé récemment par l'abbé Gérard Dion.

Pour le ministre de la Fonction publique qui tenait hier sa conférence de presse hebdomadaire sur l'état des négociations dans les secteurs public et parapublic, le processus de négociation est maintenant amorcé depuis plus d'un an (depuis décembre 1974) et "chaque partie connait maintenant la position de l'autre."

Par ailleurs, même si la semaine dernière a été "l'une des meilleures semaines de négociation que nous ayons connues," l'ensemble de la négociation continue de trainer en longueur aux yeux du principal porte-parole de l'Etat-patron.

Le gouvernement libéral a donc amorcé hier matin un processus de révision du dossier et de consultation des partenaires qui devrait déboucher mercredi prochain sur l'annonce des moyens que l'Etat — patron entend prendre pour mettre fin à une situation de harcèlement considérée comme intolérable pour les tiers (étudiants et malades).

Hier matin donc, le Conseil des ministres a commencé l'étude d'un rapport exposant la situation dans le réseau scolaire et établissant notamment jusqu'à quel point les autorités estiment que l'année scolaire est compromise. Il devait poursuivre cette étude hier soir.

Aujourd'hui, M. Parent et son équipe doivent rencontrer les gens de la Fédération des commissions scolaires catholiques. Cette dernière doit alors faire part officiellement au gouvernement des résolutions qu'elle a adoptées en fin de semaine dernière. En revanche, M. Parent a l'intention d'exiger plus fermement que jamais que la riposte patronale au harcèlement des syndicats se fasse "dans une action commune".

Ce processus de consultation des partenaires doit se poursuivre jusqu'à mercredi prochain alors que le ministre promet de dévoiler à la presse les énergiques mesures qu'entend prendre le gouvernement pour faire face à ses responsabilités.

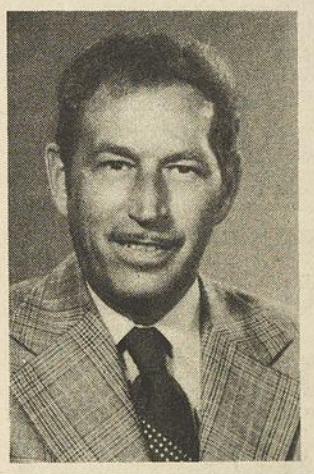

1309 au lieu de 1700 plaintes

Oswald et ses "maladresses"

(F.D.) — Le ministre Oswald Parent continue d'avoir des problèmes avec ses "maladresses". Lors de sa conférence de presse hebdomadaire de la semaine dernière, il promettait aux journalistes de leur faire parvenir, la journée même ou un peu plus tard, le détail des 1,700 plaintes que les institutions de santé avaient déposées auprès des procureurs du ministère de la Justice dans le cadre de la loi 253 sur les services essentiels:

"Quelques minutes plus tard, racontait-il hier, j'ai téléphoné au ministère de la Justice pour apprendre qu'un fonctionnaire avait déjà déclaré que ces détails ne seraient pas rendus publics".

"J'ai donc dû plaider, a-t-il ajouté, auprès de mon collègue de la Justice pour qu'on respecte l'engagement que j'avais pris."

C'est ainsi que lundi, un communiqué de presse venait préciser qu'il ne s'agissait pas de 1,700 plaintes mais de 1,309, dont très peu avaient effectivement été signifiées aux présumés violateurs de la loi. Ce communiqué précisait le nombre de plaintes par région mais sans nommer les institutions ou les syndicats en cause.

Aux journalistes qui manifestaient hier leur déception devant l'imprécision des renseignements en cette matière, M. Parent de répondre: "Vous pouvez vous compter chanceux d'avoir eu au moins ça."

"Aujourd'hui même, je dois moi-même faire des pressions auprès du ministère de la Justice pour savoir personnellement quelle est l'évolution de ce dossier. Les gens de la Justice ont l'air très soucieux de la confidentialité."

Entente prochaine avec les psychiatres

Une entente générale relative au régime d'assurance-maladie et au régime d'assurance-hospitalisation pourrait intervenir dès vendredi entre la Fédération des médecins spécialistes et son ministère. Cette entente comportera, entre autres, des dispositions permettant de régler le dossier de la psychiatrie.

Si aucune entente n'est intervenue vendredi, le ministre recommandera en effet au Conseil des ministres, le 24 mars prochain, d'adopter les mesures nécessaires pour que cesse le paiement par la Régie de l'assurance-maladie des traitements de physiothérapie donnés par des personnes autres que des médecins hors d'un centre hospitalier.

Le vote est presque fini chez Bell

Des 12,944 techniciens de Bell Canada, au Québec et en Ontario, 10,500 ont déjà retourné leur bulletin de vote, où ils sont invités à choisir entre l'Association canadienne des employés du téléphone (ACET), leur syndicat actuel, et le Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC), affilié à la centrale syndicale canadienne (CTC). Les techniciens ont jusqu'au 9 avril pour remplir leur bulletin et l'adresser au Conseil canadien des relations de travail.

Les banlieues en guerre contre le rôle d'évaluation de la CUM

Les maires de banlieue se réuniront pendant deux jours, aujourd'hui et demain, dans un endroit encore secret, dans le but de mettre au point une stratégie globale contre les récentes hausses du rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal, qui a atteint $14.2 milliards. Ces journées prépareront les interventions des maires en commission parlementaire, à Québec, sur les problèmes de la CUM.

Le président de la Conférence des maires, M. Guy Descary, a déclaré que la hausse radicale d'évaluation qui a touché les propriétaires de maisons unifamiliales est "le problème numéro un". Cette hausse varie de 20 à 50% dans le secteur résidentiel.

Entre-temps, hier soir, l'offensive des villes de banlieue contre le rôle d'évaluation s'est poursuivie à Beaconsfield, riche municipalité anglophone du West Island, où plus de 1,000 résidents ont manifesté leur mécontentement, au centre sportif local. Dans une pétition qui circulait parmi l'assistance, on exige que les hausses de taxes soient limitées à 10%, en vertu des normes anti-inflation du gouvernement Trudeau.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Compose par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif:
Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Les Cooprix de Montréal envisagent de créer leur réseau de caisses "pop"

par Louis Fournier

La Coopérative des conservateurs de Montréal, qui possède les trois magasins Cooprix de la région métropolitaine, envisage fort sérieusement de bâtir son propre réseau de caisses d'épargne et de crédit, en vue de financer son expansion.

C'est ce qu'a révélé au JOUR, hier, M. Gérard Saint-Denis, le nouveau président de la Coopérative qui compte quelque 8,500 sociétaires à ses magasins de Montréal et LaSalle. C'est à Brossard, sur la Rive-Sud, qu'on prévoit ouvrir le quatrième magasin. Le chiffre d'affaires prévu cette année est de $16.5 millions.

"J'ai longtemps cru à l'intercoopération, a expliqué M. Saint-Denis, c'est-à-dire à la collaboration entre les diverses composantes du mouvement coopératif. J'y crois encore, au plan théorique, mais en pratique, c'est à peu près impossible. Les caisses populaires Desjardins, par exemple, ne sont pas intéressées à investir dans les magasins Coop et Cooprix".

M. Saint-Denis prend bien soin de préciser qu'il ne veut pas attaquer le Mouvement Desjardins et que la situation qu'il décrit est, à son avis, "inévitable". Les caisses pop dont la grande majorité des sociétaires n'appartiennent pas à des coops de consommation, dit-il, ne voient pas pourquoi elles financeraient ces coops.

Mini-caisse

A l'heure actuelle, rappelle-t-il, le magasin Cooprix du boulevard Saint-Joseph abrite une mini-caisse pop, un comptoir-caisse dont l'actif atteint déjà le demi-million. Si le magasin contrôlait cette caisse et d'autres du genre, il pourrait alors utiliser les épargnes ainsi drainées à des projets d'expansion, note M. Saint-Denis.

Le président de la Coop des consommateurs rappelle aussi que la Caisse pop des syndicats nationaux de Montréal (CSN), dont le président est M. Michel Chartrand, a déjà prêté $300,000 à la Coop. Cette assistance a précédé un prêt de $200,000 de la Fiducie du Québec, le "trust" du Mouvement Desjardins. La caisse pop de la CSN serait disposée à aider les Cooprix à bâtir leur réseau de caisses d'épargne.

M. Saint-Denis voit encore plus loin. Il estime en effet qu'"il n'y a pas moyen de développer les coopératives de consommation sans intégrer, éventuellement, des secteurs comme la transformation alimentaire, le logement, les loisirs, les assurances" — et non seulement l'épargne et le crédit. Un tel réseau, affirme-t-il, se greffe "naturellement" à une coop de consommation.

Des remous

La perspective ouverte par le président des Cooprix de Montréal ne manquera pas de provoquer des remous dans le mouvement coopératif. Et ce, surtout au moment où la Fédération des magasins Coop — à laquelle les Cooprix de Montréal sont affiliés — tente, par tous les moyens, d'impliquer enfin le Mouvement des caisses populaires Desjardins dans le développement du réseau des magasins coopératifs au Québec.

La Fédération des 200 magasins Coop a élaboré un plan général de développement, basé sur la création de coopératives régionales de consommation, en invitant les institutions financières coopératives régionales à s'associer au projet. Ce plan a été préparé en collaboration avec le Conseil de la coopération du Québec et le Service des associations coopératives du ministère des Consommateurs.

De son côté, le Mouvement Desjardins a commandé à la firme de consultants CEGIR une étude sur le même sujet et dont LE JOUR a publié les recommandations favorables à un "partnership" du Mouvement des caisses pop et des magasins Coop. Ce rapport a été remis, en décembre, au conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires, qui n'a pas encore pris position là-dessus.

bref travail

Fin de grève inopinée chez Vilas Furniture

Les quelque 300 employés de Vilas Furniture à Cowansville se sont prononcés par 116 voix contre 89 en faveur du retour au travail, mardi soir, sans avoir atteint l'objectif pour lequel ils étaient en grève depuis plus de sept mois: l'abolition du salaire au rendement (plan boni).

Le retour au travail se fera "le plus tôt possible", selon les paroles du président de la compagnie, M. Leigh Towsend, qui assistait à l'assemblée.

Le 22 mars: en train, en avion, en voiture

Le Congrès du travail du Canada (CTC) prépare activement la manifestation du 22 mars à Ottawa, qu'il annonce comme la plus importante que la capitale ait connue. La majorité des manifestants viendront du Québec et de l'Ontario.

Du Québec, une caravane d'autobus et de voitures transportera les membres des trois centrales du Front commun (FTQ, CSN, CEQ). En Ontario, les Travailleurs unis de l'automobile ont nolisé tout un train qui partira de Windsor; d'autres syndicats ont loué des autobus. Les travailleurs de Colombie, des Prairies et des provinces atlantiques ont nolisé des avions.

Cette manifestation, dirigée contre le contrôle des salaires, sera soulignée dans chaque province par des manifestations parallèles destinées à ceux qui ne peuvent se rendre à Ottawa. Au Québec, une douzaine de villes seront ainsi touchées.

Nouveaux débrayages chez les électriciens

Les membres de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FTQ) ont participé à une journée d'étude hier sur trois chantiers de Mirabel et un chantier de Ville Lorraine. La veille, quelque 400 électriciens avaient débrayé au Saguenay/Lac-St-Jean.

Le syndicat, que la loi oblige à négocier par l'intermédiaire de la FTQ-construction, réclame une autonomie complète à ce chapitre. Dans une lettre datée du 10 février, le ministre du Travail refuse d'amender la loi de manière à le lui permettre. Le syndicat a entrepris depuis lors des débrayages sporadiques, pendant que s'amorcent les négociations entre la FTQ-construction et l'Association des entrepreneurs.

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service

La maison de confiance ou la qualité fait sa renommée

Boeuf de l'Ouest: qualité AI
Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - cailles - canards

SUIVEZ LE BOEUF... il est en baisse!

CHARCUTERIE FINE *exclusive*...
Produits d'importation, fromages, pain français bière

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT — ACCUEIL COURTOIS

Achetons et vendons
Livres usagés

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

COLLECTIONNEURS DE
TIMBRES POSTES
CANADA-ÉTATS-UNIS
NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font -
Pas de doubles ou d accumulations inutiles-
Envoyez 0 25 pour recevoir nos 6 listes illustrees et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent-

Satisfaction garantie ou argent remis

OMNIPHILA
ENRG.

(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

maison Beaudet INC.

Inglis

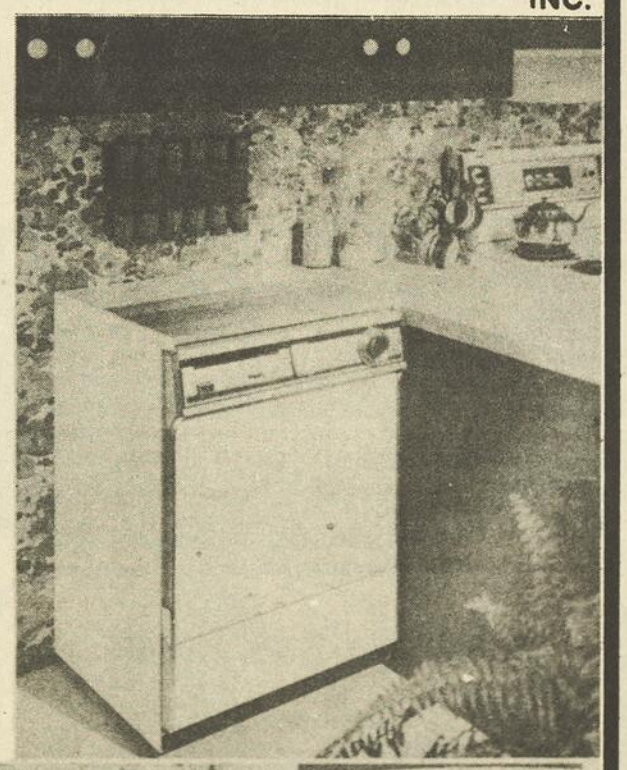

oui, son prix est des plus raisonnable...
mais elle vous offre tous les avantages nécessaires pour vous laissez le temps de faire votre vrai boulôt...
Vous pouvez l'utiliser immédiatement sans instalation, cependant plus tard, si vous le désirez, elle peut être instalée sous comptoir facilement.
Appelez-nous pour nos bons prix!
Où mieux encore
venez nous voir.
Démonstration à domicile sans frais
Garantie 1 an, main d'oeuvre et pièces.
Oui, son prix est des plus raisonnable.

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

le gourmet gourmand

par Roch Côté

A la recherche de la cuisine juive

Quiconque se dit un beau jour qu'il part à la recherche de la cuisine juive, se heurte dès l'abord à un problème de taille: la cuisine juive existe-t-elle?

Dispersé sur toutes les latitudes, le peuple juif n'a évidemment pas développé une cuisine homogène, au point où l'on puisse dire que tel ou tel plat est connu des Juifs du monde entier.

Les commentateurs s'accordent à dire que les recettes présentées comme juives ont ceci en commun qu'elles procèdent de l'application en cuisine des principes contenus dans le Talmud, le grand livre de la loi judaique.

L'application de ces principes peut se faire sur à peu près n'importe quel type de cuisine et c'est ainsi que les Juifs, ont, en général, adopté la cuisine des pays où ils se trouvaient en y appliquant les grands principes de la loi, sur l'abattage, par exemple (qui fait qu'une viande est cachère ou pas), sur la cuisson (jamais au beurre) sur la très rigoureuse loi du Sabbat qui fait qu'on a mis au point des plats mis au four la veille et prêt à manger chaud le jour du Seigneur.

On a même tiré de la loi judaïque une règle sur l'ingestion des plats gras par rapport aux plats maigres et cela peut aller jusqu'à différencier la vaisselle et même les torchons dont on se sert pour l'un ou l'autre type de plat.

Ces règles n'ont donc pas empêché que les Juifs d'Afrique du Nord, par exemple, aient une cuisine assez différente des Juifs des pays slaves.

C'est cette dernière tradition, slave et plus spécifiquement russe, qui est la plus connue dans les pays occidentaux.

Je me souviens d'un grand restaurant juif de Paris, le Goldenberg (rue Des Rosiers, dans le quartier de la place des Vosges, si l'adresse vous intéresse) qui n'était ni plus ni moins qu'un spécialiste des plats typiques de l'Europe de l'Est.

On retrouve ici à Montréal la même tradition culinaire juive dans un restaurant qui est assez peu connu des francophones (et pour cause, voir l'encadré ci-contre) mais qui est très fréquenté par la communauté juive de l'Ouest de la ville: le Brown Derby.

Situé dans un centre d'achat (au coin de Van Horne et de Victoria) en plein quartier juif, le Brown Derby ajoute, aux plats classiques de la tradition est-européenne, le fameux smoked meat, qui est une caractéristique des restaurants juifs d'Amérique du Nord. Les Juifs européens connaissent le pastrami, qui est un produit un peu différent, mais c'est apparemment ici même à Montréal que le smoked meat, tel que nous le connaissons, aurait pris naissance.

Le smoked meat à l'ancienne servi au Brown Derby est une excellente charcuterie qui n'a rien à voir avec les fades sachets que nous connaissons tous. Bien fumé, vieilli et superbement épicé, ce smoked meat fait bonne figure dans la gamme de la charcuterie juive.

Si vous voulez sortir des sentiers battus, le Brown Derby vous offre une très bonne soupe à la kacha (sarrazin), de la soupe au chou et du borsch russe (aux betteraves avec de la crème sûre). Les choux farcis sont une spécialité de la maison; ils sont bien faits, la viande est bonne mais j'ai trouvé la sauce un peu doucereuse. Si vous ne craignez pas les féculents, essayez une fois au moins une assiettée de varenikes, sortes de pâtes blanches farcies de viandes ou de patates qu'on mange avec du fromage cottage. Ce n'est pas très fin comme plat mais ça vient à bout d'un appétit coriace. Enfin, je ne voudrais pas oublier les frites: bien dorées et croustillantes, comme on n'en trouve plus!

Les plats du jour varient entre $2.50 et $4.00. La maison comporte aussi un comptoir de charcuterie, si vous voulez faire vos provisions.

Pas un mot de français

Je suis tombé cette semaine sur un restaurant où le français n'existe pas. Le Brown Derby n'affiche pas un mot de français sur son menu, non plus que sur les affiches du comptoir de charcuterie; la majorité du personnel ne parle qu'anglais. Selon ce que j'ai pu constater, la clientèle est anglophone à presque 100%. Fallait-il que je boycotte ce restaurant pour son ignorance du français? Fallait-il protester auprès du personnel? Aurais-je dû exiger du français? Moi je n'ai plus envie de me battre pour le bilinguisme. Je laisse ça au French Power qui siège à Ottawa. Le Brown Derby n'est que l'illustration de ce besoin du français, tout simplement. Et moi, je ne demande pas de faveur. Alors, que le Brown Derby continue de fonctionner en anglais seulement, très bien. Il s'agit de le savoir. Il faut aussi savoir que ce genre de chose ne se change pas en quémandant des faveurs mais en changeant les rapports de force. C'est la seule loi que respectent les gens sérieux. Soyons sérieux!

La caille québécoise, vous connaissez?

(R.C.) — J'ai mangé trois bonnes cailles québécoises hier au Château Champlain, à l'invitation du ministère de l'Agriculture du Québec et de l'Association des producteurs de cailles, et ces gens-là aimeraient bien que plus de Québécois puissent faire comme moi.

Car, voyez-vous, on produit de la caille au Québec et de la bonne. Il s'en abat environ 50,000 par semaine et moins de 10,000 sont consommées au Québec. Le reste va à l'étranger. Les Québécois ne connaissent donc pas la caille.

C'est pourtant un bon oiseau à manger. Cousine du faisan et de la perdrix, la caille a une chair délicate, pas trop grasse et riche en protéine. Ces oiseaux dodus atteignent le poids de 8 onces, vivants, mais dans votre assiette une caille vous donne environ 4 onces de chair.

Où trouver de la caille? On en trouve actuellement dans des épiceries spécialisées, près du boulevard Saint-Laurent à Montréal, dans certains grands magasins, mais les grandes chaînes attendent encore la demande avant d'en offrir. Le ministère et les producteurs se sont donc lancés dans une grande campagne de promotion auprès des épiciers, des journalistes (c'était notre tour hier) et des chefs cuisiniers.

Quant au prix, il varie entre $1 et $2 pièce. Il faut en compter au moins deux par convive...trois pour moi. Un repas de caille est donc une affaire de luxe, comme manger du homard, des langoustines ou du foie de veau.

C'est donc aussi une bonne affaire pour le Québec que d'exporter de la caille. Si les Québécois se mettent eux aussi à manger de la caille, cette industrie, qui prévoit des revenus de $3 millions cette année, pourrait prendre encore plus d'expansion. Les producteurs ne demandent pas mieux bien sûr et les Québécois qui veulent se payer un luxe pourraient le faire sans manger des produits d'exportation. Goutez-y une fois, vous verrez bien!

LA PANTALONNERIE
C'est bien plus économique
Sainte-Catherine, coin Papineau

REGARDS SUR ISRAËL

Publication mensuelle du Comité Canada-Israël organise un concours à l'intention des Québécois intéressés à promouvoir la coopération sur le plan social et culturel entre le Québec et Israël, sur le thème:

"POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ENTRE LE QUÉBEC ET ISRAËL"

Le concours est ouvert à tous les Québécois. Le texte à soumettre, devra être dactylographié à double interligne, limité à 2,500 mots, et adressé à l'intention du: Comité de Rédaction, REGARDS SUR ISRAËL, 1310, rue Greene (ch. 902), Montréal, Qué. H3Z 2B2, avant le 15 avril 1976.

Les résultats du concours seront publiés le 1er juin 1976 et les gagnants seront avisés par écrit.

Les textes primés seront publiés dans les pages de REGARDS SUR ISRAËL.

1er PRIX: UN VOYAGE EN ISRAËL
4 PRIX DE CONSOLATION:
Magnifiques albums illustrés sur Israël.

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS -SPECTACLES DANSANTS
La Portugaise
CASA PORTUGUESA
EN 2e SEMAINE
JACQUES NORMAND
du 15 au 21 mars
mar. merc. jeu. 9 h 30
ven. sam. 8 h 30 -11 h 30
dim. 8 h 30
GERMANO ROCHA
ALAIN TURGEON A LA GUITARE
Pas de frais de spectacles ni de couvert ou minimum

Rés. 844-3491-92
en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine

L'Auberge de La Marie Galante
Restaurant Français
Cuisine campagnarde
Déjeuners d'affaires
Diner servi tous les soirs jusqu'à onze heures
du lundi au vendredi de 4h30 à 6h30
nous avons notre cocktail spécial avec bouchées.
RÉSERVATIONS 527-4591
1488 est, rue Ste-Catherine, STATIONNEMENT GRATUIT

dans votre assiette

Les abats de boucherie (3)

par Jean Turgeon

Nous voici déjà au troisième et dernier article sur les abats de boucherie. Dans le tableau de la semaine dernière, nous avons vu que le coeur n'était pas un abat tellement recherché. Néanmoins, nous allons nous y arrêter quelques instants.

Le coeur de veau

Le coeur de veau est le plus agréable au goût et le moins coriace. Rappelons brièvement que le coeur de boeuf est très coriace et que le coeur de porc comme celui de l'agneau est sans valeur.

Coeur de veau à l'anglaise

1. Trancher le coeur en morceaux de 1/4'' d'épaisseur.
2. Fariner et saler les tranches.
3. Les cuire soit au beurre ou à l'huile.
4. Le coeur à l'anglaise peut se servir tel quel ou accompagné d'une sauce à l'oignon ou toute autre ainsi qu'avec des tranches de bacon.

Coeur de veau rôti

1. Assaisonner le coeur de sel et de poivre.
2. Le saisir vivement dans un peu d'huile bien chaude.
3. Poursuivre la cuisson au four à 350F, pendant environ 40 minutes.
4. Faire un jus. (Voir article sur le rosbif).

Le foie

Il y a beaucoup à dire sur le foie. Premièrement, c'est sûrement l'abat que nous, Québécois, apprécions le plus. Eliminons maintenant le foie d'agneau qui est sans intérêt, il nous reste donc les foies de porc, de veau et de boeuf. Le foie de boeuf est le plus coriace et celui de veau, un délice. Le foie de porc sert surtout à la préparation du foie gras, mais il est aussi excellent et peut figurer au menu sans gêne.

Son prix:

Je crois qu'il serait intéressant de dire quelques mots sur le prix du foie et, par la même occasion, sur certaines pratiques qui se font hélas dans de nombreuses boucheries et dans certains restaurants. Il s'agit simplement d'acheter du foie de boeuf, de le couper en petites tranches et de le servir à la place du foie de veau.

Même chose pour les boucheries. Quand on sait que le foie de veau coûte le double du foie de boeuf, eh bien, rien ne va plus. Et que dire du ''baby beef liver''; en effet du jeune boeuf, ça n'existe pas dans la classification animale pour la consommation. Il y a le veau et quand celui-ci est sevré, il devient boeuf; alors le supposé foie de jeune boeuf, c'est de la connerie, et ne vous faites pas prendre à ce jeu. Bien entendu, ces gens sans scrupules vous diront que c'est faux, que je raconte des sottises, mais enfin...

Cuisson du foie:

Revenons à l'essentiel de notre propos et voyons quelques petites recettes de foie. Disons aussi que le foie de volaille peut subir les mêmes traitements que les autres foies.

Foie à l'anglaise

1. Saler et poivrer. Fariner les tranches de foie.
2. Les cuire vivement à l'huile.
3. Les retirer du poêlon et dégraisser ce dernier.
4. Laisser tomber une grosse noix de beurre dans le poêlon
5. Ajouter une gousse d'ail écrasée et un peu de persil haché finement.
6. Quand le mélange mousse, le verser sur le foie.

Brochette de foie

1. Demander au boucher de couper le foie en cubes et compter de 4 à 5 morceaux par personne.
2. Enfiler les morceaux de foie à la brochette en les espaçant d'une tranche de lard maigre.
3. Assaisonner de sel, de poivre et de sauge.
4. Cuire et servir tel quel avec un riz pilaff.

Bon appétit, à la semaine prochaine

Cher monsieur Turgeon

Permettez-moi de différer d'opinion avec votre tableau sur les abats. Si vous aviez eu le privilège d'être élevé en campagne comme moi par une mère qui était excellente cuisinière, elle vous aurait sans doute donné le goût pour un excellent ragoût de pattes de cochon et de boulettes agrémenté de tous les abats du porc (y compris le foie et le coeur) que j'ai amélioré en substituant la bière à l'eau.

De l'avis même de mes amis français de Limoges et de Toulouse, ils avaient rarement mangé un plat cuisiné québécois aussi délicieux. Nous sommes loin du vulgaire ''steak à l'américaine'' dont se gavent certains Québécois et Américains.

Je vous écris car je n'aime pas qu'un journal qui se veut québécois et populaire fasse si facilement fi des traditions culinaires authentiquement québécoises pour laisser place par exemple au vulgaire filet mignon — la plus insipide des pièces du boeuf — dont les Américains et les bourgeois de Montréal américanisés font leurs délices. Les miens sont ailleurs et souvent plus québécois.

Un amant de la ''bonne chère'' quelle qu'elle soit,

Clément Benoît,
Shawinigan-Sud

Premièrement, le tableau présenté sur les abats la semaine dernière était simplement un guide. Quand je dis que le foie d'agneau est médiocre au goût et que le coeur de boeuf est très coriace, c'est vrai; mais ce n'est pas seulement mon opinion. D'autres l'avaient remarqué bien avant moi.

Deuxièmement, jusqu'ici je n'ai guère parlé de cuisine québécoise, pas plus que de cuisine étrangère d'ailleurs. Je le redis: je veux simplement aider les gens à mieux comprendre la cuisine et par le fait même, à mieux s'alimenter. C'est ce qui importe. Quant aux abats dans le ragoût, je suis contre, à l'exception des rognons. Quant à la bière pour remplacer l'eau, c'est votre affaire, mais ne me dites pas que c'est bien québécois de faire un ragoût avec tous les abats imaginables (coeur, foie, langue, etc.) et en plus de mouiller ça avec de la bière. Là, ''certes'', vous créez.

Troisièmement, je ne me souviens pas d'avoir fait l'éloge du filet mignon dans ma chronique et ce, en dix mois. Je n'ai jamais incité les lecteurs à dépenser pour se payer cette viande, bien ordinaire, comme vous semblez le penser. J'en conclus que vous n'êtes sûrement pas un lecteur assidu de ma chronique.

Je termine en vous citant les paroles de Paule Beaugrand-Champagne lors de la présentation de mon premier article: ''Lorsqu'il présentera ses conseils dans cette chronique, Jean Turgeon ne le fera pas pour servir les grands gastronomes, qui auraient les moyens de mijoter des petits plats luxueux. Il nous transmettra plutôt des conseils de base sur l'art de faire de la cuisine, à partir de simples éléments''.

Cher ami, je crois avoir été fidèle à cette ligne de pensée et j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer un jour.

L'équipage du Vieux Rafiot
vous invite à la
SOIRÉE DE LA MARINE
AU PROGRAMME
Spectacle bidon
victuailles en abondance
amphores de vin rouge
le tout en patins à roulettes
FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS
Un seul prix par personne incluant: Gueuleton — vin — taxe et service compris
Réservations et renseignements 288-7770
LE VIEUX RAFIOT
406 rue St-Sulpice, coin St-Paul
Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

May Rubis
Restaurant Vietnamien
Un charme pour l'oeil
et un charme
gastronomique
ouvert tous les soirs
(de 5h à 11 h)
687-2169 3818 Boul. Perron, Chomedey Laval

Restaurant Français & Bar
Ce que la critique a dit:
"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANCAIS"
Le Devoir
"UNIQUE IN NORTH AMERICA"
Helen Rochester, Mtl Star
"À LA BONNE FRANQUETTE"
Françoise Kayler, La Presse
1218 EST, STE-CATHERINE
Sortie métro Beaudry
RÉSERVATIONS 522-4882
Aux Deux Chaines
cuisine

LA PREMIERE BRASSERIE DU QUARTIER-COTE-DES-NEIGES
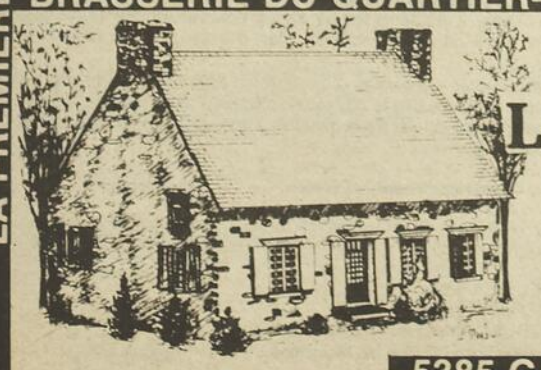
Brasserie
La Maisonnée
Repas servis
entre 8h00 et 20h00
fermeture à minuit
Exposition permanente
5385 GATINEAU, COTE-DES-NEIGES 733-0412

La Rapière
Restaurant français

Spécialités pyrénéennes
TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS
DE 5H A MINUIT
REPAS D'AFFAIRES
Ouvert: lun. au vend., midi à minuit, sam., de 5 p.m. à minuit
Fermé le dimanche
Réservations: 844-8920 1490, rue STANLEY Métro Peel, sortie Stanley

l'économie

Photo Robert Mailloux

Administration: 4 universités unissent leurs efforts

Quatre universités montréalaises annonçaient hier leur programme conjoint de doctorat en administration, le premier à mettre ainsi en commun les compétences professorales de 4 institutions, au service de la recherche sur les questions administratives propres aux milieux québécois et canadien. De gauche à droite, M. E. West, de l'Université Concordia, M. Shapiro, doyen de la faculté de Management de McGill, M. B. Nadeau, directeur du programme de doctorat en question, M. P. Laurin, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, et M. Seruya, directeur du département d'administration à l'UQUAM.

Le projet de fusion entre Bombardier et Marine est écarté

(PC) — Le projet de fusion entre **Bombardier-MLW Ltée** et **Marine Industrie Ltée** a été écarté indéfiniment, selon ce qu'ont fait savoir hier des officiers supérieurs des deux entreprises.

Dans un communiqué conjoint, on signale que "la distributin des actions qui aurait résulté de l'intégration proposée ne répondait pas aux objectifs respectifs" ni de la Société générale de financement, ni de **Bombardier-MLW**

En vertu du plan de fusion envisagé, la Société de financement, agence du gouvernement de Québec qui contrôle **Marine Industrie,** aurait acquis des actions de **Bombardier-MLW**, en retour d'actions de Marine.

Le projet

La fusion avait été prônée depuis près d'un an, par les dirigeants de ces entreprises et du gouvernement comme propre à créer une compagnie manufacturière pleinement intégrée dans le domaine du transport".

La première étape vers cette "intégration" avait eu lieu l'année dernière lorsque la famille Bombardier avait acquis le contrôle de **MLW-Worthington,** puis entrepris la fusion de cette société avec son autre filiale, **Bombardier,** de Valcourt.

Bombardier, traditionnellement relié à l'industrie de la motoneige et des produits connexes (moteurs, matières plastiques et fibre de verre, rembourrage, vêtements d'hiver, etc) s'est récemment diversifiée en se lançant dans la construction de wagons de métro et d'autobus (en plus de sa division de produits industriels). **MLW** fabriquait des locomotives, secteur où elle détient une réputation mondiale. **Marine Industrie,** de Sorel, fabrique aussi du matériel ferroviaire, des turbines, mais surtout des bateaux.

Partie remise?

Même si la fusion est rejetée, les deux entreprises ont annoncé qu'elles entendaient collaborer étroitement à l'avenir, établissant conjointement une stratégie de marketing à l'échelle internationale, selon leur communiqué d'hier.

Les difficultés rencontrées dans le projet de fusion viendraient de l'impossibilité de s'entendre sur le potentiel des firmes impliquées, leurs bilans des dernières années étant pour le moins variables. Depuis plus de deux ans, **Bombardier** rapporte pertes sur pertes, et l'amélioration remarquable prévue pour les prochaines années demeure incertaine. **Marine,** au contraire, rapporte de bons bénéfices depuis deux ans seulement, mais il n'est pas certain que ça ne soit pas qu'un effet de conjoncture. D'ici quelques années, la situation s'étant clarifiée, et les deux entreprises ayant commencé à collaborer,le projet de fusion pourrait refaire surface, estime-t-on auprès des adminstrateurs des deux groupes impliqués.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0541
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Mardi, le 6 avril 1976
855,620 p.m.p. -
Bois de construction épinette
333,000 pi. ca. -
Contre-plaqué
140,000 pi. ca. -
Bois-pressé

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de
l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX NEUF MILLE DOLLARS ($19,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0523
DATE DE FERMETURE
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi, le 1er avril 1976
Deux cents (200) pôteaux en pin jaune du sud dimensions diverses et trois cents (300) traverses de bois en sapin "Douglas".

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de
l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ENERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0524
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi, le 1er avril 1976
Quincaillerie de ligne et câble aérien.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0553
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi, le 1er avril 1976
Fourniture de deux (2) chargeurs sur roues 6½ V.C.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SEIZE MILLE DOLLARS ($16,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'habitations à loyer modique, des lots 888-4 et 889-1, situés au nord-est de la rue De Bullion et au nord-ouest de la rue Sherbrooke, Plan B-20 Saint-Louis C.S.M. 05-010485-751 T.E. 34-000 290-76
La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 28 juin 1974 conformément au plan d'expropriation B-20 Saint-Louis.
Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Louis) de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
1	889	1	3535-33 De Bullion	Mrs. Jack Rosenweig
2	888	4	3535-33 De Bullion	Mrs. Jack Rosenweig

HOTEL DE VILLE,
MONTREAL, 18 mars 1976
PELOQUIN BOUCHARD BADEAUX et ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

Pour F.-A. Angers, les coops sont la "troisième voie"...

par Louis Fournier

Le coopératisme constitue une "troisième voie" entre le capitalisme et le socialisme mais, à la limite, il est "une forme de socialisme en dehors de l'Etat".

C'est la conviction qu'a réitérée, hier, le professeur François-Albert Angers, invité par le Centre de gestion des coopératives de l'Ecole des Hautes études commerciales, à Montréal, à donner un avant-goût de son prochain livre, qui sera publié en mai chez Fides. Intitulé "L'activité coopérative en théorie économique", cet ouvrage fait suite à un premier paru en 1974: "La coopération: de la réalité à la théorie économique".

Le professeur Angers, on le sait, conçoit la formule coopérative comme "un système ou type d'économie" hors des deux grands mode de production contemporain. Il a donc élaboré une théorisation de ce type d'économie coopérative, qui n'existe encore nulle part au monde bien que certains pays soient plus avancés à cet égard, notamment la Suède.

Consommateurs

Pour le professeur Angers, seule la coopérative de consommation est "intégralement coopérative", car c'est à partir des besoins des consommateurs qu'on peut bâtir une économie coopérative complète, grâce à l'intégration verticale depuis la production jusqu'aux services. M. Angers note au passage que les coopératives d'épargne et de crédit ne peuvent jouer ce rôle parce qu'elles n'ont pas "une rationalité proprement coopérative mais capitaliste mutualiste". C'est plutôt du "capitalisme coopératif", devait-il ajouter, en une allusion claire aux caisses populaires.

Le professeur Angers s'est étonné de la tendance qu'on a à parler de la "rentabilité" des caisses pop: "Pourquoi les caisses devraient-elles faire de l'argent comme les banques? a-t-il lancé. Tout en étant bien administrées, il serait normal qu'elles soient moins rentables si elles donnent plus de services. Ce serait la preuve qu'elles marchent bien".

Modification de la loi sur l'impôt du Québec

QUEBEC — Le ministre du Revenu, le Dr Robert Quenneville, a déposé hier après-midi en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi numéro 14 intitulé: "Loi modifiant la loi sur les impôts".

L'article 1 prévoit que le revenu d'un particulier, pour chacune des années servant de base au calcul de la moyenne générale, est réputé ne pas être inférieur à $5,600 ou $3,700, selon que ce particulier est assujetti à la Loi sur les impôts comme personne mariée ou comme célibataire. L'article 2 rend la disposition prévue à l'article 1 applicable à l'année d'imposition 1975 et aux années d'imposition subséquentes.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ.60037.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 6 avril 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE PINCES D'AMARRAGE EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 10 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ.60033.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 6 avril 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE SANGLES EN ACIER RECOUVERTS DE P.V.C., BRIDES DE TRAVERSE, SUPPORTS EN Z, SUPPORTS POUR COUPE-CIRCUIT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 10 mars 1976

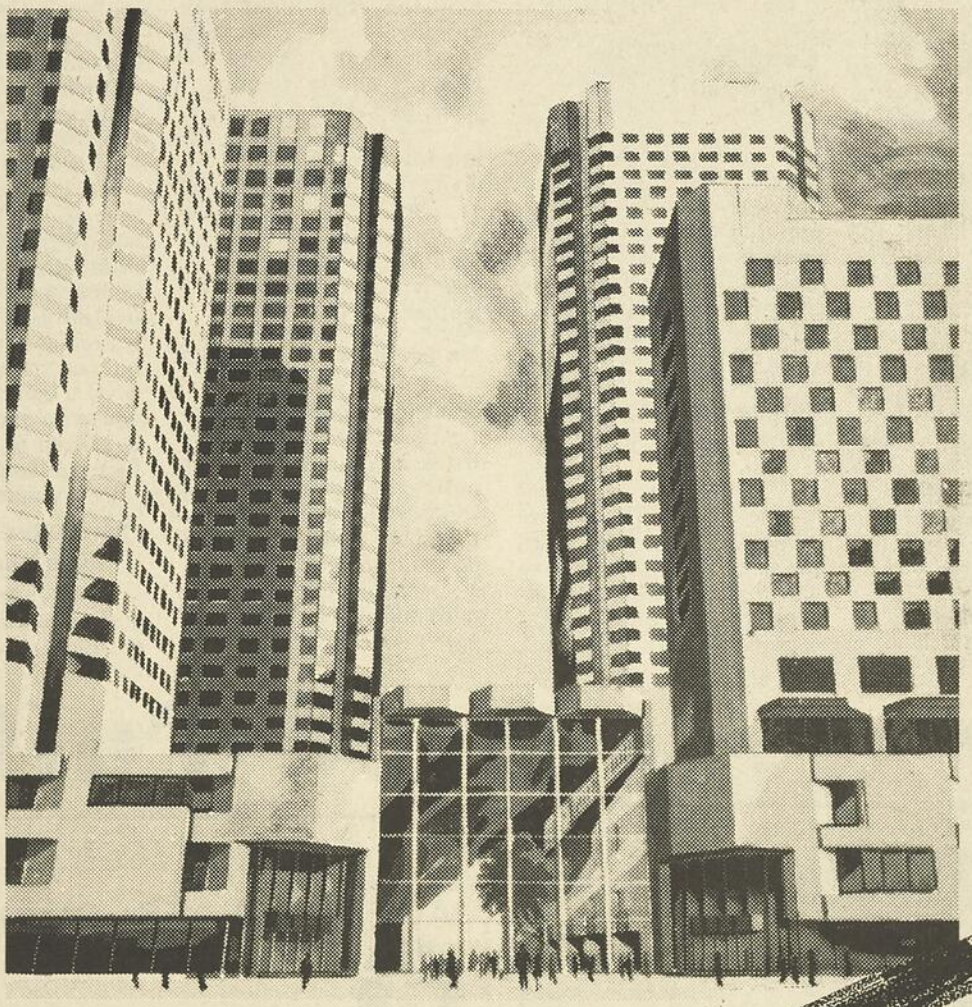

le succès... à votre tour

Il reste encore quelques places de choix...

Le Complexe Desjardins fait désormais partie intégrante du ciel de Montréal. De nombreuses maisons d'affaires prestigieuses y ont déjà emménagé. Il reste cependant quelques places de choix pour occupation immédiate ou future.

Donnez à votre réussite le cadre qu'elle mérite...pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 871-1551 ou voyez votre courtier.

Un complexe tout électrique situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Dorchester et Jeanne-Mance.

le Complexe Desjardins

une réalité au coeur du nouveau centre-ville

la chronique du québec

par Jacques Guay

Hardy est toujours aussi lent

SEPT-ILES

La radio communautaire de Sept-Iles, diffusion Mingan, attend que le ministre des Communications, Denis Hardy, débloque une subvention accordée depuis l'été dernier.

Cette subvention doit être versée dans le cadre du programme d'aide au développement des media communautaires, selon le budget de l'année 1975, et doit servir à effectuer une étude sur la rentabilité d'un poste FM dont les études techniques préliminaires ont déjà été complétées par les services techniques du ministère.

Du temps de l'Allier

Le projet, bien sûr, a été mis de l'avant sous le prédécesseur de M. Hardy, le regretté Jean-Paul L'Allier. Tout comme celui du JAL et celui de Gaspé qui agonisent présentement en attendant que M. Hardy se réveille à la radio communautaire.

Dans le cas de Sept-Iles, il importe que le ministre se décide rapidement puisque l'étude doit être menée par une constituante de l'Université du Québec, celle de Chicoutimi ou de Rimouski, et le contrat doit être accordé au plus tard au début d'avril. Avant que ne prenne fin l'année académique, puisqu'il faudra constituer une équipe d'étudiants qui travailleront sous la direction de quelques professeurs.

Compliment empoisonné

Diffusion Mingan a choisi d'attirer l'attention du ministre Hardy en le félicitant tout d'abord sur une récente prise de position dans laquelle il reprochait à son homologue fédéral, M. Faulkner, la piètre étendue du service de radio FM français et le manque flagrant de stations francophones sur la Côte-nord.

Le groupe invite ensuite le ministre Hardy à remédier lui-même à ce manque flagrant en opposant sa signature au document administratif débloquant la subvention.

ALMA

Un colloque sur l'Education

A l'heure où le conflit dans le secteur de l'enseignement ne cesse de pourrir et d'inquiéter de plus en plus de Québécois, la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean annonce que l'Education sera le thème de son 24e congrès qui se tiendra, à Alma, les 8 et 9 mai prochains.

La SNQ du Saguenay-Lac-St-Jean invite donc tous les groupes et personnes intéressés, commissaires, comités de parents, syndicats, enseignants, etc, à participer à ces journées d'études.

Un problème fondamental

Elle souligne, sans donner de noms, qu'elle entend bien inviter des spécialistes à ses assises et rappelle que la question de l'Education reste fondamentale dans le développement de toute société.

Alors que dans certains milieux on commence à parler de tenir les états généraux de l'Education, le geste posé par la SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean est, peut-être, un premier jalon dans cette voie.

Appui à l'Est du Québec

Par ailleurs la SNQ (il s'agit toujours de celle du Saguenay-Lac-St-Jean et j'éviterai de le répéter d'ici la fin de l'article parce que c'est long) appuie la population du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et invite fortement les gouvernements québécois et canadien à renégocier une reconduction de l'entente de coopération sur le développement, entente qui prend fin le 31 mars prochain.

''Il serait mauvais, note la SNQ, de mettre fin aux programmes spéciaux au moment où la région commence à peine à disposer des infrastructures minimales requises pour lui assurer un vrai développement. La SNQ a également décidé de souscrire une action de $100 à Tricofil et elle invite tous les organismes qui peuvent le faire à l'imiter.

Que l'Eglise dénonce le capitalisme

D'autre part, il y a quelques semaines, dans un mémoire présenté à la mission diocésaine de recherche pastorale, la SNQ a invité l'Eglise institutionnelle et l'Eglise des chrétiens à travailler à un projet collectif digne des racines québécoises.

''Peut-on se refuser à penser que, en 1976, le vrai problème du Québec est peut-être un problème politique. L'urgence, pour le bien de la collectivité québécoise, est peut-être le changement du régime capitaliste, générateur de chômage et de bien-être social. Une mentalité sociale est présentement en devenir, visant à utiliser la démocratie autrement que tous les quatre ans et où les quarante milliards de produit national brut québécois serviront des projets collectifs plus prioritaires et humanitaires que les Jeux olympiques''.

Photo LE JOUR: Michel Giroux

Denis ''Z'' Hardy n'est pas le ministre le plus pressé au parlement. Les citoyens de Sept-Iles attendent depuis l'été dernier qu'il débloque une subvention pour leur radio communautaire.

PAS DE NOUVELLES? Bonnes nouvelles? Coupures de presse, informations, écrivez-moi: Jacques Guay, Le JOUR, tribune de la presse, hôtel du gouvernement Québec.

cartes d'affaires

Saguenay et Lac Saint-Jean

Tél.: (418) 543-9266
AGENCE D'ASS. CINQ-CENT INC.
Assurances générales
440 est, rue Racine, Chicoutimi, C.P. 275

(418) 543-3115
GUSTAVE CLAVEAU et FILS
COURTIERS AGRÉES EN ASSURANCES GÉNÉRALES
VIE — FEU — VOL
Plan de retraite
54 est, rue Racine CHICOUTIMI

Ma Librairie Musicale
ABC ELECTRONIQUE
811, Saint-Joseph
ROBERVAL (418) 275-2457

MARC-ANDRÉ BÉDARD
AVOCAT
CHICOUTIMI
DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI

CLAIRE SIMARD
Chirurgien Dentiste
ALMA

LA LIBRAIRIE CO-OP POPULAIRE
(20% d'escompte aux membres)
690, rue COLLARD
ALMA
(418) 668-7868

Docteur Jean-Charles Claveau
Pédiatre
CHICOUTIMI

R. GUY DION, O.D.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
SPÉCIALISTE DE LA VUE
TÉL.: (418) 549-7461
369 est, rue Racine Chicoutimi

Rapport Castonguay sur l'urbanisation

Les "dégâts" de l'auto devraient être payés par l'automobiliste

par François Demers

Si le simple citoyen est responsable de l'inflation (au même titre que les grandes compagnies), le simple citoyen est responsable des dégâts causés au milieu urbain par l'automobile devenue le moyen de transport de la "masse".

En conséquence, le moyen de limiter les dégâts de l'automobile, c'est de les faire entièrement payer par l'automobiliste.

Tel est l'un des concepts clefs utilisé par Claude Castonguay, ancien ministre libéral des Affaires sociales, responsable au sein de la Régie anti-inflation fédérale de l'application de la loi Trudeau dans l'est du Canada, dans son étude sur "l'Urbanisation au Québec" rendue publique hier.

Le bureau privé de l'actuaire Claude Castonguay a touché quelque $60,000 en deux ans pour participer à la préparation de ce document de 510 pages et dont le coût global, y compris 9 annexes non encore publiées, se situera autour de $250,000.

Le gouvernement libéral dans son discours inaugural mardi en a approuvé la philosophie de base.

Près de 50 pages sont consacrées à l'analyse du transport urbain et à l'omniprésence de l'automobile.

On y reconnait par exemple que les utilisateurs des automobiles "assument le coût d'achats et d'entretien de leurs véhicules, le coût des accidents personnels et du temps consacré au transport, en plus des taxes spécifiques au réseau routier (frais d'enregistrement permis, taxe de 19 sous par gallon d'essence) soit en défraient les coûts en partie, le reste étant à la charge de la collectivité."

Transfert légitime

"Aux dépenses privées s'ajoutent, continue le texte, celles de la construction et de l'entretien des routes et des ponts, celle des services policiers affectés à leur surveillance et aussi celles qui résultent de la détérioration de l'environnement par la pollution de l'air, la pollution par le bruit et la laideur".

Sans compter, ce qui est précisé plus loin, les différents coûts de démolition et reconstruction liés à la construction des rues, voies rapides et stationnements.

Or, malgré les diverses taxes déjà payées par l'automobiliste et qui vont au financement des infrastructures routières, le rapport conclut "que le secteur routier ne s'autofinance pas; il reçoit au Québec une aide estimée entre vingt et trente pour cent."

Il faut donc, ajoute-t-il trouver les moyens nécessaires pour faire payer à l'automobiliste individuel le prix de cette différence. Par exemple, une taxe spéciale établie par surveillance électronique pour ceux qui voyagent au centre-ville aux heures de pointe; augmenter le coût des stationnements, etc...

Une telle opération est considérée comme pleinement légitime par les auteurs de l'étude puisqu'à leurs yeux, si les Québécois utilisent tant l'automobile privée, c'est essentiellement parce qu'ils l'ont choisi, à cause de son confort et de sa rapidité.

Points saillants

(F.D.) Points saillants du rapport Castonguay sur "l'urbanisation au Québec":

●Elargissement souhaité des pouvoirs du ministère des Affaires municipales et changement de son nom en celui de ministère des Affaires urbaines et municipales;

●Agrandissement souhaité du territoire de la Communauté urbaine de Montréal de façon à inclure Ville de Laval, la partie urbaine du nord de Ville de Laval et la partie urbanisée de la Rive-Sud;

●Agrandissement souhaité du territoire de la Communauté urbaine de Québec du côté de la Rive-Sud;

●Démocratisation de la vie politique municipale par la généralisation de la formule des partis politiques, avec présence d'au moins un parti politique d'opposition et suppression de l'élection du maire au suffrage universel;

●Augmentation des ressources financières des municipalités notamment par le retrait sur une période de cinq ans de la taxe foncière pour les fins scolaires;

●Prise en charge par le pouvoir politique municipal des organismes parallèles du type Commission de transport ou Bureau d'assainissement des eaux;

●Elimination complète des subventions non statuaires du gouvernement aux municipalités et réduction des subventions statutaires par le transfert de certains champs de taxation (taxe sur la gazoline, taxe de vente, etc.) aux pouvoirs locaux;

●Régionalisation accrue des corps policiers mais transfert des responsabilités en matière criminelle au palier provincial de façon à permettre à la police locale "de se concentrer sur une fonction de gendarmerie et d'application des règlements municipaux";

●Modification graduelle du système de l'impôt foncier de telle sorte que le sol soit plus taxé que les constructions qu'on y érige;

●Pas de banques de terrains établies par le gouvernement municipal mais plutôt une taxation plus habile, notamment sur les gains spéculatifs;

●Rapatriement au palier local de la décision relative à la création, au maintien et à l'étendue d'un service de transport en commun;

●Imposition moins prononcée des constructions domiciliaires uni et plurifamiliales.

Affaires urbaines: Les interventions fédérales directes doivent cesser

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec doit prendre tous les moyens à sa disposition pour que cessent, dans le domaine des affaires urbaines, les interventions fédérales directes.

C'est l'une des recommandations majeures contenues dans le rapport d'un groupe de travail sur

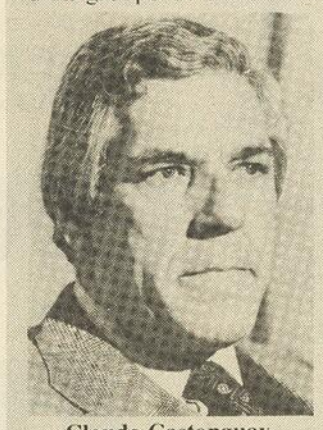

Claude Castonguay

l'urbanisation, déposé mercredi à l'Assemblée nationale, par le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom.

Le rapport qui propose aussi la transformation du ministère de M. Goldbloom en un ministère des Affaires urbaines et municipales, note que "le gouvernement fédéral est omniprésent dans les affaires urbaines".

Cette omniprésence ne peut qu'être très lourde de conséquences, soutient le groupe.

Dans le discours inaugural de la présente session, lu mardi par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe, le gouvernement québécois souligne que le travail du groupe d'étude sera prochainement soumis à l'attention des parlementaires. Le gouvernement précise aussi qu'il est d'accord avec "la philosophie de base du rapport" du groupe dont le mandat était de "Formuler au gouvernement les lignes directrices d'une politique générale d'urbanisation".

Le groupe d'étude estime qu'on ne saurait perdre de vue que les villes constituent "l'expression spatiale" de l'organisation économique et sociale que se donne une société pour atteindre ses objectifs.

Citant des exemples d'interventions fédérales directes, le groupe déplore le fait que le gouvernement central assume depuis plusieurs années un rôle déterminant dans le secteur de l'habitation.

Ses interventions ponctuelles dans le cadre des programmes d'aide au développement régional et d'initiatives locales constituent aussi selon le groupe, des interventions directes que doit faire cesser le gouvernement québécois.

Le groupe d'étude note que la lenteur des gouvernements provinciaux à intervenir dans le secteur de l'habitation, par exemple, explique les raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral a détenu en bonne partie le monopole des politiques de logement et d'habitation au Canada.

cartes d'affaires

Code Régional: 418
Bur.: 662-6579
Rés.: 347-3115

VICTOR-U. LAROUCHE
Notaire

(sur rendez-vous)
Les Galeries Lac St-Jean Inc.
C.P. 700
ALMA, P.Q.

CGFI Gabriel Fortin, Inc.
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
240 nord, rue DEQUEN
ALMA
(418) 668-8373
(418) 662-5780

GABRIEL-M. CÔTE LL.L.
AVOCAT
23 est, rue Racine
Chicoutimi
Bur. (418) 549-8150
Rés. (418) 543-0018

PAGE, LAPOINTE, ROY, TRUCHON et GIRARD
AVOCATS
123 est, rue RACINE
CHICOUTIMI
(418) 543-0725

RICHARD DUFOUR LL.L.
AVOCAT
23 est, rue Racine
Chicoutimi
Tél. bur. (418) 549-8150
rés. (418) 549-1474

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

Situation catastrophique des droits de l'homme au Chili

SANTIAGO DU CHILI (d'après l'AFP) — La situation des droits de l'homme au Chili est "catastrophique" et le restera tant que les Etats-Unis continueront à fournir de l'aide à ce pays, ont affirmé hier trois membres démocrates de la Chambre des représentants. Tom Harkin, de l'Iowa, George Miller, de la Californie et Tony Moffett, du Connecticut, basent cette conviction sur une enquête de six jours au Chili qu'ils qualifient "d'analyse la plus exhaustive" effectuée depuis le renversement du président Salvador Allende le 11 septembre 1973. En conséquence, ils s'efforceront d'obtenir comme premier pas la suppression immédiate de toute aide militaire au Chili, ont-ils annoncé au cours d'une conférence de presse hier.

Les critiques des parlementaires n'épargnent pas l'ambassade des Etats-Unis: "Nos diplomates, comme la junte, veulent faire voir seulement les aspects positifs du régime", déclare M. Miller. "Le fait que les magasins sont pleins n'est pas une mesure de la démocratie. La véritable mesure est que les dirigeants se refusent même à admettre l'existence des centres des tortures". Un membre du groupe, M. Harkin, a relaté avec photos à l'appui sa tentative, vaine, de pénétrer au centre de torture le plus notoire, le redoutable Villa Grimaldi dont l'adresse lui avait été révélée par un ami américain qui y avait été détenu.

"J'ai pu franchir la grande porte de fer, en taxi, le chauffeur était nerveux. A l'intérieur de l'enceinte, des policiers en civil, les individus les plus pouilleux que l'on puisse imaginer, aucun uniforme nulle part, des amas de mitraillettes, pas moyen d'entrer dans l'immeuble".

vous allez
avoir affaire
à moi!

Oui, ça existe encore du monde comme ça. Toujours prêt à rendre service, quelle que soit l'heure, quel que soit l'ennui mécanique signalé. C'est notre vocation!
En fait, le TOURING CLUB MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, une association par laquelle des automobilistes se donnent des services. Pour tout automobiliste, faire partie du TOURING CLUB MONTRÉAL comporte de nombreux avantages, en voici quelques-uns...

Service routier 24 heures
Dès que vous devenez membre du Touring Club Montréal, vous avez droit à un service de dépannage fonctionnant 24 heures par jour et ce service est GRATUIT les cinq premières fois que vous y avez recours durant l'année. Rapide aussi, car le Touring Club Montréal possède une flotte de véhicules de service entièrement équipés. A l'extérieur de Montréal, le Touring Club est affilié à quelque 25,000 stations-service qui offrent aux membres ce même service gratuit.

Nouveau service d'inspection mobile
Nous offrons aussi à nos membres, moyennant un prix fixe, l'expertise et l'impartialité d'un mécanicien automobile "Classe A". Sur demande, ce mécanicien fait l'inspection de votre voiture en 100 points, ce qui est important avant d'acheter une voiture d'occasion ou avant l'expiration de votre garantie.
Pour devenir membre du Touring Club Montréal, retournez-nous, dûment rempli, le coupon ci-dessous, ou encore composez 849-4545.

on s'affaire à vous dépanner!

Je désire devenir membre du **Touring Club Montréal**
☐ Ci-inclus mon chèque au montant de $25 (cotisation $20 plus $5 pour les frais d'inscription).
☐ Veuillez porter les frais à mon compte ☐ CHARGEX ☐ MASTER CHARGE
☐ Je vous ferai parvenir mon chèque dès réception de ma carte de membre.
Nom _____
Adresse _____ App. _____
Téléphone _____ Bur. _____ Dom. _____
Signature _____ Date _____
Pour plus de renseignements, composez 849-4545.
LJ-1

Touring Club Montréal
AFFILIÉE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES
AMERICAN AUTOMOBILE ASSOCIATION

Nouvelles d'Amérique latine

• CHILI

MEXICO, (PL) — Le chômage et la malnutrition infantile sont deux fléaux qui s'abattent actuellement sur le peuple chilien en raison de la politique économique du régime militaire, dénonce le journal mexicain l'"Excelsior".

Une note du correspondant Giancomo Foa, publiée par le journal mexicain, souligne que de nombreux enfants nés après le coup d'Etat militaire de 1973, grandissent anormalement en raison d'une malnutrition avancée. Le travail publié par le journal chilien "El mercurion" calcule aussi une mortalité infantile de 63,3 pour mille enfants de moins d'un an. La cause déterminante est la malnutrition.

•BRESIL

MEXICO, (PL) — Le produit national brut du Brésil s'est réduit de six pour cent en 1975 et l'on n'a envisagé aucune croissance pour cette année, a déclaré l'économiste brésilien Theotonio dos Santos.

Au cours des deux dernières années, l'économie brésilienne a enregistré des déficits de six milliards 700 millions de dollars, ce qui a entraîné des demandes de prêts s'élevant à plus de cinq milliards de dollars, a-t-il précisé. Ledit "miracle économique brésilien" a disparu et, devant la critique situation économique du pays, le régime se voit limité dans ses tentatives d'obtenir de nouveaux prêts, a ajouté Dos Santos en conférence de presse.

A la fin de 1975, la dette extérieure brésilienne dépassait 20 milliards de dollars, soit quatre fois plus qu'en 1970.

•VENEZUELA

CARACAS, (PL) — L'ex-ministre des Mines et Hydrocarbures, Juan Pablo Perez Alfonso, a critiqué le gaspillage des ressources qu'obtient le Venezuela du pétrole, lesquelles sont utilisées à son avis dans des articles inutiles et de luxe.

•EQUATEUR

QUITO, (PL) — 15 mille étudiants universitaires équatoriens ont manifesté publiquement leur refus des pratiques démocratiques "traditionnalistes" en demandant la remise du pouvoir au peuple au cours d'une manifestation organisée par la fédération des étudiants de l'université centrale.

•URUGUAY

BUENOS AIRES, (PL) — Une centaine de militaires ont été détenus en Uruguay au cours des deux derniers mois, a-t-on appris dans la capitale argentine. Parmi eux se trouve le deuxième commandant d'une division de l'armée ainsi que plusieurs colonels.

God save Britain

LONDRES (AFP) — La livre qui dégringole, le premier ministre qui démissionne, la soeur de la reine qui se sépare de son mari, les terroristes irlandais qui mettent tous les jours des bombes dans le métro: la Grande-Bretagne est mise à bien rude épreuve.

C'est avec un mélange d'incrédulité et d'effroi que les Britanniques tournent depuis quelques jours le bouton de la radio ou de la télévision et ouvrent leur journal du matin. La pénible atmosphère de "tout fout le camp" dans laquellele pays se débat depuis des années de crise économique fait place, depuis quelques jours, à une ambiance de catastrophe.

Non pas que tout le monde considère que la démission du premier ministre Harold Wilson soit une catastrophe. Il n'avait pas que des admirateurs. Mais son depart pose plus de questions qu'il n'en résoud à un moment où la Grande-Bretagne a plutôt besoin d'être rassurée sur son avenir.

"Tonton Jim"

Dans ce point de vue, le secrétaire au "Foreign Office" James Callaghan apparaît à beaucoup comme le candidat idéal à la succession de M. Wilson. Sa tête poupine et sa silhouette massive font de lui le "bon gros tonton Jim" qui rassure la famille.

Ce n'est pas tellement un "homme d'avenir" puisque, à 64 ans, il est plus vieux que Wilson. Mais on sait qu'avec lui on ne court pas à l'aventure "marxiste" comme avec Tony Benn, ou à la guerre ouverte entre le gouvernement et les syndicats comme avec Mme Margaret Thatcher, chef du Parti conservateur.

L'homme de la rue est peut-être encore plus sensibilisé à la campagne de terreur de l'IRA qu'à la chute de la livre et au changement de premier ministre.

Par ailleurs les malheurs matrimoniaux de la princesse Margaret troublent les millions de traditionalistes pour qui la monarchie et la famille royale demeurent les symboles de la grandeur et de l'unité du pays. Mais beaucoup, surtout parmi les jeunes, ne se sentent guère concernés par la banale histoire de séparation d'un homme et d'une femme qui ne prennent plus, depuis longtemps, aucune part dans la vie publique du pays. Comme pour se mettre au goût du jour, le temps, depuis 48 heures, est redevenu typiquement anglais: ciel sombre et bas. Il pleut presque sans arrêt... et la météo ne prévoit pas d'éclaircissement.

Après sa cinquième défaite

Reagan pourrait se joindre a Ford

En donnant, mardi, au président Ford sa cinquième victoire consécutive sur M. Ronald Reagan dans les "primaires", l'électorat républicain de l'Illinois a, semble-t-il, signifié à l'ancien gouverneur de la Californie que ses chances dans la course présidentielle étaient désormais des plus réduites. De son domicile californien, M. Reagan n'en a pas moins refusé, hier, de s'avouer battu, déclarant: "Nous irons à la convention nationale, en août, avec au moins une chance sur deux d'enlever l'investiture".

CHICAGO (AP, Reuter) — La nouvelle victoire, mardi, aux élections primaires de l'Illinois, du président Gerald Ford devant son rival républicain M. Ronald Reagan pourrait faciliter le rapprochement entre les deux hommes. L'ancien gouverneur de la Californie a dû se contenter de 40 pour cent des suffrages contre 59 pour cent à M. Ford et a ainsi enregistré, après le New Hampshire et la Floride, sa troisième défaite consécutive. On dit que sa campagne commence à lui coûter beaucoup d'argent. Aussi, les conseillers du président américain espèrent-ils arriver à convaincre M. Reagan de faire équipe avec M. Ford en acceptant le poste de vice-président que M. Nelson Rockefeller a depuis longtemps décidé de ne pas briguer.

Néanmoins, M. Reagan qui se veut plus conservateur que M. Ford, a déjà déclaré à plusieurs reprises que cela ne l'intéressait pas. Le désir profond des conseillers de M. Ford est d'éviter que la bataille politique entre les deux hommes ne s'aiguise et que les critiques de plus en plus acerbes de l'ancien gouverneur de la Californie ne nuisent au président et en définitive à tout le Parti républicain au seul bénéfice des démocrates.

Mais, en aucun cas, les vaincus de mardi ne semblent décidés à laisser la place. M. Reagan qui, plus prudent qu'au début de sa campagne, avait annoncé qu'un résultat de 40 pour cent constituerait une victoire pour lui, a déclaré, hier, qu'il avait atteint son objectif et démontré le mécontentement existant au sein du Parti républicain.

Frank Church entre dans la course

WASHINGTON (AFP) — Alors que, au lendemain de leur défaite dans les primaires de l'Illinois, deux des candidats "libéraux" à l'investiture démocrate, MM. Sargent Shriver et Fred Harris, envisagent sinon de se retirer de la compétition, du moins de limiter sévèrement leurs efforts, faute de fonds, un nouvel aspirant à la présidence se prépare à entrer dans la course: le sénateur Frank Church a invité la presse à assister aujourd'hui à l'annonce officielle de sa candidature, dans la petite ville d'Idaho City, à quelque 4.000 km de Washington. M. Church, que ses activités à la présidence de la commission sénatoriale d'enquête sur les services de renseignement et de la sous-commission sur les entreprises multinationales ont rendu familier à des millions de téléspectateurs, espère récolter un nombre appréciable de délégués acquis à sa cause dans les élections primaires des états de l'ouest, et faire ainsi figure honorable à la convention démocrate de New York en juillet. Ses espoirs risquent cependant d'être contrés par la candidature, tardive comme la sienne, du jeune gouverneur de Californie, M. Edmund Brown.

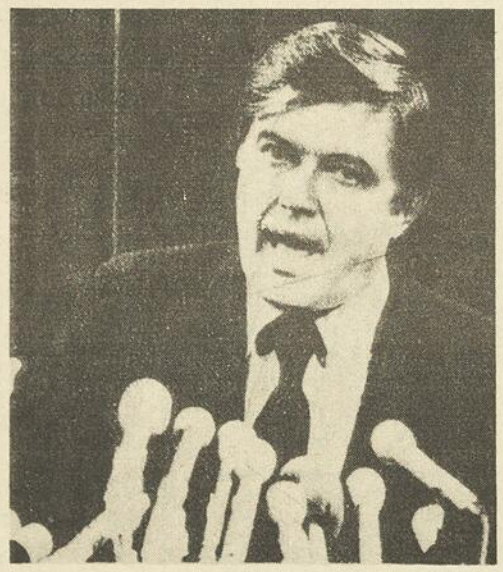

(téléphoto AP)

Frank Church: de la commission à la présidence?

Randolph Hearst au secours de "Patty"

SAN FRANCISCO, (AFP) — Le père de la jeune Patricia Hearst, le magnat de la presse M. Randolph Hearst, est allé à la barre des témoins mardi pour défendre sa fille, accusée de participation au hold-up d'une banque à San Francisco en février 1974. M. Hearst a vigoureusement démenti les allégations du témoin de l'accusation, le psychiatre Harry Kozol, qui avait déclaré devant le juge et le jury lundi que la jeune héritière avait rallié les rangs de ses ravisseurs de l'Armée symbionèse de libération (SLA) parce qu'elle était "une rebelle à la recherche d'une cause", prête à se convertir au terrorisme. La SLA, avait ajouté le Dr Kozol, lui avait offert "le moyen de se débarrasser du tumulte qu'elle ressentait en elle-même". Bien au contraire, a déclaré le père de la jeune femme, Patricia Hearst "était une jeune fille très gaie, jolie, de compagnie très agréable" bien qu'en même temps elle avait "une forte personnalité". Et, soucieux de mettre un terme aux rumeurs selons lesquelles les rapports entre Patricia et ses parents avaient été tendus, même avant son enlèvement, M. Hearst a souligné qu'elle venait souvent rendre visite à ses parents alors qu'elle vivait avec son fiancé de l'époque, M. Stephen Weed.

Fièvre électorale en Asie du Sud-Est

BANGKOK (Reuter) — De la Thaïlande au Vietnam en passant par le Cambodge, ils sont des millions d'électeurs à se préparer à de prochaines élections générales aux styles très contrastés.

Les premiers à se rendre aux urnes sont les Cambodgiens — le 20 mars — pour élire leur première Assemblée législative depuis la victoire des Khmers rouges en avril dernier.

Ce sont ensuite plus de vingt millions de Thaïlandais qui répondront à leur devoir électoral le 4 avril. Ces nouvelles élections générales ont lieu à la suite de la dissolution, il y a deux mois, de l'Assemblée nationale à la demande du premier ministre Kukrit Pramoj. Enfin, le 25 avril, les électeurs nord et sud-vietnamiens choisiront leurs représentants à une Assemblée nationale commune devant ouvrir la voie à la réunification. C'est la première fois que l'ensemble des Vietnamiens participeront à des élections législatives depuis qu'avait commencé la guerre d'Indochine il y a trente ans.

Des élections devaient également avoir lieu au mois d'avril dans un quatrième pays —le Laos— mais elles sont remises à plus tard, à la suite de la proclamation en décembre dernier de la République populaire démocratique laotienne, sous la direction du Pathet Lao.

Au Nord et au Sud-Vietnam, chaque tranche de 100.000 électeurs élira un représentant à l'Assemblée nationale commune. Elle aura 248 membres du Nord-Vietnam et 240 du Sud-Vietnam. Hanoï, qui sera la capitale du pays réunifié, aura 21 représentants, et Saigon 35.

Dans le nord, les candidats peuvent se présenter sans être parrainés. En revanche, les candidats du sud doivent être proposés par les organisations populaires aux comités de Saigon qui feront un choix parmi eux. Des séminaires sont organisés pour étudier la loi électorale, tandis que se réunissent les organisations révolutionnaires pour discuter les listes des candidats possibles.

carrières et professions... 35¢ la ligne agate

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE
- Expérience canadienne
- Minimum 5 ans

Envoyez curriculum vitae

Les Architectes Tétreault, Parent, Languedoc
2141 rue Montcalm
Montréal
H2L 3H8

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE
DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS DES ENSEIGNANTS QUALIFIÉS DANS LES MATIÈRES SUIVANTES:
- Arts plastiques & communication de masse
- Chimie
- Anglais langue seconde
- Musique (flûte & guitare)
- Mathématiques
- Initiation au droit

Les personnes intéressées doivent communiquer avec les Services du Personnel au numéro de téléphone suivant:

(819-771-7311)

monde

La Syrie semble s'être rangée aux côtés de la droite libanaise

Le général Aziz Ahdab, chef de la rébellion de l'armée libanaise contre le président Soleiman Frangié, a annoncé, hier, qu'il avait suspendu l'ordre d'attaquer la résidence du président de la république. Le commandant de la région militaire de Beyrouth a précisé qu'il avait pris cette décision après avoir conféré par téléphone avec le président syrien Hafez el-Assad. La Syrie a, pour sa part, qualifié le soulèvement militaire de "putsch de TV" et a souligné que de nouvelles violences au Liban entraîneraient la partition du pays.

BEYROUTH (Reuter) — Les efforts que déploie la Syrie en vue de trouver une solution politique à la crise libanaise rangent Damas du même côté que les maronites conservateurs. Tandis que les milices prosyriennes s'efforcent depuis trois jours d'empêcher l'épreuve de force entre partisans du président Soleiman Frangié et forces de gauche, de nombreux dirigeants libanais et palestiniens se sont rendus à Damas dans l'espoir d'y négocier la solution qui mettra fin à la crise ouverte par l'ultimatum militaire enjoignant au chef de l'Etat de se démettre.

L'initiative paraît être aujourd'hui entre les mains des dirigeants syriens. Les observateurs se demandent toutefois combien de temps le régime baasiste parviendra à contenir la gauche libanaise. Celle-ci rend le président Frangié responsable de la guerre civile qui a fait plus de 10.000 morts en 11 mois de combats.

Tant les phalangistes chrétiens consevateurs qu'une personnalité aussi proche de Damas que le leader du Parti Baas libanais ont fait savoir, mercredi, qu'ils étaient opposés à un départ de M. Frangié sous la contrainte militaire. De son côté, le ministre de l'Intérieur, M. Camille Chamoun, s'est rendu au palais présidentiel de Baabda, dans les collines dominant Beyrouth. Il a déclaré à sa sortie qu'il n'y avait pas de vacance du pouvoir et que les événements ne pressaient pas.

M. Chamoun a également souligné que de toutes façons, les prochaines élections présidentielles doivent avoir lieu en juillet. Fidèle à la ligne de la droite qui fait passer le retour au calme avant toute réforme politique, il a appelé à la restauration de l'ordre et de la sécurité dans le pays. Dans une interview à Ash-Sharq, prosyrien, M. Assem Qanso, chef du Baas libanais, a désavoué le coup de force militaire contre le chef de l'Etat. Il s'agit "d'un slogan tactique qui sert les intérêts de ceux qui préparent les accords du Sinaï et de ceux qui veulent se servir de l'armée musulmane pour faire un premier pas vers la partition du Liban", a-t-il affirmé. Pour sa part, la radio phalangiste a repris un thème identique. Elle a dénoncé le complot de la partition et accusé M. Joumblatt et le lieutenant Ahmed al-Khatib, leader des dissidents de "l'Armée arabe du Liban" de vouloir s'emparer du pouvoir. Il y a quelques semaines à peine, la gauche libanaise soupçonnait la droite des mêmes desseins.

(Téléphoto PC)

JERUSALEM (AFP) — Les incidents qui se déroulent en Cisjordanie depuis plusieurs jours ont fait hier leurs premières victimes: trois jeunes Arabes ont en effet été blessés — dont l'un grièvement — ainsi que trois policiers israéliens. Selon un communiqué officiel, trois jeunes automobilistes cisjordaniens qui tentaient de forcer un barrage de police sur la route reliant Jérusalem à Jéricho, ont été blessés par les balles des forces de l'ordre. L'un d'eux, indique le communiqué, serait dans un état grave. Ces incidents en Cisjordanie ont atteint une ampleur particulière à Hébron, Khalkoul, Jérusalem-est et Toulkarm à Hébron, plusieurs voitures appartenant à des Israéliens ont été incendiées. Sur la photo: des soldats israéliens rouent de coups un manifestant arabe.

bref monde

Organisme unitaire de toute l'opposition espagnole

MADRID, (AFP) — La junte démocratique d'Espagne et la plate-forme de convergence démocratique ont confirmé hier la création d'un organisme unitaire de toute l'opposition. Un communiqué publié par le Parti carliste, membre de la plate-forme, indique en effet que le comité de coordination de ces deux formations s'est réuni à Madrid et qu'il est parvenu à un accord à caractère immédiat.

Concorde: Paris-Washington, trois fois par semaine

PARIS (AFP) — La compagnie aérienne "Air France" a indiqué hier que le supersonique franco-britannique "Concorde" assurera trois jours par semaine dans les deux sens le service sur la ligne Paris-Washington. "Concorde" quittera l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à 20 heures locales le dimanche, le mercredi et le vendredi, et se posera à l'aéroport de Washington-Dulles à 17h50 locales, soit un vol sans escale de trois heures cinquante contre près de neuf heures pour un appareil subsonique.

ONU: résolution sur le Mozambique

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP)— Le conseil de sécurité a approuvé hier à l'unanimité une résolution demandant à tous les pays et à l'organisation des Nations unies de fournir une assistance financière, technique et matérielle au Mozambique pour compenser les pertes causées par la décision du Mozambique d'appliquer des sanctions contre la Rhodésie.

Cette résolution condamne les actes de provocation et d'agression du "régime illégal de Rhodésie du Sud" contre le Mozambique.

Le représentant de la France, M. Jacques Lecompt, avait déclaré auparavant que la France voterait "positivement et de grand coeur" pour cette résolution. Il avait assuré le ministre des Affaires étrangères du Mozambique que la France examinerait les problèmes de son pays avec la plus grande compréhension aussitôt que des contacts concrets auront pu être noués entre les autorités du Mozambique et le futur représentant de la France.

Manifestation contre la réforme de l'université en France

PARIS (Reuter) — Vingt-trois policiers et un nombre indéterminé d'étudiants ont été blessés hier à Paris au cours d'une manifestation violente contre la réforme de l'université, devant le ministère de l'Education nationale. Les étudiants ont lancé des pierres sur les policiers. Ceux-ci ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser plusieurs milliers de manifestants à Saint-Germain-des-Prés. Une manifestation nationale sera organisée aujourd'hui pour protester contre le caractère sélectif de la réforme.

Le Front Polisario souhaite l'aide socialiste

LUANDA (AFP) — Le Front Polisario souhaite "un appui et une aide militaire efficace" des pays du bloc socialiste, l'Union soviétique, et "tout porte à croire que cela se concrétisera rapidement", a déclaré hier à Luanda un représentant du front, M. Boukhreis Habib. Selon M. Boukhreis Habib, qui conduit en Angola une délégation de la République arabe sahraouie démocratique, "une offensive généralisée est en cours contre les agresseurs marocains et mauritaniens "nous avons libéré tous les postes sous contrôle marocain la semaine dernière", a-t-il ajouté. Il a renouvelé sa demande d'aide notamment aux pays africains et a cité l'exemple de l'Algérie qui, a-t-il dit, "fournit un appui précieux, multiforme et global". Il a reconnu qu' "avec le bloc socialiste, jusqu'à présent, les relations se situent au niveau diplomatique" avant d'estimer qu'une "aide efficace" se concrétiserait rapidement.

Appel soviétique pour "écraser" le maoisme

MOSCOU (AFP) — Un appel visant à "écraser" le maoïsme est lancé par un groupe de chercheurs soviétiques dans un ouvrage collectif intitulé "Les aspects fondamentaux du problème chinois" que citait hier l'agence TASS. "La lutte contre le maoisme contribue à purger le Parti communiste de l'opportunisme et du révisionnisme", déclarent notamment les auteurs qui ajoutent: "Il va sans dire qu'il n'est pas question d'excommunier les communistes chinois du mouvement communiste mondial ou bien la République populaire de Chine du socialisme, mais de mener une lutte contre le groupe de Mao Tsé-toung". Accusé d'agir "contre les intérêts de la classe ouvrière chinoise et de tous les travailleurs, contre les intérêts du socialisme et de la paix".

"Northrop" et ses pots-de-vin

WASHINGTON, (AFP) — La société américaine "Northrop" a reconnu avoir effectué 861.000 dollars de paiements douteux entre 1969 et 1975 en Italie, en Grèce, au Portugal, en Somalie et en Turquie par l'intermédiaire d'une de ses filiales italiennes. "Northrop", un gros constructeur aéronautique, a déclaré dans un rapport transmis mardi à la commission américaine des bourses et des valeurs, que ces versements "pourraient avoir violé les lois applicables". Elle n'a pas précisé les noms des bénéficiaires de ces paiements mais a indiqué que les versements ont été effectués par la compagnie "Page Europa", filiale italienne de sa division "page Communication Engineers", spécialisée dans l'électronique.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Les sautes d'humeur de P.E.T.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

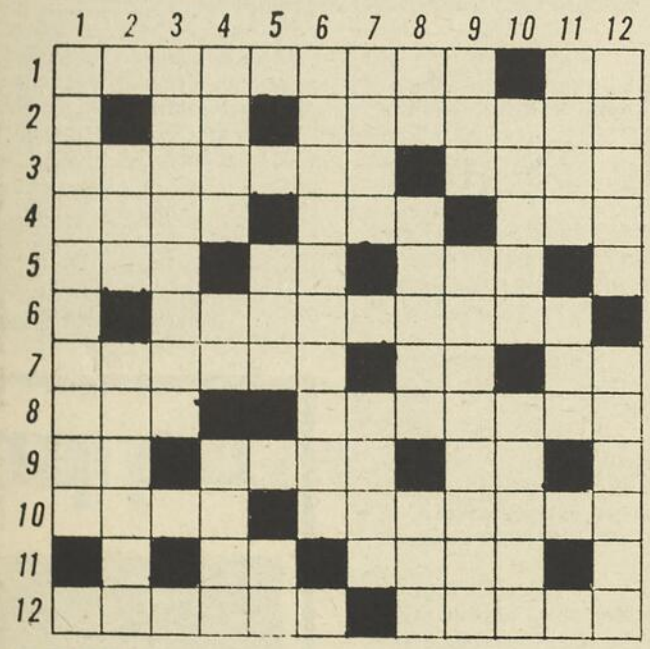

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Famille d'autrefois — Au début de l'alphabet.
2—Tout ce qui brille n'en est pas — Artifice cinématographique.
3—Nous fait rire — Marier.
4—Mille-pattes — Entreprit — Fait une soustraction.
5—Désavoua — Conjonction — Mot arabe signifiant fils.
6—Avançaas comme les oiseaux.
7—Resserrée — Voyelles jumelles — Fleuve de Russie.
8—Mauvaise conseillère — Ouvrier qui sasse.
9—Pronom indéfini — Genre de bonhomme sept heures d'avril — Au ciel.
10—Dire qu'une chose n'existe pas — Qui agit sans attention.
11—Année — Vitesse restante d'un navire.
12—Or noir russe — Fait son testament.

VERTICALEMENT

1—Faite par un ministre ou un patron.
2—Mot de mariés — Plante de montagne à fleurs jaunes.
3—Sans énergie.
4—Se dit d'un pain très dense en Normandie — Plus fort que le roi — Diminution d'une monnaie due à l'usage.
5—Dans le ciel — Symbole du sodium.
6—Défaut d'esprit.
7—Nom donné parfois aux aurochs — Dans une pièce.
8—Connu — Appartiennent aux anges — Brut.
9—Adoré par Séraphin — Ce qui offense l'amour-propre.
10—Arbre fournissant des fruits sucrés comestibles — Parties d'une habitation.
11—S'occupe — Vaut rien aujourd'hui.
12—Du pays basque — Pluie fine.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	I	N	T	E	M	P	S	■	E	R
2	H	O	T	E	S	S	E	■	A	I	N	E
3	O	S	E	■	A	T	■	A	U	■	C	I
4	T	E	■	I	R	R	U	P	T	I	O	N
5	O	L	E	F	I	A	N	T	S	■	U	T
6	G	I	T	■	N	P	■	E	■	G	R	E
7	R	E	■	R	E	A	L	■	C	R	U	S
8	A	R	M	E	■	S	U	C	R	E	E	■
9	P	E	I	N	E	S	■	R	I	S	■	P
10	H	■	S	E	N	E	Y	E	■	I	R	A
11	E	T	E	■	T	R	E	M	O	L	A	Y
12	S	E	R	R	E	■	R	E	I	S	■	S

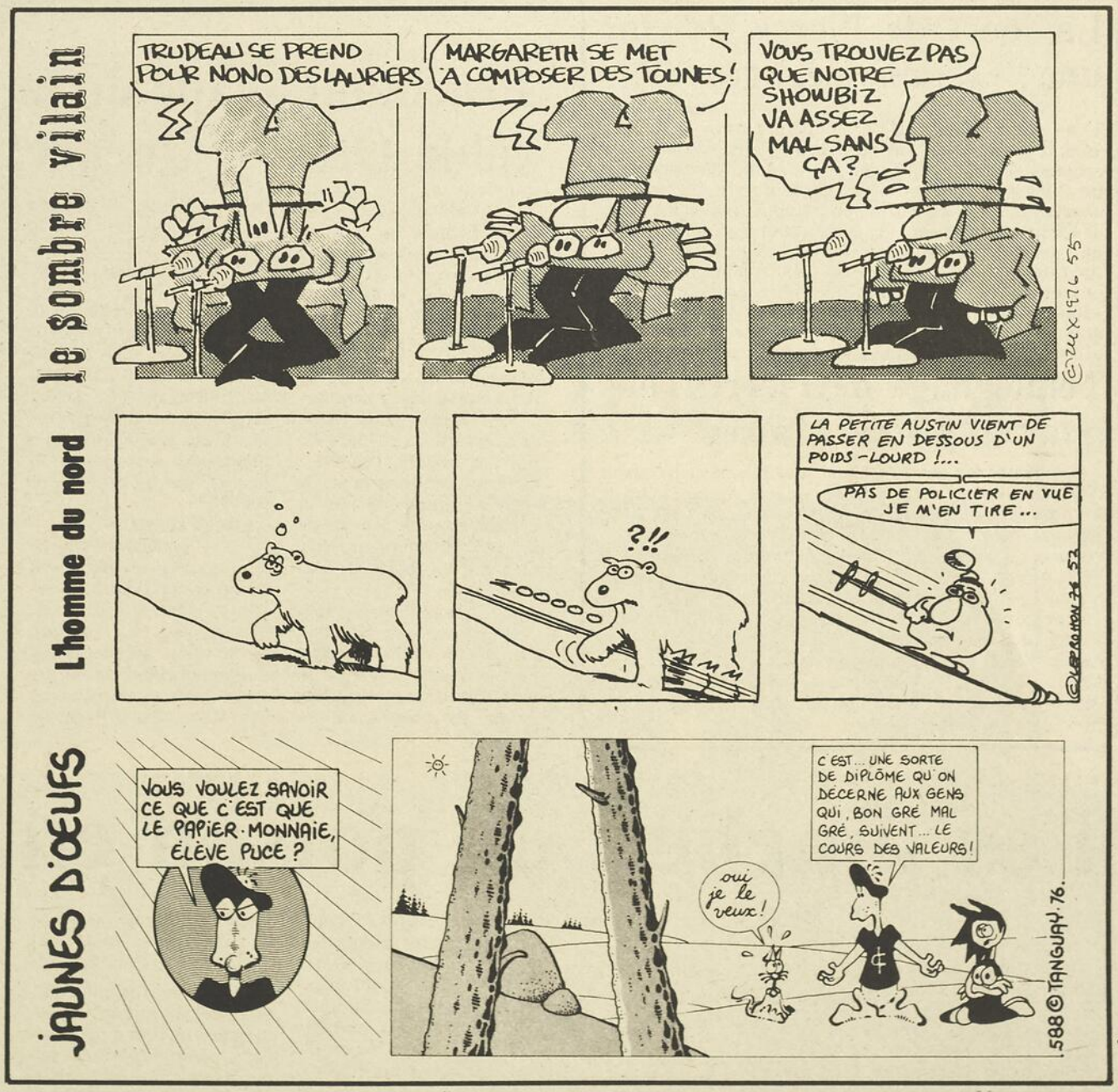

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

bref justice

Les Malo: 2 ans chacun

Claude Malo et sa soeur Jeannette, qui avaient été reconnus coupables d'avoir maltraité un bébé de dix mois, ont été condamnés au maximum de la sentence prévue, soit deux ans de prison chacun, par le juge Rhéal Brunet, hier. Isabelle Malo, l'enfant de Claude Malo, avait été confié à la soeur de ce dernier peu de temps après sa naissance. Ce séjour de l'enfant chez sa tante dura 17 jours en octobre 74. A l'issue de ce séjour, les personnes qui prirent l'enfant en charge se rendirent compte de son état lamentable. Isabelle avait reçu des brûlures sur tout le corps. Le juge Brunet a qualifié l'attitude du père "d'apathique et indifférente". Lui et sa soeur ont pris le chemin des cellules.

L'affaire Treu

C'est le 31 mars prochain qu'aura lieu l'enquête préliminaire dans l'affaire Treu où un ingénieur de Beaconsfield, Alexander Peter Treu, 54 ans, est accusé d'avoir eu en sa possession des documents confidentiels relatifs à la sécurité du Canada, documents qu'il aurait subtilisés il y a deux ans alors qu'il était à l'emploi de la Northern Electric. Ces documents traitent du système de protection contre les missiles. M. Treu a été arrêté lundi et il niait sa culpabilité devant le juge Jean Goulet mardi. Il a été libéré,mais a dû remettre son passeport au tribunal.

La mort de Pierre Boivin: une "certaine négligence"

Dans un verdict de 27 pages où il reconnaît qu'il y a eu "une certaine négligence" de la part de la compagnie, le coroner J. Armand Drouin a qualifié de "mort accidentelle sans responsabilité criminelle" l'accident de travail qui a coûté la vie à Pierre Boivin, 28 ans, au chantier de Atlas Construction à Cap-Rouge en banlieue de Québec le 20 février 75. Boivin était mort noyé quand un monte-charge est tombé au fond d'un puits en construction. Me Drouin a précisé que, compte tenu de la jurisprudence, cette certaine négligence n'était pas suffisante pour incriminer quiconque. Pourtant, "un homme prudent n'aurait pas permis que des employés utilisent ce monte-charge défectueux", a-t-il affirmé.

Témoignage de Pierre Tanguay au procès Massey

Pierre Tanguay, 24 ans, qui faisait la livraison d'animaux entre l'usine d'équarissage d'André Picard et le commerce de Gilbert Massey a raconté, hier devant le jury qui entend le procès de Gilbert Massey, comment ce commerce s'effectuait. Dans un "pick-up" non réfrigéré, il livrait à Massey environ 2,000 livres de viande par semaine. Massey, qui lui racontait que c'était de la viande pour les chats siamois, payait $0.40 la livre cette viande que l'on jugeait "à l'odeur", et $0.12 la livre lorsqu'elle était vraiment en trop mauvais état. Sans factures officielles. A la venue des policiers en avril 75, Massey a dit à Tanguay: "Faut pas parler de Reggio". Le procès se poursuit.

Protection du Vieux Longueuil

Le ministère va tenter de se justifier...

(LE JOUR) — C'est à 14 heures aujourd'hui à leur hôtel de ville que les citoyens de Longueuil pourront rencontrer les fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles.

A cette séance d'information, les fonctionnaires ont l'intention de répondre aux questions des citoyens et de justifier l'autorisation qu'ils ont accordée à l'entrepreneur Rosa Construction, de Saint-Hubert, de construire un immeuble de trois étages dans l'aire de protection de la maison Labadie.

On sait que la Société d'histoire de Longueuil s'est opposée depuis longtemps à ce projet et a lancé, en fin de semaine une pétition, qui a recueilli en quelques heures les signatures de 2,200 citoyens et rallié la plupart des corps intermédiaires de l'endroit.

La Société d'histoire étudie la possibilité de recourir aux tribunaux afin de rendre invalide le permis de construction émis par l'administration municipale.

L'organisme, qui dès le début de l'été dernier réclamait des modifications au règlement de zonage du quartier historique, estime que les procédures suivies par l'administration municipale comportent des vices qui pourraient rendre illégale l'émission du permis de construire.

C'est le 4 septembre 1975 que Rosa Construction demandait la permission de construire. Or le huit du même mois, un avis de motion affectant le règlement de zonage de tout le quartier historique de Longueuil était déposé au conseil municipal. C'est le 27 octobre suivant que l'entrepreneur obtenait la permission de construire bien que le conseil municipal ait été saisi depuis plus d'un mois des modifications proposées au règlement de zonage.

Prochaine étape de la guerre du câble Ottawa-Québec: le 28 juin

RIMOUSKI (PC) — La prochaine étape du débat juridique entourant la guerre du câble entre Québec et Ottawa se déroulera vraisemblablement le 28 juin prochain, à moins que la Cour d'appel ne statue d'ici là sur deux autres causes résultant de ce conflit.

Le juge Mark Dubé, de la cour des sessions de la paix, a en effet reporté à cette date sa décision sur la requête déposée en janvier dernier par les procureurs du câblodistributeur Raymond d'Auteuil, de Rimouski.

Ceux-ci ont demandé que le procès de leur client, sur qui pèse cinq accusations portées par le ministère fédéral des Communications, ne soit pas entendu tant que la Cour d'appel n'aura pas rendu son jugement dans la cause du protégé d'Ottawa, M. François Dionne, de Matane.

Le juge Dubé devait se prononcer, mercredi, sur cette requête, mais il a été dans l'impossibilité de le faire, n'ayant pas encore reçu la transcription des notes sténographiques des plaidoiries soumises le 21 janvier lors du dépôt de la requête.

Autres causes

C'est également le 28 juin que le juge Charles B. Quimper doit rendre son jugement dans le cas de M. Dionne, qui a été accusé par le ministère québécois des Communications de ne pas avoir respecté l'échéancier que lui avait fixé la Régie des services publics pour l'implantation d'un service de câblodistribution à Matane et dans la Vallée de la Matapédia.

Le procès a eu lieu l'automne dernier, à Rimouski.

Quant à l'appel interjeté par M. Dionne, il a été entendu les 8 et 9 mars, à Québec, et le jugement n'est pas attendu avant quelques mois.

Le câblodistributeur de Matane en appelle, avec l'appui du Procureur général du Canada, de l'ordonnance de la Régie québécoise, qui a scindé en deux un territoire qui lui avait été accordé par le CRTC et conteste en outre la juridiction du Québec en matière de câblodistribution.

Après trois semaines

Le procès [illegible] devant les

par Robert Lévesque

Commencé il y a un mois [illegible] cès de l'ex-agent de la GRC [illegible] accusé d'avoir fabriqué et déposé [illegible] qui a explosé devant la résidence [illegible] de la chaîne Steinberg en juillet [illegible] depuis trois semaines en dehors [illegible] du jury et sans que la presse [illegible] compte de ces débats de droit.

Hier, le procès reprend [illegible] douze jurés et trois témoins ont [illegible] un voisin du président Melvyn [illegible] Mont-Royal, une voisine de Re[illegible] Verdun, et un ancien compagnon [illegible] ce dernier à la GRC.

Le notaire Lionel Schwa[illegible] le 1685 Kenilworth à Ville Mont[illegible] habite le 407 Lazard au coin de [illegible] l'explosion du 26 juillet 74, a e[illegible] Peter V. Shorteno et au jury qu'[illegible] bruit de l'explosion cette nuit-[illegible] dans son bureau), il a couru à u[illegible] immédiatement aperçu un hom[illegible] en titubant.

M. Schwartz a appelé l[illegible] sorti. L'homme avait disparu. I[illegible] l'homme avait environ cinq pied[illegible] pieds, mais qu'il n'avait pas pu [illegible] ni ses mains, encore moins du [illegible]

Mme Régina Chartrand, u[illegible]

Le pri[illegible]

Les lunches: du poison en boîte!

TORONTO (PC) — Les gens qui, pour économiser quelques dollars, emportent leur lunch au travail, s'exposent à l'empoisonnement alimentaire, déclare un professeur de sciences de l'alimentation à l'Université de Guelph. Le Pr Cyril Duitschaever critique également le service fédéral de protection de la santé, ainsi que les supermarchés qui, selon lui, n'avertissent pas le public des dangers du lunch apporté dans un sac de papier.

Selon lui, les ingrédients les plus susceptibles de causer l'empoisonnement alimentaire sont la mayonnaise, la salade de pommes de terre, les viandes et les mélanges de viande.

"Le poulet, la dinde et le jambon viennent en tête, de même que le pâté de foie et les oeufs. La mayonnaise laissée à la chaleur a été la cause de la mort par empoisonnement alimentaire de plusieurs personnes à bord d'un paquebot italien, l'an dernier".

On a également attribué à la mayonnaise la mort de quatre passagers à bord d'un avion nolisé dans les îles Canaries, en février dernier.

Le Pr Duitschaever précise que parmi les symptômes d'empoisonnement alimentaire il y a les maux de tête, les crampes abdominales, les vomissements, la nausée, la fièvre et la diarrhée. Ces symptômes apparaissent habituellement de 12 à 36 heures après avoir absorbé de la nourriture contaminée.

Victimes ignorantes

Les symptômes peuvent durer jusqu'à une semaine, mais il dit que la plupart des cas ne sont pas signalés parce que les victimes ne réalisent pas qu'elles souffrent d'empoisonnement alimentaire.

Plus longtemps les aliments périssables sont laissés à la température de la pièce, plus rapidement les bactéries se multiplient.

Le professeur Duitschaever dit que les supermarchés ne font à peu près rien pour informer les clients des dangers possibles que comportent la préparation de sandwiches; quant au service de protection de la santé, il adresse le plus souvent ses fascicules informatifs aux institutions.

"C'est très bien d'envoyer des feuilles de statistiques, mais ce sont les gens qui font les sandwiches et qui les mangent, et ce sont eux qui doivent être informés".

Conjointement avec le Dr Zak Sabry, spécialiste en nutrition de Toronto, il donne les conseils suivants, qui peuvent servir de directives de protection contre l'empoisonnement alimemtaire:

— mettez dans la boite à lunch un paquet de glace artificielle, afin de garder les sandwiches froids.

— Congelez les lunches la nuit précédente. Ils dureront plus longtemps le lendemain, si la température est élevée.

— Limitez-vous aux sandwiches suivants: fromage, saucisson séché et beurre d'arachides. Ces ingrédients sont moins périssables que les autres.

semaines de débats

Samson reprend les 12 jurés

67ans qui habite le 3765 Ethel à Verdun en face de la maison où habitait l'agent Samson avec sa mère, a raconté que cettte nuit-là, vers trois heures, elle s'est levée et a aperçu de la lumière chez les Samson. Intriguée, elle a soudainement vu Robert Samson, en robe de chambre, qui descendait l'escalier extérieur aidé d'un homme. Un autre homme les attendait au bas de l'escalier, où deux voitures se trouvaient.

Mme Chartrand, qui a trouvé que Samson ''faisait pitié, était faible'', a entendu l'homme d'en bas dire: ''Fais attention, descends tranquillement''. Elle avoue avoir pensé que Samson venait de faire un arrêt de coeur en apprenant la mort de son père. Ce dernier était dans le coma depuis un certain temps, à sa connaissance.

Troisième témoin, le caporal Raymond Langevin était un compagnon de travail de Samson à la GRC. Il a reconnu l'imperméable trouvé sur les lieux de l'explosion comme étant celui de l'ex-agent. A l'automne 73 ou au printemps 74, il ne se souvient pas très bien, il portait un imper absolument semblable, mais le sien était de taille 42 alors que celui de Samson était un 40.

Un soir, en quittant le travail, Samson avait pris le sien par erreur. Langevin avait fouillé dans les poches de l'imper de Samson et avait trouvé une paire de gants noirs et des clefs. Il a également reconnu les gants, hier, ceux qui ont aussi été trouvés devant le 407 Lazard.

Jusqu'à $18 pour un gallon de sirop d'érable au Québec

par Jean-Noël Bilodeau

Touché comme tout le monde par l'inflation, le producteur de sirop d'érable compte récupérer, cette année, la hausse de ses coûts par une augmentation de .05 la livre de sirop.

Ainsi, dans la région métropolitaine de Montréal, où s'écoule le gros de la production saisonnière du sirop ''de première qualité'', le prix d'un gallon pourrait grimper jusqu'à $18.00, si les intermédiaires haussent à leur tour leur part de profit.

''On peut s'attendre, nous confiait hier le président de la fédération des producteurs de sucre et de sirop d'érable, M. Gilles Gauvreau, à ce que le prix au détail du gallon de sirop d'érable soit supérieur d'environ un dollar au prix de l'année dernière (qui variait de $10 à $15, selon les régions)''.

Ce prix, toutefois, ne sera pas affecté, comme l'année dernière, par la rareté du produit.

''L'année passée, dira le président des acériculteurs, ce fut la pire année qu'on ait connue et on peut difficilement connaitre pire''.

''D'autant plus, ajoutera-t-il, que certains cultivateurs, qui connaissent actuellement des problèmes économiques sérieux, vont se remettre à ''entailler'' leurs érables pour y chercher un revenu supplémentaire, ce qui va augmenter la production sensiblement''.

Pour M. Gauvreau, c'est la mise en marché du sirop ''foncé'', habituellement destiné aux manufacturiers de sirop de table, qui rencontrera encore des difficultés.

Ce sirop ''foncé'' était acheté, jusqu'en 1971, par les fabricants américains de sirop de table, mais à cause de certaines difficultés d'approvisionnement à la suite du rendement très faible des érablières cette année-là, les fabricants avaient partiellement, ou totalement dans certains cas, remplacé par d'autres ingrédients les produits de l'érable qu'ils faisaient entrer dans la composition de ces sirops.

Le résultat fut désastreux pour l'industrie acéricole, qui dut accumuler des surplus considérables des sirops de catégorie C et D qui ne trouvaient plus preneur sur le marché.

Un institut international

Pour remédier à ce problème de mise en marché, le ministère de l'Agriculture du Québec commanda à une firme spécialisée en marketing une étude, dont le premier résultat fut la création récente d'un ''Institut international du sirop d'érable''.

Cet institut pourrait bénéficier d'un budget de promotion pour les cinq prochaines années d'environ 1 million de dollars.

Selon son directeur exécutif, M. Claude Tardif, l'institut accélèrera, à compter de cette année, la promotion des produits de l'érable dans l'Ouest canadien et les Etats-Unis.

''Nous sommes déjà en campagne de promotion à Vancouver, affirmera-t-il au cours d'une entrevue, et nous sommes intéressés à promouvoir les produits dans certaines agglomérations urbaines américaines, comme New York et le bassin Los-Angeles-San-Francisco, où se trouvent finalement les meilleurs marchés disponibles''.

printemps et l'été à la mode de Robichaud

Photos SFEZ (Opus Info)

par Alain Houle

Pour le sacre de notre printemps québécois, qui finira bien par percer la neige sale, Michel Robichaud vient nous montrer d'un doigt assuré, le reflet du bon goût dans les miroirs, et le plaisir de bien s'habiller.

C'est dans un déploiement fastueux, sous les auspices des Concours de musique du Québec, section de Montréal, que s'est déroulée récemment la treizième collection de vêtements signés Michel Robichaud, pour le printemps et l'été.

Sans jamais négliger le confort et brimer les mouvements du corps, les tissus employés évoquent un univers que l'on croyait réservé à quelques privilégiés, et qui renaît pour le plaisir de tous: les fibres naturelles. Il s'agit de soie naturelle, de popeline, de coton pur et de jersey de velours.

Michel Robichaud nous propose: une coupe droite ou flottante dans le cas de certaines pièces comme les ''imper jazz'', les vêtements exotiques d'influence orientale et ceux d'intérieur. On retrouve presque toujours des poches à la taille, des collets très larges et un poignet développé.

Ce sont les teintes pastels qui reviennent avec force; beige: pour se sentir un peu ''anonyme'', marine: pour imaginer les vacances prochaines à la mer, blanc: ''pour faire rêver les jaloux'', noir: pour l'ambiguïté d'une provocation.

En treize tableaux, Robichaud nous fit faire prestement le tour de sa garderobe: tous les genres y passèrent sauf les maillots de bain et la robe de mariée...

Défilèrent: le tailleur ajusté, dont certains réversibles; des jupes porte-feuille, boutonnées à l'avant (très sexy), à pli sur le côté, cachant toujours le genou; des robes ''pimpantes'', en bas du mollet, que l'on peut porter l'une par dessus l'autre; des complets pour femmes très classiques (veste et double-boutonnage); des manteaux et des impers de différents styles.

On retrouve les hommes dans des t-shirt initialés, des pantalons évasés, des habits safari. Robichaud a beaucoup misé pour ces derniers sur les vêtements d'intérieur et d'influence orientale: cafetan, kimono, pyjama de velours vert parfois garni de rouge. Toutes ces tenues donnent une allure très jeune au flottement voluptueux: ainsi, on se promène nu-pieds.

Michel Robichaud insiste beaucoup sur le rapport d'harmonie avec les accessoires. Il continue d'apporter une attention toute particulière aux parapluies; aux divers chapeaux d'Anita Pineault: turbans, chapeaux de paille, de pluie, vagabonds... Les foulards et les mouchoirs se font caressants; s'allient aux fleurs de soie et aux colliers à gros grains, pour souligner d'un trait vif un vêtement le plus souvent uni. Les ceintures viennent enserrer une taille. Les souliers de Denny Stewart très sobres, sont des sandales à talon-plein.

Ayant adapté des créations haute-couture au prêt-à-porter, Michel Robichaud nous offre une mode ''sage'' mais de grand style et dont la renommée d'élégance et de bon goût n'est plus à faire.

Vêtements complémentaires et de base possèdent un équilibre remarquable qui permet d'alterner les tenues.

Avec le minimum de pièces, vous pouvez accéder au maximum d'événements et d'occasions...

éditorial

par Yves Michaud

Les nouveaux assistés sociaux

Le premier ministre Bourassa et la plupart des hommes qui composent l'actuel gouvernement du Québec professent un amour désordonné à l'égard des jeunes-administrateurs-dynamiques-et-compétents qui poussent la roue de l'économie et qui constituent à leurs yeux la fine fleur de notre richesse collective et de notre patrimoine commun. Jusque-là, tout va bien. On ne saurait reprocher à ceux qui dirigent nos affaires de tenir en haute et légitime estime les nouveaux centurions de l'économie moderne. Surtout ceux-là, qui dans le secteur privé, par les seules vertus de leurs efforts et de leur intelligence, leur capacité de bonne gérance et leurs dons d'innovation, contribuent au dynamisme de nos entreprises industrielles ou commerciales.

Mais il y a ceux-là et les autres. Les autres qui, grâce à leur fidélité partisane et leur accès facile aux centres de décision économique, se ruent sur les coffres de l'Etat comme de la misère sur le pauvre monde. On les voit dans tous les dîners-bénéfices du Parti libéral du Québec ou du Canada, costume lustré et souliers pointus, le verbe haut, proclamer leur inconditionnel attachement à la liberté d'entreprise et aux vertus magiques du système capitaliste. Ils sont contre les assistés sociaux, les chômeurs, les syndicats, les enseignants, les fonctionnaires, les groupes de citoyens, et bien entendu, les "chosialistes". En raison du principe libéral que chacun doit se débrouiller pour soi et ne pas attendre les subventions de l'Etat pour gagner son sel.

Le plus bel exemple du genre est sans doute l'ancien conseiller spécial du premier ministre Bourassa, M. Paul Desrochers, actionnaire de la société de gestion qui construisit la Place Dupuis, à Montréal, financée par la Caisse de dépôts et de placements, et dont la plupart des locaux sont loués à des entreprises gouvernementales. M. Desrochers est l'un des plus grands pourfendeurs de l'idée socialiste au Québec. Chantre du régime capitaliste, il n'a d'égards que pour les barons de la finance et son univers se résume à la fréquentation assidue des places prêteuses et au commerce des brasseurs d'affaires. L'on attendrait normalement chez ce genre d'hommes à ce qu'ils se tinssent le plus éloignés possible de l'Etat et de ses sources de subventions. D'autant que leur éternel discours tourne infailliblement autour de la dénonciation de l'Etat-providence, de l'Etat-pourvoyeur, du droit du gouvernement de se mêler de leurs affaires.

Or, il n'en est rien. La logique de ces nouveaux assistés sociaux de l'économie moderne est qu'ils peuvent, eux, profiter à plein des ressources de l'Etat, fouiner dans le moindre racoin toutes les possibilités de subventions d'un gouvernement inapte à articuler une politique cohérente de développement économique, tout en conspuant les mères de famille qui vivent "sur" le bien-être social. La Place Dupuis, par exemple, a été financée en grande partie par la Caisse de dépôts et de placements du Québec, c'est-à-dire par le produit des contributions versées par les travailleurs et les travailleuses du Québec à la Régie des rentes.

D'une part, les capitalistes se servent du "sang des pauvres" pour édifier leur fortune et ils dénoncent d'autre part les politiques de l'Etat qui tendent à mieux répartir la richesse collective. Allez y comprendre quelque chose.

Le dernier à s'inscrire au tableau des nouveaux assistés sociaux de l'Etat libéral est l'ancien chef de cabinet du premier ministre Bourassa, M. Guy Langlois. L'entreprise qu'il dirige, révélait LA PRESSE de samedi dernier, vient de se voir octroyer la bagatelle de $550,000 par la Société de développement industriel du Québec (SDI). Prévenant les coups, l'actuel chef de cabinet du premier ministre a déclaré "qu'avant d'accepter la proposition de M. Langlois, les démarches ont été faites pour s'assurer que toutes les règles administratives ont été suivies. Ce dernier, dit-il, n'a pas perdu ses droits parce qu'il est libéral. Il ne doit pas être pénalisé. Il a les mêmes droits que tout citoyen. Tout est égal. Le cheminement normal a été observé. Il n'y a eu aucune pression".

A trop vouloir prouver, l'on serait tenté de dire que le jupon dépasse, mais là n'est pas la question. Si les projets d'expansion et de développement des entreprises de l'ancien chef de cabinet du premier ministre étaient à ce point solides et irréprochables, pourquoi les banques à charte ne les ont-elles financés en totalité? Ces dernières ne demandent pas mieux que de prêter sur gages et sur garanties et d'investir dans toutes les bonnes affaires qui s'offrent à elles. Le même raisonnement vaut pour la Place Dupuis, les entreprises Paragon dirigées par le beau-frère du premier ministre, et tous les intérêts économiques reliés soit au portefeuille de la famille Simard, soit aux parentés partisanes de la famille libérale.

On veut bien croire sur parole que rien d'illégal n'a été commis, que toutes les subventions versées aux proches, parents, amis et collaborateurs du premier ministre ont fait l'objet d'un examen attentif et scrupuleux, que tous ces nouveaux assistés sociaux de l'Etat libéral ont respecté les règles du jeu. Mais lorsque l'on place dans l'autre plateau de la balance Tricofil, Manseau, tous les projets à caractère communautaire ou coopératif, le doute s'installe.

Au vu de ce qui précède, il est en tout cas plus facile pour un familier du capital ou du régime libéral de se faire assister par l'Etat que de relever le salaire minimum ou d'établir des garderies populaires.

Comme quoi, les assistés sociaux ne sont pas toujours ceux auxquels on pense...

opinion

par Louis O'Neill

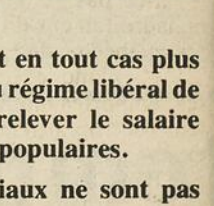

Elargir le dialogue

L'indépendance du Québec se fera avec l'appui de la majorité des citoyens. C'est élémentaire, mais ce n'est pas inutile de le rappeler. Même les anglophones peuvent participer au projet, ce qui leur devient facile à partir du moment où ils reconnaissent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes: un principe admis universellement et reconnu par l'Assemblée des Nations-Unies. Donc il y a place pour les anglophones dans le Québec de demain. C'est à eux de décider s'ils veulent être de la partie ou s'ils préfèrent s'identifier au reste du Canada.

Mais qu'en est-il des financiers, des industriels, des commerçants? Faut-il les tenir à l'écart, les considérer comme des irrécupérables? Certains péquistes semblent le croire, surtout ceux qui, guidés par une logique marxiste abstraite, estiment impérieux d'exclure de leur projet de société les représentants les plus notoires du régime capitaliste. Car ce régime, ils veulent sa disparition. Logique abstraite qui, en fait, mélange le court terme et le long terme. On peut supposer que dans un avenir assez lointain, la majorité des Québécois voudront modifier en profondeur le régime économique dans lequel nous vivons. Mais, à court terme, cela ne correspond sûrement pas au désir de la majorité des gens. Il faudra donc continuer à vivre avec ce régime, quitte à infléchir son fonctionnement en faveur des intérêts économiques et sociaux des Québécois.

Au lendemain de l'indépendance, il faudra continuer à produire des biens (voire à augmenter cette production), fabriquer du pain, du beurre, des vêtements, des maisons, des appareils électriques, des objets de consommation courante. Et cela se fera avec l'appareil de production en place. Deux ou trois Cooprix ou Tricofil de plus ne changeront pas le tableau d'ensemble. Des agents de production, des administrateurs, des commerçants remplissent actuellement une multitude de tâches dans ce réseau de production. Ils auront à s'accommoder du nouveau régime politique et le régime aura à négocier avec eux. Il faudra se parler. Aussi bien commencer tout de suite. En agissant ainsi on respectera un des critères du développement authentique, qui est celui de l'**homogénéité!** c'est-à-dire qu'on bâtit du neuf à partir de ce qui existe, de ce qui fonctionne déjà, quitte à l'améliorer, voire à le transformer radicalement dans une période ultérieure, si tel est le voeu de la population.

Le dialogue avec le monde des affaires répond donc à une logique d'efficacité. Ce qui ne veut pas dire qu'il sera aisé. Car dans ces milieux, il faut bien le reconnaître, les idées innovatrices circulent moins vite que l'argent et les vieux clichés atteignent un degré étonnant de durabilité. On y parle encore parfois du travail et du capital comme au temps d'Adam Smith et on continue de colporter de sombres histoires sur le dirigisme étatique. Parmi ceux qui sont de culture québécoise, il n'en manque pas pour nous parler du rapport essentiel entre la langue anglaise et le succès en affaires, de la présence inéluctable des capitaux américains et étrangers, du caractère inévitable de la domination économique extérieure, etc. Empressés à nous parler d'initiative et de concurrence, ils semblent surtout prompts à se mettre à la remorque de projets amorcés par d'autres. Face au projet d'indépendance, ils limitent le comportement des hommes d'affaires anglo-canadiens ou américains, sans réaliser que ce projet pourrait facilement devenir leur projet. Ils ne voient pas que s'ils le veulent, ils seront parmi les premiers à profiter des retombées économiques de la libération politique du Québec.

C'est un fait, la logique des hommes d'affaires de chez nous est parfois étrange. Mais cela n'empêche pas un grand nombre parmi eux de s'intéresser vraiment à l'avenir de la collectivité québécoise. Avec eux il faut dialoguer, dès maintenant, en attendant de faire équipe avec eux demain, dans la première phase de mise au point d'un appareil économique qui ait comme caractéristique non seulement d'être québécois, mais aussi d'être productif et efficace.

vous avez la parole

Sur les propos de M. Pierre Vadeboncoeur

Les péquistes militants, leurs sympathisants, doivent se réjouir et féliciter l'équipe du Jour d'avoir su si bien s'entourer de journalistes possédant un tel degré de compétence. Sans vouloir en aucune façon minimiser le talent des autres qui semblent vouloir se surpasser de jour en jour, je veux pour le moment n'en citer qu'un: M. Pierre Vadeboncoeur.

Sa modestie en sera peut-être blessée, cette modestie si bien admise par tous ceux qui le connaissent de près. Pour ceux qui le connaissent de loin, pour ceux qui, comme moi, ne l'ont côtoyé que très rarement lors de leur passage de quelques années à la C.S.N. par exemple, ils peuvent témoigner, en plus, de son complet désintéressement envers la cause syndicale.

Et comment aussi, ceux qui le lisent, trouvent ses articles tellement bien inspirés, bien expliqués et écrits avec une si grande clarté. Ne devrions-nous pas tous avoir recours à sa pensée plus souvent que nous ne le faisons? Son article paru dans le Jour du 28 février 1976 tombe en plein dans le mille. "Le schéma programmé de notre désintégration nationale", n'est-ce pas ce que disaient, mais maladroitement dit, les nationalistes québécois des années 50 et 60?

Quand certains nationalistes, emportés momentanément par leur foi trop ardente dans un futur Québec souverain, criaient presque dans le désert à la trahison nationale de leurs dirigeants d'alors, de plusieurs d'entre eux du moins, sinon pas tous (de là certains gestes violents posés), l'on se rend compte maintenant, dans les milieux qui se voulaient partisans de la bonne entente (mais à quel prix) de la justesse de leurs cris désespérés dans ce temps-là, et de la justesse de la pensée de Pierre Vadeboncoeur. En lisant l'article de Pierre Vadeboncoeur du 28 février 1976, comment ne pas frémir de honte devant la conduite d'un gouvernement meublé de quislings à la petite semaine dont Robert Bourassa se targue d'être le premier ministre?

Après avoir expliqué que pour les adversaires de la libération nationale des Québécois, c'est le PQ qu'il faut abattre et qu'il fustige les autres qui ne s'occupent pas de notre débandade nationale, de notre américanisation galopante, de notre désorientation culturelle et de notre future et incertaine annexion au grand tout nord-américain, sa dernière phrase est très significative et est un appel à l'intelligentsia de la gauche québécoise. Sera-t-il entendu?

En fait, combien de Québécois sont très mal à l'aise depuis qu'une certaine gauche tente de séparer les progressistes du PQ et tente de les regrouper dans des minuscules et marginaux groupuscules de gauche afin, semble-t-il de former un jour un Parti socialiste?

L'intention est bonne, certes, mais dans l'état actuel des choses, n'est-ce pas essayer de mettre les charrues devant les boeufs? Ne vaut-il pas mieux prendre le pouvoir avec le PQ, avant? Pourquoi les partisans d'un futur parti socialiste sont-ils contre le combat de la libération nationale avec la seule arme admise par tous, c'est-à-dire avec le PQ? Comme l'a si bien expliqué Laurent Laplante dans un récent éditorial, au Québec, le social est inséparable du national. On peut peut-être prendre comme exemple l'Union Nationale de Maurice Duplessis qui était un parti presque d'extrême-droite, donc extrêmement négatif, qui n'avait aucune politique sociale articulée et intelligente et qui, au niveau national québécois, n'avait de national que le nom.

Ce parti a duré environ vingt ans et aujourd'hui c'est une épave avec à sa tête un vieillard qui se veut digne mais dont on ne peut oublier les indignités du parti dont il est le chef.

On peut peut-être prendre comme exemple aussi l'ancien Commonwealth Cooperative Federation (C.C.F.) devenue depuis 1962 le Nouveau parti démocratique. Si ce parti, malgré un militantisme ardu et vraiment admirable de ses membres, avec une politique sociale qui ne fait pas trop peur au monde, n'a jamais réussi à prendre racine au Québec, n'est-ce pas dû en partie à son manque de nationalisme québécois? En 1976, on le voit encore piétiner sur place au Québec. C'est la faute à qui ou à quoi?

Tandis que le PQ est la réunion de ces deux éléments. Une politique sociale-démocrate qui manquait totalement à l'Union nationale et une politique nationale qui manque presque totalement au Nouveau parti démocratique. Une politique complète l'autre et viceversa. Ses militants progressistes l'empêchent de devenir un parti carrément socialiste. Cet heureux amalgame lui permet de se présenter à la population de façon plus qu'acceptable.

La gauche au Québec doit se faire au sein du PQ pour mener à bien le combat de tous les Québécois conscients: la libération nationale en premier avec la prise du pouvoir à Québec par le PQ et par l'application de son programme politique. Après il sera encore temps de fonder un Parti socialiste. Et tant et aussi longtemps qu'une certaine gauche restera incapable de faire la différence entre un nationalisme exploiteur comme celui des Américains et un nationalisme progressiste libérateur comme celui des militants du PQ elle est irrémédiablement condamnée à demeurer dans une éternelle opposition.

Jean-Jacques Roy
Montréal

. . .et la défaite de Wagner

Il ne m'arrive pas souvent d'écrire aux journaux mais comme vous en êtes "un" sincère et le seul que je crois valable d'acheter, je vous crois aussi valable de recevoir mon avis. J'ai participé à la campagne et vous reçois tous les jours (7h.00 am).

Ce matin Evelyn Dumas, dans son éditorial, a quelque peu frôlé une vérité. A mon sens, ainsi qu'à celui de M. Roch LaSalle et d'un journaliste de cette chaîne canadienne qu'est Radio-Canada, ce ne sont pas tant les "conservateurs" nationaux que les "Québécois conservateurs" divisés qui furent la cause directe de cette défaite de Wagner. Et comme les libéraux mais non pour les mêmes raisons, j'aurais aimé voir ce Québécois à la tête d'un parti si peu populaire dans cette belle province. Et je suis vraiment d'accord avec Mlle Dumas que tout compte fait, tout est pour le mieux parce que, à mon avis,

1) cela démontre que les Québécois non convaincus ou réticents à la réalité indépendantiste demeureront rancuniers et égoïstes (dans quelque parti que ce soit);

2) les Conservateurs ont leur place partout dans les neuf autres provinces tandis que chez nous, nous saurons voir à nos affaires;

3) malgré tout ce qu'on veut essayer de nous faire croire, un francophone québécois n'aura pas de sitôt droit au leadership du parti de l'Opposition nationale. Les libéraux, eux, furent plus avant-gardistes en tentant leur chance avec P.E.T.

N'étant pas "péquiste" convaincue mais raisonnablement indépendantiste, je salue toute l'équipe bien bas pour le majestueux travail que l'on sent derrière les lignes (discussions, étude de dossiers, correspondance, réflexions) et vous exprime ma profonde reconnaissance pour la conviction et le réalisme dont vous faites preuve.

Nicole Desmarais
Montréal

Vivre après la mort

Je veux continuer à vivre même après mon décès. Aussi paradoxale que cela puisse paraître j'en ai la ferme conviction. Bien entendu ici je veux parler de ma vie corporelle.

En fait mes yeux serviront à dépanner un être qui est actuellement privé de la vue. Mes reins permettront à un, ou peut-être deux autres individus de faire une vie normale, mon coeur contribuera, du moins je l'espère, à conserver à sa famille un cardiaque condamné à mourir à plus ou moins brève échéance. Etant donné les recherches que l'on fait, les spécialistes trouveront peut-être moyen d'utiliser d'autres de mes organes pour le bien-être de l'humanité.

Je crois que ce sera là le plus bel héritage et le meilleur souvenir que je pourrai laisser à ma famille.

Quant au reste de mon corps je désirerais qu'on le fasse disparaître au moyen de la crémation me basant sur cette maxime évangélique qui dit: "Tu es poussière et tu retourneras en poussière". Il n'est pas dit: "Tu pourriras sous terre".

J'apprécierais également que l'on mette de côté l'exposition protocolaire de 2 ou 3 jours à laquelle on soumet le corps d'un défunt: pour d'aucuns c'est l'occasion toute désignée pour ridiculiser un individu qui n'a plus les moyens de se défendre et pour d'autres, parents et amis qui regrettent sincèrement le départ d'un être cher, c'est une façon plutôt sadique de leur faire faire le chemin du calvaire.

Au soir des funérailles d'un parent ou d'un ami que j'estime je revois le corps du disparu sur le point d'être descendu quatre pieds sous terre entouré de fleurs et d'un tapis vert, j'en conserve un souvenir plutôt amer qui dure parfois quelques jours et j'imagine que je ne suis pas le seul à avoir une telle réaction.

En conclusion je crois que la carence de bénévoles pour les dons d'organes à l'intention de ceux qui implorent notre générosité est probablement due au manque d'informations et peut-être aussi à la crainte morbide et sans fondement de certains individus qui ne réalisent pas qu'après leur décès tout n'est pas fini, un tel geste humanitaire ne peut qu'être bénéfique.

Ronald Roy
Charlesbourg

le fond des choses

par Roger Léger
du Collège régional Côte-Nord.

L'enseignement des arts au Québec (2)

Il faut tirer le rapport Rioux de l'oubli

Notre collaborateur commençait hier un rappel du contenu du rapport Rioux, que le gouvernement semble avoir relégué aux oubliettes, comme bien des rapports d'enquête. Dans cette deuxième et dernière partie publiée aujourd'hui, M. Léger rappelle les principales recommandations de ce rapport remis en 1968.

Le Conseil supérieur de l'éducation

Si l'on veut résumer les 368 recommandations du Rapport Rioux, on pourrait le faire ainsi:

— ''démocratisation de l'enseignement des arts et son intégration dans les programmes d'étude et dans un réseau unifié d'enseignement''.

Le Conseil Supérieur de l'Education, dans son Avis au Ministre de l'Education du Québec concernant l'enseignement des Arts, souhaitait ''que l'on diffuse davantage le rapport de la Commission Rioux tout en différant d'opinion avec quelques recommandations de ce rapport''.

''Pour réaliser la démocratisation et l'intégration de l'enseignement des arts, le Conseil fait entre autres les recommandations suivantes:

a) que l'on tienne compte dans les programmes de formation des jardinières et des enseignants de l'élémentaire de la nécessité de sensibiliser ces futurs enseignants aux différentes expériences esthétiques particulières aux quatre arts de base que sont la musique, la danse, le jeu dramatique et les arts plastiques;

b) que l'initiation à la musique instrumentale soit faite dès les premières années du cours élémentaire;

c) que l'on établisse pour l'élémentaire un ratio spécialiste/titulaires afin d'assurer un enseignement de qualité à la musique et aux arts plastiques;

d) que l'on assure à cet enseignement des arts un personnel compétent tant au plan psychopédagogique qu'au plan de la spécialisation;

e) que l'on continue à favoriser la sensibilisation à l'art au niveau collégial par l'établissement de cours complémentaires et d'activités parascolaires;

f) que l'on favorise la formation spécialisée des étudiants ayant des aptitudes particulières en intégrant cet enseignement dans les cours élémentaire et secondaire à titre de début de spécialisation;

g) que l'on procède à une intégration complète de l'enseignement dispensé dans les Conservatoires de musique;

h) que l'on organise une véritable réseau d'options concernant l'enseignement professionnel en arts au niveau collégial;

i) que l'université assume pleinement son rôle de leadership pour un véritable rayonnement de l'art au Québec (ex: rôle de recherche concernant la formation de spécialistes assumant l'enseignement des arts aux différents niveaux, les méthodes d'enseignement, les programmes d'étude). ''(10)

Le rapport Rioux et la société québécoise

Deux questions restent encore auxquelles il faudrait tenter de donner quelques éléments de réponse. La première: pourquoi le ministre de l'Education et le ministre des Affaires culturelles n'ont-ils pas donné suite à un si important rapport? La deuxième: quelle a été l'histoire du Rapport Rioux? En décrivant brièvement l'histoire du Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, je tenterai de répondre à ces deux questions. Je donnerai des dates et j'interprèterai des faits.

La fin de la Révolution tranquille: avant d'expirer ''définitivement'' aux élections québécoises de 1966, la Révolution tranquille dans une de ses dernières créations (le 31 mars 1966), accouchait d'une Commission ''pour étudier toutes les questions relatives à l'enseignement des arts, y compris les structures administratives, l'organisation matérielle des institutions affectées à cet enseignement et la coordination de ces institutions avec les écoles de formation générale.''

''Attendu que l'enseignement des arts a une importance considérable dans la vie culturelle du Québec;

''Attendu que tout encouragement à la production artistique doit tenir compte d'une politique d'ensemble;

''Attendu que tous les moyens de diffusion de l'art doivent être mis au service de notre société;

''Attendu que la formation des diplômés dans les disciplines d'art et l'intégration de ceux-ci dans la société doivent être assurées de façon adéquate.'' (11)

Dès le mois d'août 1966 la Commission remettait au gouvernement nouvellement élu du Québec un rapport préliminaire. Deux ans après, en août 1968, le rapport final de la Commission était remis au gouvernement, c'est-à-dire au ministre de l'Education et au ministre des Affaires culturelles. Daniel Johnson qui avait été élu le 6 juin 1966 mourait un mois après la remise du Rapport, en septembre 1968. Changement de ministre de l'Education, vide abyssal créé au sein de l'Equipe de l'Union nationale, essoufflement de la réforme scolaire, comment dans ces conditions digérer un autre rapport d'enquête sur l'Education au Québec? Les énergies du Cabinet des ministres étaient centrées ailleurs: bataille constitutionnelle, représentation internationale du Québec, continuation de la réforme de l'Education suite au Rapport Parent, l'adaptation d'un personnel politique (Union nationale) dépassé par les problèmes de la décennie 1960-70, ''guerre'' de la succession à Johnson, la bataille autour du projet de loi 63 communément appelé le Bill 63, etc. etc.

Puis surviennent les élections générales du 29 avril 1970 où une nouvelle équipe libérale prend le pouvoir. Après la période de changement et/ou de tentative de changement de la décennie 1960-70, le nouveau personnel politique dirigeant se donne comme objectif la ''normalisation'' sinon la ''restauration'': finies les batailles avec Ottawa, le Québec au travail, priorité à l'économique conçue d'une façon très étroite et prétendument fonctionnelle. Les grandes réformes de la période de 1960-64 se perdent dans le réalisme des multi-nationales et des gros contrats pour amis du régime. Un duplessisme sans Duplessis et sur une plus grande échelle.

L'ex-ministre des Affaires culturelles, François Cloutier. ''Il recula d'horreur devant un texte si ''révolutionnaire''''.

La Société québécoise n'est pas encore prête dans sa majorité à changer profondément. Trop de séquelles nous restent du passé. Cependant François Cloutier devient ministre de l'Education. Il assure alors les grands dieux des arts qu'il appliquera les recommandations du Rapport de la Commission Rioux. Mais il n'avait pas lu le rapport. Il recula d'horreur devant un texte si ''révolutionnaire''. Il semble bien que le Rapport Rioux ne peut être appliqué dans son intégralité, dans sa philosophie profonde parce que celle-ci est tout à l'opposé des intentions, des objectifs et de la philosophie de l'équipe dirigeante actuelle. Voir la lutte des cinéastes, voir l'état lamentable de nos bibliothèques publiques, etc. etc. Parce que cela suppose un autre modèle de société. Publié en 1968, le rapport de la Commission Rioux est dix ans en avant de son temps. On peut en faire et on a fait des applications partielles de ce rapport, mais jamais le rapport de la Commission Rioux n'a été une des priorités du ministre de l'Education et du ministre des Affaires culturelles en 1972, en 1973, en 1974 ou en 1975 et cela malgré l'Avis très favorable du Conseil supérieur de l'Education en mars 1972, malgré les demandes, suppliques, mémoires, pressions, batailles de groupes très divers de la société québécoise depuis 1968. Le Rapport Rioux, un très grand Rapport oublié! Et pour causes! Mais qu'il faut relancer.

Recommandations

1) Que d'importantes mesures soient prises pour que le Rapport de la Commission Rioux fasse l'objet d'une étude sérieuse tant au ministère de l'Education qu'au ministère des Affaires culturelles.

2) Que l'on donne suite à la recommandation du Rapport Rioux demandant que le ministère des Affaires culturelles devienne le ministère du développement culturel.

3) Que l'on donne suite à la recommandation du Rapport Rioux demandant un partage plus rationnel des responsabilités entre le ministère de l'Education du Québec et le ministère des Affaires culturelles, soit: la diffusion aux Affaires culturelles et l'enseignement à l'Education.

4) Qu'un Conseil des Arts du Québec soit créé et qu'on lui accorde les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.

5) Qu'un Comité interministériel soit créé regroupant le ministère de l'Education du Québec, le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires sociales.

6) Que le ministère de l'Education reconnaisse la place éminente, centrale qu'occupe l'Education artistique dans la formation et le développement de la Personne.

7) Qu'un Comité universitaire de recherche et de développement de l'enseignement des arts soit mis sur pied dans les plus brefs délais et qu'il donne suite d'une façon planifiée aux recommandations du Rapport Rioux pour ce secteur.

8) Que la Direction générale de l'enseignement collégial, que la Fédération des Cegep et ses diverses Commissions ainsi que les Collèges eux-mêmes prennent des mesures pour que les recommandations touchant ce niveau d'enseignement soient sérieusement prises en considération dans leurs réflexions actuelles concernant les changements à apporter suite à la parution du Rapport Nadeau.

9) Que le Service des programmes de la DGEC prévoit dans les plus brefs délais un programme de concentration en théâtre au niveau collégial (2 ans) considérant qu'il y a déjà une concentration en musique et en Arts plastiques.

10) Que le Programme en théâtre professionnel (3 ans) soit plus largement répandu qu'il ne l'est présentement: 2 Cegep francophones et un Cegep anglophone dans la région de Montréal.

11) Que les collèges veillent à offrir une éducation artistique à l'ensemble des étudiants par le truchement des cours complémentaires et des activités parascolaires.

12) Que la Fédération des Commissions scolaires ainsi que les Commissions locales et régionales créent des comités d'étude et de développement de l'enseignement des arts selon l'esprit et la lettre des recommandations du Rapport Rioux et des recommandations de l'Avis du C.S.E. concernant l'enseignement des Arts au Québec.

13) Que soit reconnu et accepté que l'Education artistique est l'une des bases essentielles de la formation de l'enfant à l'élémentaire et qu'à ce niveau l'on soit conscient des quatre arts de base qui sont la musique, la danse, le jeu dramatique et les arts plastiques.

14) Que l'on soit particulièrement conscient au niveau secondaire des 4 recommandations suivantes du Rapport Rioux:

— Nous recommandons qu'au niveau secondaire l'éducation artistique soit considérée comme l'un des champs fondamentaux de l'enseignement polyvalent. (Recommandation 113 du Rapport Rioux)

— Nous recommandons que l'on modifie la grille des matières obligatoires du programme général de l'enseignement secondaire de façon à permettre une insertion complète des matières artistiques. (Recommandation 114 du Rapport Rioux).

— Nous recommandons que l'éducation artistique soit obligatoire jusqu'à la fin du secondaire et qu'elle soit graduellement spécifiée selon le système de matières à option. (Recommandation no 115 du Rapport Rioux).

— Nous recommandons que les disciplines suivantes soient inscrites aux programmes: la musique, les arts plastiques, le jeu et l'art dramatique, la photographie, la radio-télévision, le cinéma, la danse et la rythmique. (Recommandation no 116 du Rapport Rioux).

10) C.S.E., Avis au Ministre de l'Education concernant l'Enseignement des Arts au Québec, mars 1972.
11) Arrêté en Conseil, numéro 600, donnant le mandat de la Commission Rioux, le 31 mars 1966.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Une question difficile

L'Office des communications sociales, comme bien d'autres, s'interroge sur les responsabilités d'une société éditrice en ce qui a trait à la publicité. L'Office tente donc d'élaborer un court "guide" à l'intention de ceux qui doivent décider s'il faut ou non publier un texte publicitaire qui heurte ou qui risque de blesser le public. Il s'agit, à ce moment-ci, d'une simple ébauche. Et l'Office et moi serions donc heureux d'obtenir des commentaires ou des suggestions. Je cite le projet: "*Question: Un éditeur de journal (grande presse) a-t-il le droit de refuser un texte publicitaire? Réponse: Ce droit lui appartient puisque les entreprises de presse sont des entreprises privées (même si elles rendent un service public).*

"*L'exercice de ce droit ne doit cependant pas s'appliquer selon des procédés arbitraires, mais à partir de critères prédéterminés et connus du public.*

"*Les trois critères suivants sont à respecter pour refuser un texte publicitaire:*

1. quand la publicité est frauduleuse;

2. quand la publicité est de mauvais goût;

3. quand la publicité est en faveur d'idées qui vont à l'encontre de la dignité humaine ou de l'intérêt social.

"*Lorsque ces critères ne s'appliquent pas, l'éditeur n'est pas justifié d'utiliser son droit de refus; il irait alors, dans le contexte actuel, à l'encontre des principes de la liberté d'expression et du droit à l'information.*

"*Si l'un ou l'autre des critères s'applique, au jugement de l'éditeur, ce dernier doit motiver son refus*".

Pour ma part, je trouve très heureux qu'on invite ainsi les éditeurs à étaler sur la place publique les critères dont ils se servent pour rendre leurs décisions. En revanche, je considérerai toujours comme un critère imprécis et aléatoire la notion "d'idées qui vont à l'encontre de la dignité humaine ou de l'intérêt social". Selon l'échelle de valeurs de chacun, cette notion fluctue et il ne me paraît pas toujours souhaitable de faire passer l'échelle de valeurs du propriétaire de media avant la hiérarchie de valeurs des lecteurs ou des corps intermédiaires.

Enfin, il me semble urgent que "les entreprises privées qui rendent un service public" soient soumises à un quelconque contrôle extérieur. On ne laisse pas (?) Bell Canada décider quel service téléphonique est bon pour nous. On ne laisse pas (?) Télé-Métropole décider sans contrainte ce qu'il faut aux Québécois au plan culturel. De la même manière, il me paraît farfelu qu'on laisse les éditeurs de journaux décider sans la moindre référence à l'intérêt public ce qui leur paraît acceptable. Une société qui se rebiffe contre la censure pratiquée par l'Etat ne doit quand même pas transférer à l'entreprise privée le droit de pratiquer sa censure.

Le Québec ne sera pas le premier

Quand le Québec consommera sa séparation d'avec le pouvoir fédéral, il ne pourra même pas dire qu'il constitue la première province canadienne à s'orienter dans cette direction. Il sera cependant le premier d'entre les partenaires canadiens à mener son projet à terme. Je cite, pour prouver ce que j'avance, ce savoureux extrait du volume d'histoire **Canada-Québec, synthèse historique,** une petite merveille qu'on doit aux historiens Lacoursière, Provencher et Vaugeois: "Dès le premier jour (de la session de novembre 1867), Joseph Howe, homme très influent de la Nouvelle-Ecosse, se lève en Chambre et allègue froidement qu'il ne veut pas le boycottage de la session, mais la sécession de la Nouvelle-Ecosse. Depuis les dernières élections, un malaise profond se fait sentir dans cette province. Les anti-confédérés détiennent 18 des 19 sièges au fédéral et 36 des 38 sièges au provincial. En 1868, la législature néo-écossaise vote une motion en faveur de la sécession et envoie des délégués à Londres pour clore le tout. La riposte de Macdonald est vive. Tupper est nommé pour aller défendre en Angleterre le point de vue du gouvernement central. En juin 1868, le gouvernement anglais décide que cette province sécessionniste demeurera dans les cadres de la Confédération. Howe revient au Canada en espérant trouver un compromis à la crise. Le fédéral s'engage à verser des subsides plus considérables, soit les mêmes que ceux accordés au Nouveau-Brunswick. Le 30 janvier 1869, on annonce officiellement que les deux parties en sont venues à un accord. En guise de récompense, Howe décroche le poste de président du Conseil privé canadien".

Bientôt, une délégation du Québec en Haïti

QUEBEC (J.G.). — Le Québec ouvrira bientôt une délégation en Haïti et le délégué en sera M. Julien Aubert, ex-sous-ministre aux Communications et depuis quelques années conseiller spécial au Conseil exécutif.

La délégation sera tout spécialement chargée de l'immigration mais elle pourra également représenter le Québec dans tout autre domaine déterminé par le ministre des Affaires intergouvernementales." L'extension du mandat a été faite par arrêté en conseil le 3 mars dernier. Le premier arrêté, en date du 12 novembre, limitait le mandat à l'immigration.

"Attendu que le gouvernement du Canada n'est pas en mesure de recevoir ces agents d'immigration (ceux du Québec qui seront au nombre de trois, M. Aubert compris) dans les locaux de sa mission à Port-au-Prince", l'arrêté en conseil du 12 novembre autorisait le ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement à louer des locaux nécessaires dans les plus brefs délais.

M. Aubert a été muté, le 3 mars, du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre (auquel il appartenait officiellement) à celui des Affaires intergouvernementales et nommé délégué en Haïti.

Diplômé en droit de l'université de Sherbrooke, M. Aubert a commencé sa carrière comme conseiller juridique aux Nations-Unies. Il a été en poste au Congo avant de devenir directeur de la coopération avec l'extérieur au ministère québécois de l'Education et sous-ministre adjoint aux Communications.

C'est suivant l'entente du 17 octobre 1975 survenue entre Ottawa et Québec sur l'immigration que le gouvernement québécois a décidé en novembre d'ouvrir une délégation à Port-au-Prince. Tout indique cependant que cette délégation s'occupera également de questions culturelles et éducatives.

Photo Antoine Desilets

Qui pollue à Montréal-est?

par Guy Rochette

QUEBEC — Quelles sont les compagnies responsables de la pollution par l'anhydride sulfureux dans les secteurs de Montréal-est et Pointe-aux-Trembles? Est-ce que des mesures restreignant l'activité industrielle polluante sont prévues sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal?

Ces questions et d'autres s'y rapportant ont été inscrites au feuilleton de l'Assemblée nationale par le député péquiste Marcel Léger et devraient trouver réponse au cours des prochaines semaines.

On se souvient que lors du dernier débat sur le budget de la Communauté urbaine de Montréal, le Rassemblement des citoyens de Montréal a longuement interrogé les responsables du Service de l'assainissement de l'air et a fait part aux autorités de la Communauté du peu de moyens dont dispose ce service.

Les diverses questions du député de Lafontaine visent à apporter un peu plus de lumière sur les normes minimales en matière de pollution de l'air à Montréal. Elles visent aussi à obliger le gouvernement à indiquer une bonne fois pour toutes à quoi servent les études en matière de pollution de l'air, si elles sont faites, et où il est possible de se les procurer.

En adressant ses questions à l'Assemblée nationale, le représentant de Lafontaine n'a pas manqué de souligner que l'Ontario a établi un indice de pollution de l'air et dès que cet indice est dépassé, des mesures sont immédiatement appliquées pour restreindre l'activité de la source industrielle polluante.

Des motions qui risquent d'embarrasser les ministres

QUEBEC (G.R.) — Le menu de l'Assemblée nationale affichait, hier, toute une série de motions et questions inscrites au feuilleton de la Chambre. Certes, certaines de ces 32 questions et motions étaient-elles connues d'avance, mais il n'en reste pas moins que quelques-unes d'entre elles risquent d'embarrasser le gouvernement au cours des prochaines semaines.

C'est ainsi par exemple, qu'une des motions déposées par le Parti québécois et portant sur la nomination d'un médiateur dans les présentes négociations entre le gouvernement, les Commissions scolaires et les enseignants devrait soulever de durs accrochages entre l'Opposition officielle et les responsables gouvernementaux. D'autant que c'est le gouvernement qui se refuse toujours à recourir à un médiateur.

Le Parti québécois demande par ailleurs au gouvernement, dans une autre motion, de prendre des mesures immédiates pour revitaliser l'industrie du textile. Il incite Québec à exiger de son grand frère d'Ottawa une meilleure protection douanière en faveur de la production québécoise. On sait qu'un document de la CSN faisait état la semaine dernière de la responsabilité fédérale dans l'effritement de cette industrie. Il reprochait à Ottawa son laisser-faire en matière de contingentement en regard particulièrement, des importations américaines.

L'Opposition officielle revient également à la charge, dans l'une de ses motions, avec la question de la liste électorale permanente. Il voudrait bien aussi que le gouvernement fasse du 24 mai de chaque année le jour du drapeau québécois.

Quant aux autres partis d'opposition, ils ont eux aussi inscrit motions et questions au feuilleton de l'Assemblée nationale. Le représentant unique du Crédit social, M. Camille Samson revient à la charge pour que les lois touchant l'avortement soient plus sévères et appliquées avec plus de fermeté. Il réclame également que l'on modifie la Charte des droits afin d'y inscrire les droits du foetus.

Le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, questionne pour sa part certaines dépenses du gouvernement. En particulier celles touchant Place Royale à Québec et toutes celles afférentes aux divers contrats accordés par le gouvernement pour les négociations avec le Front commun. Quant à Fabien Roy, du Parti national populaire, il revient une fois de plus à l'attaque pour savoir combien a coûté l'opération publicitaire, menée en France en décembre 1974 par le premier ministre Bourassa. Cette question, le député Roy la pose depuis fort longtemps déjà. A ce jour, le gouvernement a toujours refusé d'y répondre.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs
coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Recherchons endetté chronique pour émission de télévision, anonymat garantie 273-0283.

Célibataire, professionnel, 45 ans, désire rencontrer fille de 30 à 38 ans, propre, distinguée. Laurent 672-0514.

51 messages divers

La semaine du prisonnier se déroulera du 22 au 29 mars spectacles, films, échanges tous les soirs. Renseignements: Le Tremplin. Tél.: 277-1177.

Soirée Chilienne, chants, danse jeudi 18 mars 7.30 collège Edouard-Montpetit, Entrée libre à Longueuil. Inf. Danielle Vincent Té.l: 674-6482

Artiste audodidacte multidimensionnel (Peinture en 3 dimensions, sculture, illustration) près à accepter contrats ou projets. Etant sérieux et heureux toute appel sera appréci même si c'est uniquement pour parler d'Art. Robert 389-9718.

Décalques aide au Chili 25c chaque ou plus envoyer vos adresse et nom lettres moulées. A.I.P.Q.C. C.P. 330 cegep Edouard-Montpetit, 945 Chambly Longueuil.

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO: Magnifique cottage, 4 chambres, 2½ bains, salle familiale, foyer double. Garage. Secteur boisé. Pauline Martel 653-2496 653-3257.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

101 propriétés à vendre

Maison québécoise 150 ans, (pièces sur pièces), entièrement restaurée - 2 étages plus sous-sol, 2 foyers en briques, chauffage électrique, puits artésien, fenêtres françaises, extérieur fini crépi (stucco blanc) intérieur fini cèdre de corinthe et crépi. Situé à Ste-Marguerite à 5 minutes d'auto de l'auberge Yvan Coutu, dans un endroit paisible. Surplombant une vallée et deux lacs artificiels (accès aux plages) (à 15 minutes de Ste-Adèle), terrain boisé approximativement un acre. Visite sur rendez-vous seulement, 457-9526 après 5 hres.

ST-BRUNO, Bungalow plein-pied, 9 pièces, pas de sous-sol, chauffage électrique, terrain paysagé 10,000 pi 2, $39,500. Tél.: 653-4732.

105 propriétés à revenus

Tu as peut-être la maison à revenus que je cherche pour une société québécoise reconnue. J'en ferais l'appréciation gratuitement. M. P. Coulombe, 527-4885.

130 châlets à vendre

STE-SOPHIE près de St-Jérome, s'adresser 666-1284.

209 appartements demandés

URGENT ...
je suis à la recherche d'un appartement ou d'un logement immédiatement. Je travaille au Jour. demander Yves à 331-8961 Poste 21

214 logements à louer

"Echangerais mon grand 7 pièces St-Hubert-Rachel pour logement exceptionnellement beau dans Côte-des-Neiges. 1er mai. Appeler soir 342-4659.

224 logements demandés

Jeune couple avec chien recherche 4½ et plus. Gérard 288-9046.

Adultes cherchent grand logement tranquille (au moins 7 pièces) quartier Hochalaga-Maisonneuve. Tél.: 527-0249.

228 appartements à sous-louer

Appartement chauffé à sous-louer, 1er mai, 3½ rue Barclay. Tél.: 731-9784.

239 bureaux et locaux à louer

15,000 pi. c. d'espace d'entrepôt à louer en total ou en partie. Location 6120 boul. Métropolitain est, St-Léonard 253-2227.

302 ameublement

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

305 antiquités à vendre

Vend cash National 1911 en parfaite état. Tél.: 527-1749.

316 articles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

322 photos et cinés

Objectif 24mm Nykor en parfaite condition $200. Tél: après 17 hres 663-5048.

330 matériaux de construction

PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM: Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

337 livres

L'oeuvre de Sheakspeare en français, 8 volumes, relies cuivre, $25. Tél.: 352-6340.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

3 jardinières en fer forgé avec vase en cuivre - faites à la main - plante incluse - véritable aubaine. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album Phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944 à 1975 à vendre à prix exceptionellement bas. Particulier. 279-5276.

Accumulations de timbres-poste de plusieurs pays à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

379 divers à vendre

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique, très propre 323-6012.

Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.

380 divers demandé

Vieux disques populaires demandés, époque 1950-1965. Tél.: 524-9910 entre 12.00 et 13.00 hres.

413 entrepreneur

Coupe d'arbres de tous genres ou branches d'arbres. Estimation gratuite. Bon prix Tél.: 352-9187.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720 3401.

429 garderie d'enfants

Etudiante 16 ans s'occuperait d'enfants 5 ans et moins à la campagne, vacances d'été. Tél.: 272-5833.

Garderais enfants de naissance à 3 ans du lundi au vendredi bons soins Longueuil. Tél.: 670-9920.

Longueil, garderais enfant tout âge à la journée ou semaine. Bonnes références. Tél.: 677-7708.

430 perdu et trouvé

Perdu paire de lunettes, lundi le 11 mars au coin de Berri et Ontario, Normand 526-0103.

Perdu chat noir de 8 mois dans paroisse St-Donat. Récompense généreuse. Valeur sentimentale inestimable. Tél.: 259-9076.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Rédaction, correction, dactylographie de textes. Tél.: 376-6228.

Garderais enfant sur base échange (2 jours semaine.) Cote de Beaupré (Québec). Tél.: 667-9633.

Documentation scientifique sur psychologie et bonheur homosexuel. Renseignements gratuits contre enveloppe timbrée à C.P. 245, Station N. Montréal.

Menuisier prendrais rénovations sous-sol etc. Appeler soir. Tél.: 670-5102.

Pour tous vos besoins spectaculaires, costumes, décors, accessoires, son, éclairage, affiches, demandez les services de Louise ou Pierre. Tél.: 866-0861.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

PETITE ANNONCE GRATUITE
Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

JEUNES FILLES DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de jeunes filles possédant précision et rapidité en dactylographie (I.B.M. selectric) voulant se faire un métier dans le domaine de la photo-composition.

Les perles rares pourront se créer chez nous un emploi stable et bénéficier de bénéfices marginaux intéressants.

Pour renseignements, téléphonez: M. Denis Cyr, 332-3141.

Avis à nos lecteurs

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, **Montréal:** 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons:
Sainte-Justine, 731-4931
Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

455 impôts - tenue de livres

Tenue de livres Payroll états financiers rapports mensuels pour petits commerces. Tél.: 678-5542.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968. tenue de livres Tél: 381-5425

Rapport d'impôt, particulier et propriétaire. Service rapide. Tél.: 352-9187.

460 tailleur

Ferais chez moi, petits travaux, couture, bords de pantalons, jupe, etc. Tél.: 384-7095 à partir de 1 heure p.m.

508 occasion d'affaires

Atelier de soudure, inventaire de $15,000, faites offre, St-Sulpice. Tél.: 581-4608.

Jeune couple cherche opportunitées d'affaires sérieuses. Tél.: 430-6382.

602 activités sociales

Soirée Chilienne, chants, danse, jeudi 18 mars à 7.30 collège Edouard-Mont-Petit, Longueuil. Entrée libre. Information Danielle Vincent. Tél.: 674-6482.

Exposition permanente par des artisans québécois. Documentation: Musique, théâtre, cinéma artisanat, "arthémus" 7862, rue St-Denis 10 à 19 heures. Tél.: 279-6260.

Gingras, gratuit aux personnes portant ce nom; ascendance paternelle. Ecrire à: Raymond Gingras 1180, rue Berthelot, Québec 4, Qué.

720 éducation

Pour rejoindre Seréna, Service de Régulation des Naissances, dans votre localité, consultez votre annuaire. Tél.: 357-8831.

722 cours de piano

Cours de piano privés. $30.00 par mois théorie et pratique. 1 1/2 heure par semaine. 382-5629. Coin Sauvé et Papineau.

Cours de piano populaire et accompagnement airs de votre choix; efficacité d'exécution bienvenue débutants & amateurs. Tél.: 672-2894.

725 divers — cours.

Cours de flûte traversière. Tél.: 731-6736.

Cours de piano, classique ou populaire, théorie, lecture. Enfants ou adultes. Tél.: 322-7576.

Tu veux prendre des cours de guitare. Tu cherches un professeur. Appelle-moi à 277-8127.

Cours de flûte à bec pour débutants appelez Louise à 342-9509 (après 6 heures).

Cours de guitare classique. Tél.: 276-7791.

Donnerais des cours de musique en basse pour débutant. Tél.: 523-2480.

Cours d'anglais méthode Poly Glot $30.00. Tél.: 527-3574.

Donnerais cours de français: grammaire, orthographe, vocabulaire et notions sur système métrique. Tél.: 430-4699.

Rive-Sud. Bienvenidos apprendre l'espagnol... c'est pas si dur. Ca peut être même agréable. Tél.: 659-2880.

Cours de piano: populaire et accompagnement de votre choix: efficacement d'exécution. Bienvenue débutants & amateurs. Tél.: 672-2894.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
TRANSFERT-REGLEMENT 2C
ARTICLE 2.59.1
Prenez avis que la requérante-cédante, Salaberry Cartage Ltd, demande à la Commission des transports du Québec de transférer une partie de la clause F de son permis no: 12470-V ainsi que les services de transport Y Afférant à Dumont Express Ltd, requérante acquéreur.
Partie de la dite clause F se lit comme suit:
(F) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat.
Des moulins ou usines de la Compagnie Celanefe Canada Ltd, situé à Sorel au frontière Québec-Ontario (port d'entrée. Pointe Fortune) et retour, pour le transport de marchandises destinées aux points de la Province d'Ontario mentionné au permis connexe de l'Ontario, Highway Transport Board, pour le compte de la Compagnie Celanefe Canada Ltd. Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission dans les 4 jours de la première publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1er publication: 18 mars 1976.
2—ème publication: 19 mars 1976.
3ième publication: 20 mars 1976.
Corbeil & Dufresne.

QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
MINISTERE DE LA JUSTICE
DU QUEBEC
MICHEL THAMAIN, étudiant en médecine, résidant et domicilié au 2350 Edouard-Montpetit, apt. 10,241, ville et district de Montréal,
Requérant.
CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné, par les présentes que le requérant précité a, le 8 mars 1976, présenté une requête en changement de nom au Ministre de la Justice du Québec, conformément à la loi du changement de nom (L.Q. 1965, ch. 77).
MONTREAL, le 8 mars 1976.
LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
PROCUREURS DU REQUERANT.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES
NO: 500-12-058919-766
COUR SUPERIEURE
MARCEL DESJARDINS,
Requérant
vs
DAME DIANE LECLERC,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, DAME DIANE LECLERC, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 11ième jour de mars 1976.
(SIGNE) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE DES DIVORCES
COPIE CONFORME
MERGLER MELANCON BLESS & ASS.

725 divers — cours.

Professeur donnerait cours de français et d'espagnol à domicile. Tél.: 842-0044.

Pour cours gratuits (macramé, tissage broderie, poterie, impression) Tél. entre 10.00 heures et 18.00 heures du lundi au vendredi à 844-0944 cours jeudi et vendredi soir.

Cours privés de mathématique pour tout élève de secondaire I à V. Tél.: 849-9510.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 500-12-057932-760
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
LISE GUERRA FILIATRAULT, résidant et domiciliée à Chomedy Laval, district de Montréal.
REQUERANTE
vs
ROBERT FILIATRAULT, présentement d'adresse inconnue
INTIME
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé ROBERT FILIATRAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 12 mars 1976
A. BEAUL EU
Régistraire-adjoint

Me DANIEL BOIVIN
50 ouest Place Crémazie
suite, 422
Montréal, QUE.

PROCUREUR DE LA REQUERANTE

725 divers — cours.

Cours de piano professeur possédant bac et musique. Disponible. Tél.: 272-5833 274-9774.

810 hommes demandés

2 représentants (tes) doit posséder voiture - solliciter marchands pour publicité locale, généreuse commission. Tél.: 667-6991 après 6 p.m.

820 femmes - filles demandées

Petite entreprise québécoise cherche femme 25 ans et plus, bilingue, sens des responsabilités entre 7.30 a.m. et 2.30 p.m. Mme Ducas, 871-8308.

830 hommes - femmes demandés

Travail chez une fleuriste, experience et bon goût, temps partiel pouvant devenir à temps plein. Salaire minimum. 667-9645.

Jeune étudiante cherche du travail comme modèle pour photographe, expérience. Appels sérieux - accepterais les charges pour téléphone. 223-2640.

Cuisinier(ère) pour nos campements de fin de semaine. Doit faire la popote pour 15 personnes. $62.50. La maison St-Jacques, 526-4132.

Avons besoin d'animateurs, pour une école libre, type Summer Hill. Bénévole. 1 à 2 jours/semaine. Communiquez à 522-1282.

835 agents vendeurs

Etant 2e parmi les meilleurs vendeurs à Québec, je cherche meilleures conditions dans la vente. Richard Perron, 871-6085.

845 emplois demandes

Cherche emploi dans laboratoire photographique professionnel. Expérience: 5 ans. 727-6506.

Etudiant cherche travail de soir en vue de payer voyage. Appelez Christian après 6.00 p.m. 389-1180.

845 emplois demandes

Cherche travail animateur socio-culturel, organisateur communautaire, éducateur, Tél.: Charly 731-1010.

Etudiante (CEGEP II) cherche emploi. Libre samedi, dimanche, lundi et soirs. Michelle. 681-5046.

Cherche travail dans maison privée quartier St-Martin - Chomedy - Ste-Dorothée et environs. (gardienne). Satisfaction. 689-4068.

Dame avec expérience prendrais ouvrage de dactylo à la maison. 677-8308.

Prendrais travaux de dactylographie ou de dictaphone à domicile, Longueuil, 670-9920.

Travail temps partiel, garderie, école ou autre dans Boucherville, Varennes. Ai D.E.C. en Assistance sociale. 655-2495.

Québécois, 32 ans, 12 ans d'expérience bureau, cherche emploi stable régions Chicoutimi, Rimouski, Riv. du Loup, Joliette, 1-514-648-6255.

Diplômée en arts plastiques, donnerais cours de batik pour projets P.I.L. ou autres. Ecrire à Andrée Gingras, 3605 rue St-Urbain, Apt. 1609, Montréal.

Artisane en batik donnerais cours ou projet P.I.L., région Montréal. Ecrire à A. Gingras, 3605 rue St-Urbain, Apt. 1609, Montréal.

Diplômée en enseignement - sexologie désire travail d'animation sociale. Temps partiel ou temps plein. Suzanne Lacroix, 465-1279.

Recherche emploi permanent, région St-Jérôme, D.E.C. terminé, expériences dans services publics, contacts avec clientèle, références. Louise Richer, 438-6735.

Concepteur graphiste disponible, dans la région des Laurentides et Montréal. A partir du 20 février 76, Maryse 1-514-436-7891.

Secrétaire "mise à pied" cause: coupures budgétaires gouvernementales. Cherche patron moins pogné financièrement ... et politiquement! Demandé: Myriam, 873-6804.

Etudiant Ed. perm. cherche emploi a.m. ou p.m. dans centre-sud. Tél.: vers midi ou minuit, André. 844-8523.

J. femme, ayant voiture, ferait petite livraison ou messagerie. Tél.: 844-8371.

Vous cherchez une bonne gueule? Suis comédien(thé. ciné, fibus) 26 ans, 2 ans cons. de l'expérience. 6'1", 526-2747.

Cherche travail ou contrats en graphisme, illustration, photographie. Daniel 524-8350 (entre 10:00 et 17:00 hres).

Intelligente, adulte, responsable, cherche travail de bureau ou réceptionniste. Disponible 1er avril. Marie-Michèle Cholette, 872-6480 (jour).

Etudiants, cherche emploi, temps partiel. Plusieurs heures disponibles. Etudie à l'UQAM. 279-5613.

Cherche travail comme fleuriste ou travail horticole intéressant après 18 hres. 273-0569.

Ferions les sucres contre pension, amitié et quelques gallons! Paul et Danièle (avec expérience) 271-0883.

Communicateur disponible à la pige ou temps partiel - conception graphique - conception visuelle - prof. en chômage. Claude, 258-4223.

Etudiant, 19 ans, recherche emploi à temps partiel pour fin de semaine et/ou semaine. Bilingue. Téléphoner soir: 256-1898.

Jeune homme désirerait travailler dans organisation de loisirs (Outremont ou les environs). Moniteur/Préposé à l'équipement. Demandez Claude, 733-1862.

845 emplois demandes

Demande travail comme aide dans un laboratoire ou comme téléphoniste. Demandez Gisèle, 389-8316.

Désire travail "le fun" comme téléphoniste ou autre. (non bilingue). Appelez Jacinthe. 389-2018.

Etudiante, cherche emploi, temps partiel, besoin urgent d'argent, disponible, jour, soir, fin de semaine. 387-8294.

Etudiante universitaire, débrouillarde, intelligente, sobre, discrète, propre, cherche emploi à temps partiel. 384-3750.

Etudiante niveau Cegep demande emploi de fin de semaine. Expérience caissière, vendeuse. Michèle, 351-2159.

Traducteur pigiste, anglais vers français. Tarif spécial pour amis du Jour. Demandez André 514-347-1810.

Etudiante, techniques administratives, 19 ans, cherche emploi de mai à septembre: 324-9047.

Jeune homme compétent, bilingue, cherche emploi, administration de petit bureau ou tenue de livres. 937-8716.

830 hommes - femmes demandés

845 emplois demandes

Annonceur diplômé du C.A.R.T. de Québec cherche emploi comme lecteur de nouvelles T.V. (Belle personnalité). Demandez Claude, 733-1862.

918 motocyclettes

Kawasaki 100CC 1975, 2,000 milles, 4 mois d'usure, toute équipée comme neuve. Appeler André le jour en semaine: 392-7691 ou 731-8122.

999 autos à vendre

Nova 1970, bonne minoune, bonne condition, $500. Tél.: 735-0661 486-5713.

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, $1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

Michel Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Volvo 71, modèle 164, manuel, très bon état. $3,500. Soir: 737-5809.

FIAT 1971, modèle 124, sport, convertible 2 a 2, parfaite condition. Tél.: 343-7321 ou 738-7783.

Renault 15 - 1973 automatique. Radio AM-FM 29,000 milles. Parfaite condition. Femme seule propriétaire. $2,500.00 Soir: 388-5305.

Centre Local de Services Communautaires
Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche

1-Commis intermédiaire
Personne qui remplit des fonctions de nature comptable ou autres qui impliquent le choix de données et leur interprétation
Elle est responsable de travaux de nature complexe demandant une bonne connaissance de la routine générale de bureau.
Salaire selon les normes du Ministère des Affaires Sociales (échelle de salaire en révision(Concours no 15.

2-Préposés a l'entretien ménager
(à temps partiel, le soir) Personne affectée au nettoyage et au maintien de la propreté à l'établissement: elle exécute en particulier les travaux lourds.
Salaire selon les normes du Ministère des Affaires Sociales (échelle de salaire en révision) Concours no 16.

1-Secrétaire
(à la comptabilité) Personne qui assiste un cadre dans ses fonctions administratives. Elle reçoit et dépouille courrier, rédige la correspondance de routine, transcrit au dactylographe des lettres, rapports ou autres documents pris en sténographie ou enregistrés sur appareil à dicter et exécute un travail diversifié. (une connaissance de la comptabilité serait un atout).
Salaire selon les normes du Ministère des Affaires Sociales (échelle de salaire en révision) Concours no 17.

1-Préposé(e) à l'imprimerie
(temps partiel) Personne qui fait fonctionner une machine à polycopier et/ou à photocopier et exécute tout autre travail d'imprimerie connexe.
Salaire selon les normes du Ministère des Affaires Scoailes (échelle de salaire en révision) Concours no 18.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service au:
Bureau du Directeur Général C.L.S.C Hochelaga-Maisonneuve
1620 De LaSalle Montréal.
Date limite: Le 29 mars 1976.

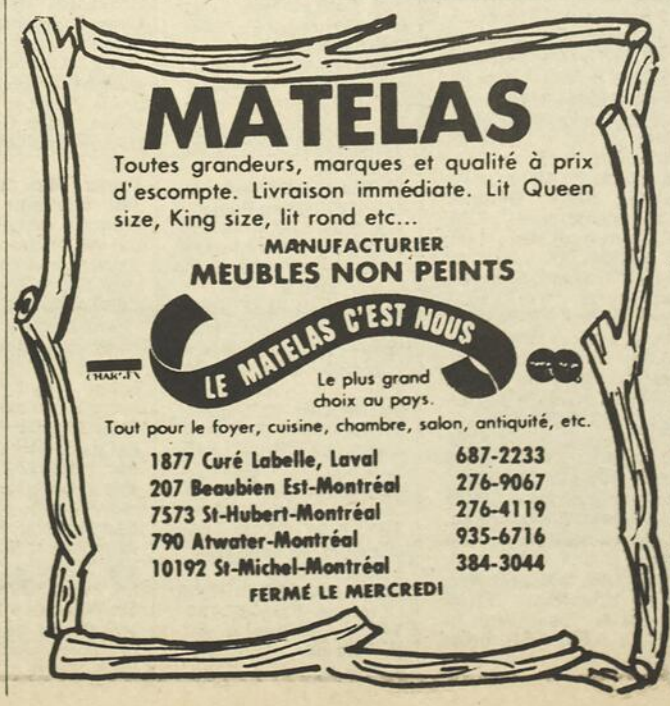

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.
Attwater 2 (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Crime et passion": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mercredi et jeudi: "Pierrot le fou,": 7.00, "Le mépris": 9.00 (deux films de Jean-Luc Godard.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer":12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Story Of O": 2.00, 5.15, 8.25 "Mrs Barrington": 3.45, 7.00, 10.00. Vendredi et samedi: "Easy Rider" à minuit.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La montagne sacrée": 7.30, dim.: 3.20, 7.30. "El-topo": 9.25, sam.: 5.10, 9.25, dim.: 1.00, 5.10, 9.25
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Vérités et mensonges": 12.40, 2.30, 4.20, 6.15, 8.05, 9.55.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "I will, I will for Now": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
Salle MacLaren. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femmes au soleil": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00 (sam). **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Né pour l'enfer": 7.30. 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30
Salle 2: "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00
Salle 3: "Devil With In Her": 6.00, 7.50, 9.40, sam. & dim.: 12.40, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.40 **Salle 4:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Mr Quilp": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "Trahison se paie cash": 9.30, sam. & dim.: 5.30, 9.30 "Matricule 373": 7.30, sam. & dim.: 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Jeudi: "Kaseki", à 7.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Devil With In Her": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule"
PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2** "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 3** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.10 **Salle 4** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Inserts": 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20, sam. dernier spectacle: 11.30
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Echoes Of A Summer": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PLACE VILLE-MARIE
GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylone": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
Salle 2: "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Born For Hell": 1.15, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Next Stop, Greenwich Village": 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Romantic Englishwoman": 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Trahison se paie cash": 8.00, sam. & dim.: 1.45, 5.30, 9.25, "L'homme du clan": 6.10, 9.50 sam. & dim.: 3.30, 7.25
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Beau Dommage 1975" (30 min.) de Paul Richard. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Vendredi le 19 mars: "Erica Minor": 8.30. Mercredi le 24 mars: "La tête de Normande St-Onge": 8.30.
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 23 mars: "Falstaff" d'Orson Welles: 12.30, 3.30, 7.30.
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 24 mars: "Mouchette" de Maurice Bresson: 7.00 et "Ma nuit chez Maud" de Rohmer: 8.45.
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mercredi et jeudi: Relâche.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi: "Jour de 36" de Theodore Angelopoulos (Grèce 1972): 8.00.

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault. Du mardi au dimanche, à 20 h.
Théâtre-Midi du Maurier 76: "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux.
CENTAUR 2: 453 rue St-François-Xavier 288-1229 "Kennedy's Children" de Robert Patrick, mise en scène: Eric Steiner. Jusqu'au 20 mars.
THÉÂTRE DU TRIDENT: Palais Montcalm, Québec, (418)692-2202 "Bousille et les Justes" écrit et mis en scène par Gratien Gélinas, avec Robert Rivard dans le rôle de Bousille. Jusqu'au 20 mars.
LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull.
THEATRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30. **Relâche jusqu'au jeudi 25 mars.**
THÉATRE POPULAIRE DU QUÉBEC: Bibliothèque Nationale, 1700 rue St-Denis. 849-8188. Les 22, 23 et 24 mars: "Chile Vencera" de Juan Fondon, mise en scène de Jose Valverde, avec Raymond Bouchard, Michel Daigle, Liliane Jolin, Françoise Lemaître-Auger, Patrick Peuvion, Jérôme Tiberghien, Daniel Tremblay et Gisèle Trépanier.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des arts. La Compagnie du Festival de Stratford présente: "The Tempest" en soirée les 16, 19, 21, 23, 25 et 27 mars; en matinée: 20 et 26 mars. "Hamlet" en soirée: les 17, 18, 20, 24 et 26 mars; en matinée: les 21, 24 et 27 mars. Mise en scène: Robin Philipps et William Hutt.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, (Salle Louis Fréchette). Les 29 et 30 mars, la Cie Jean Duceppe présente "Les Vilains", à 20h30.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 rue Ste-Catherine est. 523-1131. Du 19 mars au 4 avril: "Il" de Denys St-Denis, avec Pascal Desgranges. Semaine et dimanche à 20h. Samedi: 9h30 et 21h30
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. Commençant le 25 mars: "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Opus 5", à 22h. et minuit. Entrée: $1.00.
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Gilles Valiquette", à 21h30 et 23h30.
SALLE EMILE LEGAULT (Cegep St-Laurent) Mercredi et jeudi: "Morse Code" à 20h.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De jeudi à dimanche: "Le rêve du diable" à 21h. Entrée: $1.50.
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Relâche.
L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Arpège", mardi, merc. jeudi et dim: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.
THEATRE DE QUAT'-'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Tout chaud" revue musicale de François Guy, Bonfield Marcoux et Steve Fiset. Du mardi au dimanche à 20.30. Samedi à 20h et 23h. Jusqu'au 27 mars.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Félix Leclerc" à 21h.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Gerber-Zeller", à 22h30 et minuit.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 Lundi, mardi et mercredi: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h. De jeudi à dim.: Les nègres blancs et le jazz: "Nebu" à 21h.
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186: Samedi: "Jesse Winchester", à 22h.
THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76".
CEGEP AHUNSTIC, 9155 rue St-Hubert. Mercredi le 24 mars: "Claude Gauthier", à 20h.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Francine Lacroix" pianiste. Dimanche: "Pierre Cartier" et "Ursula Chuterbuck", (contrebasse et piano).
CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) Samedi le 20 mars: "Nanette Workman" et en première partie: "Le Pouls".
CAFE DU PORT: 356 rue Berri, 845-7865. Vend. sam. & dim.: "André Joly" chansonnier québécois.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Le Théâtre en l'air présente": "Un crédit d'amour", à 22h30. Entrée: $1.50.
CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Samedi: "L'Arlequin", jazz, à 21h. Membres: $1.50, autres: $2.00.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest. De mercredi à dimanche: "Lucille Dumont," à 22h30 et minuit.
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Superspectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: (Salle Louis Fréchette). Les 19, 20 et 21 mars: "Beau Dommage", à 20h30.
CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL 455-9311 (postes 246-47). Samedi le 20 mars: "Soirée Québec-Pologne", animée par la troupe Podhale et par Les Pieds Légers, à 20h. Entrée libre.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Jeudi: Relâche. Vendredi et samedi: Les Grands Ballets canadiens présentent: "Hommage à Pierre Mercure," à 20h30
COLLÈGE MARIANAPOLIS, 3880 Chemin Côte des Neiges, 484-0356. Dimanche le 21 mars: Scéance d'étude sur Debussy animée par M. Jean-Paul Sévilla, pianiste et professeur à l'université d'Ottawa, à 17h.

Télévision

●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches — Variétés.
7 10 30 Les tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan "Second chance", E.U. 1972. Comédie de P. Twksbury avec Brian Keith, Elizabeth Ashley et William Windom.
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "Evil Brain from outer space", Film japonais de science-fiction.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui — Magazine
●2.00
4 Cinéma "Le tyran de Syracuse", It. 1961. Drame de C. Bernhardt avec Guy Williams, Don Burnett et Arnoldo Foa.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-jeudi "Un certain monsieur", Fr. 1949. Comédie policière d'Y. Ciampi avec René Dary, Hélène Perdrière et Louis Seigner.
17 Les Oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Le don juan des basfonds", It. 1959. Comédie musicale de P. Tellini avec Domenico Modugno, Giovanna Ralli et Vittorio de Sica.
5 6 The Edge of night — Téléroman
12 What's the good word
17 Les cent tours de centour
●2.45
17 Mains habiles mains agiles
●3.00
5 6 Take thirty — Actualité
12 Another World - Téléroman.
17 Retraite ouverte ou fermée?
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
17 Poste frontière
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest rangers
7 10 30 Joe 90
12 Celebrity Dominoes
●4.30
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg
5 6 Vision on
7 10 Patofville
12 Definition
17 D'un Québécois à l'autre
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Lassie - Aventure.
4 Les champions
5 6 What's new
7 10 30 L'homme de Fer - Policier
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Ballade pour un chien", Fr. 1968. Drame psychologique de G. Vergez avec Charles Vanel, Julien Guiomar et Claude Génia.
12 It's Your Move - Jeu
17 Au pays des lutrins
●5.30
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire
5 6 The Partridge family — Comédie
12 The new price is right — Jeu
17 Tourlou
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 Doctors in the house
12 Pulse
17 Un maillon de la chaine - "Le pharmacien".
●6.30
5 6 The city
(11) Téléjournal national
17 L'homme oublies
●6.40
(11) Téléjournal régional
●6.50
(11) Nouvelles du sport
●7.00
2 (11) Robinson Suisse
4 Aujourd'hui le 18 mars
7 Rond Point
12 Good Heavens
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 La formation du PNB
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Le travail à la chaîne
4 7 10 30 Kojak - Policier
5 6 Diane Stapley show
12 Excuse my french
17 Tam Ti Delam
●8.00
2 (9) (11) 13 Les grands films "L'affaire Dominici", Fr. 1973. Drame policier de C. Bernard-Aubert avec Jean Gabin, Paul Crauchet et Victor Lanoux.
5 6 The Carol Burnett show
12 The strets of San Francisco
●8.30
4 7 10 Jeudi 8h30 "Le courageux, le traitre, le sans pitié", It. 1968. Film d'espionnage de E. Mulargia avec Robert Anthony, Hélène Chanel et Alberto Alvarez.
17 Portraits
30 Jeudi 8h30 "La chamade", Fr. 1968. Drame psychologique de A. Cavalier avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli et Roger Van Hool.
●9.00
5 6 The Frankie Howard show
12 The practice
●9.30
5 6 House of Pride
12 Maclear
17 Au gré de l'actualité
●10.00
2 (9) (11) 13 La Sagouine
6 Vancouver Symphony orchestra
5 Police story
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Boney
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir - "Violence a Jericho", E.U. 1967. Western de A. Laven avec Dean Martin, George Peppard et Jean Simmons.
30 Cinéma "M-15 demande protection".
●
iné-4 "Steve, a toi de crever", It. 1968. Drame d'espionnage de A. Florio avec Richard Harrison, Alida Cheli et Luis Davila.
●11.15
7 10 Sans Panfoufles: "Le colonel est de la revue", Fr. 1956. Comédie de M. Labro avec Dora Doll, Yves Deniaud et Jean Tissier.
●11.20
12 Pulse - Information
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
6 Montreal Tonight
●12.00
2 (11) Cinéma "Les poneyttes", Fr. 1968. Comédie musicale de J. Le Moigne avec Hubert, Corinne Piccolli, Arlène Dahl et Johnny Halliday.
6 Ciné-six - "Ramona", E.U. 1936. Mélodrame de H. King avec Loretta Young, Don Ameche et Kent Taylor.
12 The 12 Midnight Movie - "Lock up your daughters".
●12.45
7 Informa 7
10 Sans pantoufles - "La vie normale", Fr. 1967.
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.30
2 Le téléjournal
●2.15
10 Le 10 vous informe

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

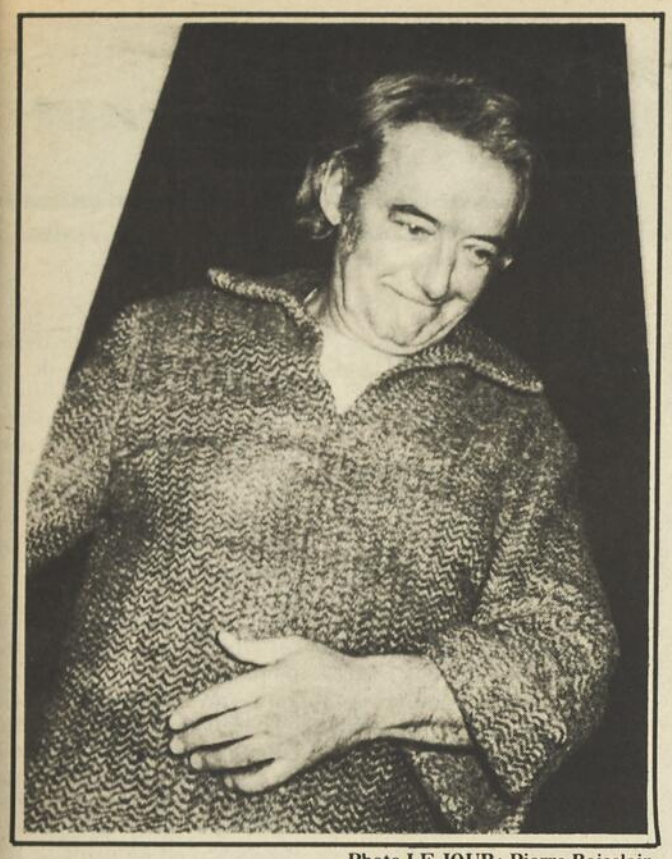

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Visconti est mort hier à Rome

ROME (AFP) — Le metteur en scène italien Luchino Visconti est mort à 17 heures 30 locales (16h30GMT), hier, à son domicile romain, alors qu'il était alité pour une forte grippe, ont indiqué ses proches.

Visconti, âgé de 69 ans, qui était malade depuis plusieurs années, qui avait été frappé en juillet 1972 d'une crise d'hémiplégie, a été victime de complications cardio-respiratoires qui ont provoqué le décès quelques heures plus tard, ont indiqué de leur côté les médecins.

Le meilleur portrait de Visconti a été fait par ses confrères Vittorio de Sica et Michelangelo Antonioni. Voici ce que disait Antonioni au sujet de "La terre tremble", son premier grand film: "Chez Visconti, la technique est vraiment au service de la poésie avec des tableaux qui disent toujours quelque chose, même un simple état d'âme, et une photographie qui exprime toujours très puissamment une atmosphère. Dans les éclats de voix, dans les bruits crépusculaires d'un départ pour la pêche, dans les chants des maçons, dans les lueurs blafardes d'un orage, on entend, avec la polémique sociale inévitable, suscitée par les images elles-mêmes, le timbre le plus sincère de la voix poétique de Visconti". Et Vittorio de Sica, peu avant sa mort: "Nous avons beaucoup de bons metteurs en scène en Italie: Antonioni, Fellini. Mais c'est Visconti qui est le plus grand de nous tous. Visconti est aussi le plus classique, c'est un pur, c'est le plus grand"...

A Venise, lors des "Journées du cinéma démocratique italien", en 72, Marco Ferreri avait dit: "Luchino Visconti a toujours été un marxiste convaincu, mais avant tout, il a été un vrai aristocrate"...

Quelques parents veillaient hier soir le corps du metteur en scène, dans son appartement luxueux de Rome, près du Tibre, et recevaient les amis. Michelangelo Antonioni, parmi les plus émus, a déclaré: "Visconti a été un maître pour tous ceux de ma génération".

Des amis de Luchino Visconti ont indiqué que ses funérailles se dérouleront vendredi. Un cortège partira de la maison du cinéaste pour se rendre au centre de Rome, en signe d'hommage au metteur en scène.

Un peu plus loin, un peu plus profond avec Félix

par Bruno Dostie

Le "grand père au regard bleu qui monte la garde" du **"Tour de l'île"**, c'est évidemment Félix Leclerc qui jamais, semble-t-il, ne s'était senti aussi "en famille" qu'aujourd'hui sur la scène du Patriote. Il est heureux, regarde son monde en face, et la réponse est immédiate.

Le public réagit constamment au nouveau tour de chant de Félix qui, à son tour, réagit au public. Ses yeux bleus qui pétillent de vie, de malice, d'intelligence, disent par mille éclairs furtifs qu'il n'est pas insensible à cette complicité. Si je dois me fier au souvenir que j'ai gardé de son tour de chant de l'Outremont, à l'automne 1974, cette relation entre le public et Félix est assez nouvelle. A cette époque en effet, on pouvait se demander s'il n'était pas indifférent à ce qu'on l'aime; aujourd'hui, on sent que lui aussi nous aime. S'il y a changement avec Félix (lui parle d'évolution), ce n'est pas seulement qu'il est passé de ce qu'il appelait les "parfums de la poésie" à l'actualité économique, sociale et politique — sans devenir moins poète pour autant —, c'est aussi qu'il est devenu plus concerné par les autres, et plus disposé à ce qu'on soit concerné par lui, par seulement comme chansonnier, poète et moraliste, mais aussi comme homme. Tout son spectacle s'en ressent donc, et le plaisir de l'intelligence auquel nous convie le répertoire de son **"Tour de l'île"** se double d'un plaisir beaucoup plus émotif qui tient à cette chaleur humaine.

Quant au programme de ce nouveau tour de chant, il reprend presque toutes les chansons du **"Tour de l'île"** ainsi que son grand leitmotiv qui est un appel, à ses fins de prendre conscience de l'abandon où sombre le pays, et à ses petits-fils de gagner sa guerre, de la part d'un grand-père aux yeux bleus qui ne peut manquer de rappeler De Gaulle et ses appels à la France même en dénonçant l'impérialisme américain avec une clarté sans précédent dans la chanson québécoise.

Et par rapport à son disque de l'automne dernier, Félix a tenu à rendre son message encore plus clair. Ses premiers mots sont "J'inviterai l'enfance...", une chanson dont j'ignore le titre et qui se termine sur "aime le traître qui s'appelle jeunesse et tu vivras cent ans" ayant pris place avant "L'encan". Mais ce beau poème, aussi, rappelle les droits de la poésie que même l'urgence d'agir ne saurait disqualifier puisque si elle peut distraire du réel et de ses exigences (une citation de Soljénitsyne l'exprime aussitôt après), elle peut aussi y conduire, ce que le tour de chant qui suit illustre assez.

Plus loin, avant de chanter **"La complainte du phoque en Alaska"**, Félix a eu l'idée de chanter immédiatement **"Bozo"**. Les mesquins se rappelleront ainsi qu'il avait déjà ses propres "hits" et pas besoin de Beau Dommage de ce point de vue-là, les autres remarqueront la ressemblance entre les climats qu'établissent ces deux chansons et une même fascination pour le rêve, celui des châteaux de **"Bozo"** et celui du "Show" du **"Phoque"**. C'est alors que Félix lit un texte nouveau qui s'intitule **"L'histoire de Jean-Baptiste racontée par son employeur"** qui fait ressortir l'étrange lien d'amour qui a toujours réuni le Québécois dominé à son maître avec en retour une espèce de fascination du maître pour son esclave-poète. Félix, qui touche ainsi au plus profond de nous-mêmes, établit une distance critique par rapport à ses propres rêves comme à ceux de Beau Dommage et je me demande s'il n'invite pas aussi ses petits-fils à plus de sens critique face à une "révolution" écologique qu'ils proposent souvent et qui, à bien des égards, perpétue le mythe d'un Québécois pauvre, mais heureux, poète et homme de nature, qui fait si bien le jeu de l'employeur de Jean-Baptiste.

Ne l'oubliez pas !
LE VENDREDI
notre cahier spécial Vie et Culture

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

BERGMAN MOZART
POUR TOUS
La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 288 2115
2.00 - 4.20 - 7.00 - 9.20

LES ATELIERS ST-ANDRE
COURS DE TAPISSERIE
(technique haute-lisse)
COURS DE MACRAMÉ
Début du prochain stage: semaine du 4 avril
Date limite d'inscription le 26 mars.
Renseignements: de 12 hrs à 18 hrs seulement
lun. et Vend. au 523-5549
Mard. Merc. et Jeu. au 845-0556.

Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS 18 ANS
Femmes au Soleil
AVEC JULIETTE MAYNIER, GENEVIEVE FONTANEL, NATHALIE CHANTREL
UN FILM DE LILIANE DREYFUS
CONSEILLÉE PAR ERIC ROHMER
SALLE EISENSTEIN 14 ANS
7e SEMAINE
Tres beau, somptueux et dechirant:
film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

S.O.S.
Artisans, sculpteurs, dessinateurs
Bijoux québécois, modèles nécessaires
CRÉATION ORBEC
Tél.: 655-2981
670-0046

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: Entrevue avec Louky Bersianik auteur du premier grand roman féministe québécois: "L'Euguélionne".

Pour une cenne ou deux (National Cablevision, canal 9) à 19h: "Comment partir une entreprise?" Participants: Rodrigue Caron, du ministère de l'Industrie et du Commerce, et Serge Côté, chef d'entreprise. Le public peut participer à cette émission par le biais d'une ligne ouverte.

Tam Ti Delam (R.Q.) à 19h30: Les meubles anciens du Québec.

Les grands films (R.C.) à 20h: "L'affaire Dominici". Drame policier, réalisé par Claude-Bernard Aubert, avec Jean Gabin. En août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fille sont assassinés. L'enquête de la police implique dans l'affaire les frères Dominici. Un an plus tard, le vieux Gaston Dominici est formellement accusé du meurtre par un de ses fils. (France-Italie 1973).

Au gré de l'actualité (R.Q.) à 21h30: "Les infirmières". Le rôle des infirmières, leur organisation syndicale et leurs revendications. Animatrice: Andréanne Lafond.

Radio

Carnet des arts (CBF 690) à 12h20: Entrevues de Nicole Bisaillon avec Serge Garant qui parle du concert que donne la Société de musique contemporaine ce soir et avec Henri Barras, qui parle de la soirée "Hommage à Pierre Mercure".

Robert Boulanger (CHOM-FM) à 14h: Entrevue avec Jean-Pierre Ferland.

Théâtre

La Compagnie du Festival de Stratford présente **"Hamlet"** au Théâtre Maisonneuve. Au TNM, **"La nef des sorcières"** un spectacle solide et politique qu'il faut voir absolument.

Cinéma

Au cinéma Outremont, le très beau film de Kobayashi "Kaseki", à 19h30 (avec sous-titres français). **"Taxi Driver"** au cinéma Atwater 1, qui raconte les bas d'un chauffeur de taxi de New York.

Variétés

Au Patriote, **Félix Leclerc** qui rajeunit comme le Québec, dixit Pauline Julien, un spectacle d'une vigueur remarquable.

Au Grand Salon du Domaine de Mascouche, **Gerber-Zeller** avec de nouvelles chansons, et à l'Evêché, **Gilles Valiquette** en homme-orchestre...

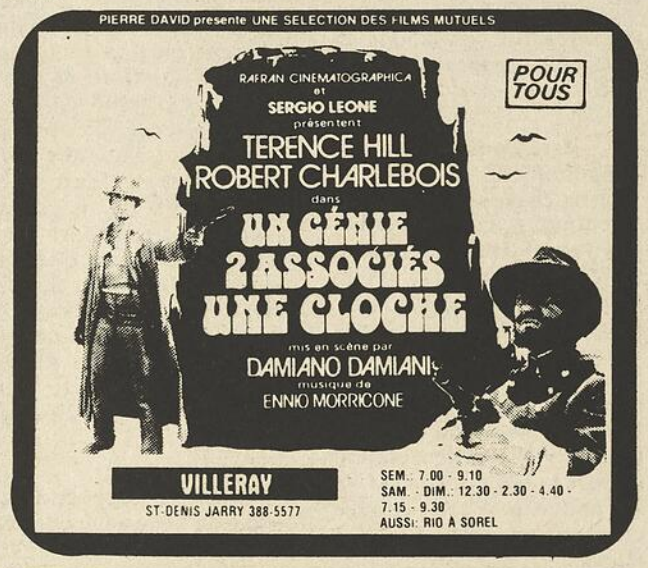

BEAU BEC PRÉSENTE
EN SPECTACLE à l'OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) À LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186
TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

PRODUCTIONS TANGERINE & CKVL FM 96.9
PRESENTENT
"en quadraphonie"
MORSE CODE
Et
En première partie: ETC...
17 & 18 mars 1976 — 20:00 hres
Billets disponibles: Alternatif, Bô-Jeans (612 boul. Ste-Croix), CEGEP St-Laurent
Sièges réservés: $4.00
SALLE EMILE LEGAULT: 613 boul. STE-CROIX STATIONNEMENT GRATUIT

LE JOUR cinéma

par Jean-Pierre Tadros

Hardy et le cinéma

Si j'en crois les propos que nous tenait le ministre des Communications M. **Denis Hardy** il y a deux semaines, c'est ces jours-ci que devraient être nommés les membres du conseil d'administration de l'**Institut québécois du cinéma.** Ce qui mettra fin à une attente de plus de six mois. Car c'est en septembre dernier qu'aurait dû être mis en place cet **Institut** prévu par la loi du cinéma (votée en juin dernier).

Ces nominations risquent d'être cependant retardées une fois de plus, de quelques jours au moins. On sait que jusqu'à présent l'**Association des réalisateurs de films du Québec** (ARFQ), l'Union des artistes et le Syndicat national du cinéma (SNC) ont refusé de remettre les listes de noms à partir desquelles le ministère aurait dû piger les deux représentants du secteur "culturel" de notre cinéma. D'où l'embarras du ministre des Communications qui ne désire pas faire démarrer "sa" loi-cadre du cinéma du mauvais pied en s'aliénant tout un secteur du cinéma québécois.

M. Hardy a donc évité jusqu'à présent de recourir aux dispositions de la loi qui lui auraient permis de nommer des membres représentant les secteurs récalcitrants (cinéastes et artisans-techniciens) et cela sans leur avis.

Une rencontre informelle

Pour démêler cet écheveau pas mal compliqué, une rencontre informelle est prévue pour ces jours-ci entre les représentants de l'**Association des réalisateurs** et le nouveau sous-ministre, M. **Gérard Frigon.** Les réalisateurs demandent qu'un troisième siège soit accordé au secteur dit culturel afin d'équilibrer la représentation du secteur dit industriel (producteurs, distributeurs et exploitants) qui auront trois sièges.

L'annonce à la fin du mois

En tout cas, si j'en crois toujours les propos que nous tenait le ministre **Denis Hardy,** c'est à la fin de ce mois que les nominations à l'**Institut québécois du cinéma** seront officielles. Donnons-lui donc quelques jours de plus, et disons qu'au plus tard le 9 avril, ces nominations seront publiquement annoncées.

Le ministre **Hardy** en profitera aussi pour faire le point sur la situation du cinéma au Québec. C'est-à-dire principalement sur cette **Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel** qui, au sein du ministère des Communications, lentement, se met en place. Il révélera aussi les budgets respectifs de l'**Institut** et de la **Direction générale.**

Giancarlo Giannini à Montréal

On aura de l'agréable visite aujourd'hui. Il s'agit de Giancarlo Giannini qui viendra présenter le fil **Seven Beauties** de **Lina Wertmuller** dont il tient le rôle principal.

Ceux qui l'ont vu dans **Swept Away,** de la même réalisatrice, l'attendront sûrement avec impatience. D'autant plus qu'on le retrouvera très bientôt dans **Amour et anarchie** de **Lina Wertmuller** (toujours elle) qui passera au Fleur de Lys (qui vient de faire peau neuve).

Seven Beauties prend l'affiche au Parisien demain.

Jean-Pierre chante Julie

Mardi, il y avait une réception aux allures intimes mais fort courue. Beaucoup de monde était en effet venu saluer Jean-Pierre Ferland qui fait ses débuts au cinéma avec **Chanson pour Julie** (à l'affiche le 26). Danielle Ouimet, Jean Lapointe, Gilles Talbot, Pierre Nadeau, et je ne vous tire là que quelques noms au passage, sont venus souhaiter bonne chance au chanteur.

Si l'on en croit cependant le réalisateur de ce film à petit budget, **Jacques Vallée,** c'est un grand comédien que l'on découvrira en **Jean-Pierre Ferland.** Lui, par contre, a bien indiqué qu'il ne recommencera plus même si cette expérience a été merveilleuse. **Anne Dandurand,** la jeune comédienne qui lui donne la réplique dans le film et qui incarne Julie, en doute.

Mais on en saura plus demain, en lisant notre cahier Vie et Culture.

par Pierre Vallières

''IL'' marque le retour de Pascal Desgranges

Le Patriote reprend, jusqu'au 4 avril, un grand succès d'il y a 10 ans: ''IL'', pièce à un seul personnage, écrite en 1965 par Denys Saint-Denis et interprétée par Pascal Desgranges.

Cette pièce fut déjà présentée une centaine de fois au défunt Théâtre de la Place Ville-Marie, un peu partout en province et à Grenoble où la critique la salua comme une ''victoire éclatante et inattendue'' pour Pascal Desgranges et pour l'auteur Denys Saint-Denis.

L'histoire de ''IL'' en bref: un homme se cherche dans sa schizophrénie, avec des images qu'il se projette lui-même et des voix qu'il invente. Son évolution le conduit sur la corde raide qui réunit tout en les distinguant (mal) l'absurdité du geste quotidien et la folie furieuse de l'analyser à tout prix. ''IL'' se dit qu'en comptant les nombres à vois haute de 1 à X, il atteindra peut-être l'infini, la limite sans limites.

Une heure et demie de cette folie, jouée avec brio par un Pascal Desgranges de retour d'Europe. Jusqu'au 4 avril.

Pascal Desgranges

Quand un pays s'oublie

A compter du 25 mars, le Théâtre d'Aujourd'hui présentera une ''grande gigue épique'' de Jean-Claude Germain (décidément toujours aussi plein de santé), intitulée ''Un pays dont la devise est je m'oublie''.

Cette gigue épique sera interprétée par Guy L'Ecuyer et Marc Legault.

De l'orignal des pays d'en-haut au Français des Vieux Pays, en passant par les fils de la belle-mère d'Angleterre, deux comédiens ambulants, Episode Surprenant et Berthelot Petitboire, spécialistes en sketches d'hiver et en tableaux d'histoire, parcourent au gré de leur mémoire les 30 arpents de cette ''terre d'oubli'' où, avant Jacques-Cartier, ''la main de la Providence n'avait jamais mis le pied du Destin''.

Tantôt coureur des bois, tantôt habitant, découvreur, politicien, bérêt blanc, général des troupes du roy, curé de campagne, Louis Cyr ou Maurice Richard, Petitboire et Surprenant évoqueront toute la galerie québécoise des originaux dépareillés qui ont construit ''pour nous'' ce pays, son patois, son folklore, ses mythes, etc.

Bref, comme dit Germain, ''une partie de sucre où, entre deux éclats de rire, la liberté possède comme un arrière-goût de gomme d'épinette''.

Le Théâtre du sang neuf

Le Théâtre du sang neuf, de Sherbrooke, présentera les 20, 25, 26 et 27 mars une création de Normand Labelle: ''Comptine pour adultes noirs'', une pièce que l'on décrit comme passablement ''noire'' et qui se rattacherait au courant moderne du théâtre de l'absurde.

Cette création sherbrookoise ne sera jouée que quatre fois dans la petite salle du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, à 20h30.

Ceux qui seraient intéressés à communiquer avec le Théâtre du sang neuf peuvent téléphoner à Bruno Laliberté (819) 562-0008

Rappelons enfin que ''Macbeth'' est présentée depuis le début de la semaine par la Nouvelle compagnie théâtrale, au théâtre du Gésù.

Trahan et Jarraud somment 'La Presse' de se rétracter

(LE JOUR) — Deux animateurs de lignes ouvertes de CKVL, Me Marc Trahan et Frenchie Jarraud, ont mis en demeure, hier, le chroniqueur judiciaire de **La Presse,** Léopold Lizotte, de se rétracter relativement à l'article qu'il signait samedi à propos de la demande d'injonction déposée par la direction de la station radiophonique contre ses cinq animateurs-vedettes.

Les deux animateurs reprochent au journaliste d'avoir laissé sous-entendre dans son article qu'ils accompagnaient le gérant de CKVL lorsque ce dernier s'est présenté en Cour supérieure, vendredi, pour obtenir une injonction forçant les animateurs à reprendre leur travail.

Me Trahan affirme que ni lui ni M. Jarraud n'accompagnaient le représentant patronal et que personnellement il était en Cour pour représenter ses confrères dans l'affaire de l'injonction.

A CKVL où les employés syndiqués en sont maintenant à leur onzième journée de grève, la situation n'a guère évolué. Comme il l'avait fait mardi, Me Trahan a franchi hier les piquets de grève mais s'est contenté de mettre de la musique sur les ondes. Me Trahan affirme qu'il doit se plier à l'injonction de la Cour à cause des pressions que le Barreau a exercées sur lui.

Conflit du baseball majeur

L'Association des joueurs exige l'ouverture immédiate des camps!

TAMPA, Floride (AP) — Le conseil exécutif de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball a refusé hier de se prononcer sur la proposition "finale" des propriétaires, a lancé un appel à la reprise des négociations et a demandé l'ouverture immédiate des camps d'entraînement.

Les 24 membres élus du conseil ont aussi demandé que l'accord de base, maintenant expiré, soit prorogé jusqu'à ce qu'une nouvelle entente soit conclue et que la clause interdisant grève ou lock-out soit rétablie.

Le ton de la résolution du conseil contrastait avec la position ferme prise la veille par le directeur de l'association, Marvin Miller, et quelque 30 joueurs qui s'étaient réunis pour étudier l'offre patronale.

Miller avait alors indiqué qu'il recommanderait le rejet de la proposition et qu'après avoir recueilli les réactions de quelques joueurs il pressentait que sa position serait appuyée.

A New York, un porte-parole du comité de négociations patronal a affirmé que les propriétaires ne feraient aucune déclaration avant que Miller ne communique avec leur négociateur en chef, John Gaherin.

Dans sa résolution, le conseil déclare qu'après étude de la proposition il considère que des progrès sensibles ont été réalisés mais que les négociations doivent se poursuivre.

A un journaliste qui lui demandait pour quelle raison le conseil n'avait pas voté sur la proposition, Miller a répondu: "Le document est incomplet. Les propriétaires ont classé un trop grand nombre de points comme étant à négocier. Il n'y avait pas de quoi voter".

Miller a ajouté que les propriétaires avaient interdit l'ouverture des camps d'entraînement parce qu'ils craignaient qu'une grève des joueurs n'éclate. "Une fois rendue la décision de la Cour d'appel dans l'affaire Messersmith, les propriétaires ont senti le besoin d'instaurer un mécanisme de protection. Comme le problème des agents libres ne peut pas surgir avant un an, il n'y a pas lieu de maintenir l'interdiction d'ouvrir les camps".

(Téléphoto AP)

Quelques-uns des 24 représentants élus par les joueurs des majeures pour négocier le pénible contrat de la saison qui s'annonce... De gauche à droite, on reconnaît Bill Lee, Bobby Valentine, Bill Singer, Joe Coleman, Mike Marshall, Marvin Miller, le représentant des joueurs, Bill Freehan et Bob Watson.

Les candidats au 'Masterton'

TORONTO (LE JOUR-PC) — La liste des joueurs en nomination pour le trophée Masterton dans la Ligue nationale de hockey a été rendue publique hier et le nom du vainqueur sera connu durant les séries éliminatoires pour la coupe Stanley ce printemps.

Le trophée est décerné annuellement à la mémoire de Bill Masterton décédé en 1968 des suites d'une blessure à la tête subie durant un match entre les North Stars du Minnesota et les Sabres de la Californie. Le Masterton va au joueur de la LNH qui allie les qualités de persévérance, d'esprit sportif et d'excellence sur la glace.

Il est décerné par l'Association des journalis-

Voici la liste officielle des candidats de cette saison: Canadiens de Montréal: Bob Gainey; Maple Leafs de Toronto: Lanny McDonald; Rangers de New York: Rod Gilbert; Islanders de New York: Gerry Hart; Bruins de Boston: Don Marcotte; Flames d'Atlanta: Ed Kea; Black Hawks de Chicago: Chico Maki; Red Wings de Détroit: Nick Libbett; Seals de la Californie: Al MacAdams; Flyers de Philadelphie: Gary Dornhoeffer; Capitals de Washington: Yvon Labre; Canucks de Vancouver: Don Lever; North Stars du Minnesota: Tom Reid; Blues de St-Louis: Claude Larose; Scouts de Kansas City: Guy Charron; Sabres de Buffalo: Craig Ramsay; Kings de Los Angeles: Bob Nevin et Penguins de Pittsburgh: Dave Burrows.

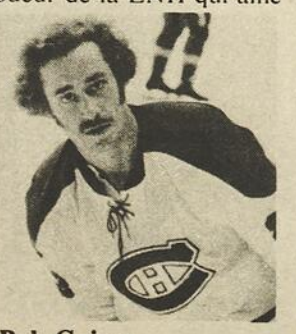

Bob Gainey

(Téléphoto PC)

L'équipe nationale canadienne de volley-ball masculine continue de subir revers après revers aux mains de la formation olympique cubaine. Mardi soir dernier à Calgary, les Cubains ont remporté la série de trois matches aux scores de 15-8, 15-12 et 15-6. Ils avaient toutefois éprouvé plus de difficultés la veille à Vancouver lorsqu'ils avaient gagné trois matches à deux. Les Cubains, dont on peut voir un échantillon de l'excellence sur la photo, ont tiré de l'arrière brièvement 6-3 dans le premier match, mais ce fut la seule fois qu'ils furent dans l'eau chaude, enregistrant par la suite des séries de sept et huit points consécutifs.

Messersmith n'est pas Jim Catfish Hunter

NEW YORK (AP) — Les Padres de San Diego, qui avaient offert en 1974 un chèque en blanc à Jim Catfish Hunter dans la première course aux enchères de l'histoire du baseball pour les services d'un agent libre, feront une proposition beaucoup plus modeste cette année au lanceur Andy Messersmith.

Le vice-président et directeur général des Padres, Peter Bavasi, a expliqué que la situation de Hunter n'était pas la même que celle de Messersmith.

"Hunter constituait un cas unique", a dit Bavasi. "Messersmith, de son côté, doit plutôt être considéré comme le premier d'une longue liste de futurs agents libres".

"Si comme pour Hunter nous offrions des millions de dollars à Messersmith, nous ne respecterions pas la règle de l'offre et de la demande".

Bavasi faisait ainsi allusion au fait qu'en obtenant en décembre dernier son statut d'agent libre, suite à la décision de l'arbitre Peter Seitz, Messersmith offrait virtuellement à tous les joueurs de baseball l'opportunité de devenir à leur tour agents libres dans deux ans.

Les joueurs et les propriétaires négocient présentement un contrat de travail qui prévoirait une formule donnant suite à cette décision à la satisfaction des deux parties.

"La règle de l'offre et de la demande a subi une modification sensible car la liste des agents libres pourraient s'allonger la saison prochaine".

"Les offres pourraient être passablement élevées pour Messersmith mais je suis certain qu'elles n'égaleront jamais celles qui ont été faites à Hunter".

Les skieurs canadiens feront office de figurants au mont Ste-Anne...

MONT STE-ANNE (PC) — Les skieurs canadiens sont peu optimistes sur leurs chances de gagner à la veille de la dernière tranche des compétitions de la coupe du Monde, au mont Ste-Anne.

"Pour ce qui est du slalom géant, il n'y a vraiment que Jim Hunter qui puisse se classer parmi les 10 premiers", a déclaré hier l'instructeur de l'équipe nationale de ski alpin du Canada, Scott Henderson. "Les autres garçons n'ont pas autant d'expérience."

Les deux manches du slalom géant masculin seront disputées aujourd'hui tandis que le slalom géant féminin aura lieu demain, sur un parcours d'une dénivellation de 1,338 pieds. Les deux slaloms parallèles, qui seront limités aux 32 meilleurs skieurs du circuit coupe du Monde, auront lieu samedi et dimanche.

Jim Hunter, le vétéran de l'équipe canadienne de ski alpin, serait, le seul Canadien à pouvoir, se classer parmi les 10 premiers du slalom géant.

Peu de succès en slalom masculin

Henderson a indiqué que l'équipe ne peut s'attendre à obtenir beaucoup de succès en slalom masculin parce qu'elle a centré cette saison son entraînement sur la descente.

"Il est très difficile de rivaliser avec les Européens avec une seule équipe là où ils en inscrivent deux", a-t-il dit. "Nous nous concentrons sur une discipline et nous réussissons à nous distinguer. Il est certain que nous ne pourrons participer à toutes les épreuves et espérer gagner tant que nous n'aurons pas assez d'argent et assez de jeunes skieurs."

Ken Read, de Calgary, vainqueur de la descente de Val-d'Isère, est du même avis que son instructeur et il ne s'attend pas à s'illustrer en slalom géant.

Read a atteint son objectif

Read s'était fixé un objectif cette année en descente: terminer la saison parmi les cinq premiers mondiaux. Et il l'a atteint de justesse car il s'est classé cinquième.

"L'an prochain, j'espère améliorer cette position, sinon la maintenir."

(Téléphoto PC)

L'Italien Gustavo Thoeni, l'un des grands du cirque blanc de la coupe du Monde qui se produira au mont Ste-Anne, 25 milles à l'est de Québec, a effectué quelques descentes préparatoires en prévision du slalom géant qui débute aujourd'hui.

Hurricane Carter gagne un round très important

TRENTON (New Jersey) (AFP) — Le boxeur noir et militant des droits civiques Rubin "Hurricane" Carter a gagné le round le plus important de sa carrière, celui de son combat pour la liberté. La Cour suprême de justice du New Jersey a décidé mercredi à l'unanimité de ses sept membres la révision du procès du pugiliste qui purge depuis 1967 une peine de prison à vie pour le meurtre de trois hommes blancs. Ces derniers avaient été abattus le 17 juin 1966, en pleine période de troubles raciaux aux Etats-Unis, par deux Noirs dans un bar de Paterson, petite ville du New Jersey.

L'arrêt de la Cour de cassation fait suite à une vaste campagne menée depuis 1974 en faveur du boxeur. Le champion du monde des poids lourds Mohamed Ali, les chanteurs-pop Bob Dylan et Joan Baez, l'actrice Ellen Burstyn; oscar du cinéma, avaient, entre autres personnalités, réclamé, tour à tour, la libération de l'ancien challenger numéro un des poids moyens. Dylan a même consacré une chanson entière à "Hurricane", qui figure depuis six mois au palmarès aux Etats-Unis.

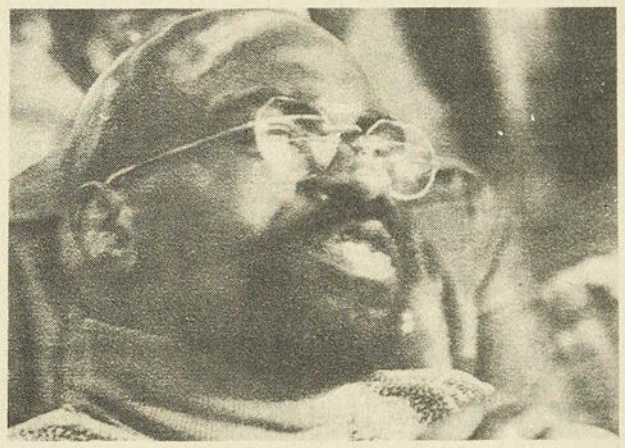

Ruben "Hurricane" Carter. (Téléphoto AP)

Carter, qui n'a jamais cessé de clamer son innocence, avait, pour sa part, écrit au cours de sa détention un livre autobiographique, intitulé "Le seizième round".

Le détenu avait déjà lancé plusieurs pourvois en révision, mais ils avaient tous été rejetés. L'affaire avait rebondi en 1974. Les deux principaux témoins à charge du procès, Arthur Bradley et Alfredo Bello, s'étaient récusés. Ils avaient avoué avoir fait un faux témoignage après des manoeuvres d'intimidation de la part des enquêteurs et des promesses de clémence. Cette procédure de l'accusation avait été portée à la connaissance de la défense et du jury, comme le veut la loi américaine. C'est ce fait, préjudiciable au bon déroulement du procès, qu'a relevé mercredi la cour de cassation.

"Lorsque la crédibilité d'un témoin peut déterminer la culpabilité ou l'innocence de l'accusé, le jury doit savoir, et le procureur doit révéler tous les faits concernant cette crédibilité", a déclaré la cour dans son jugement.

Bello et Bradley, deux repris de justice, effectuaient un cambriolage dans une fabrique proche du lieu du crime. Ils avaient déclaré lors du procès avoir vu les accusés sortir du bar, armes au poing. Ce premier aurait toutefois, après s'être récusé, récemment déclaré à M. Eldridge Hawkins, membre du Parlement de Trenton, que Carter et John Artis, un frère de race co-accusé du triple meurtre, s'étaient bien trouvés sur le lieu du crime mais que celui-ci avait été commis par deux autres personnes.

Début des championnats provinciaux de hand-ball

Les championnats provinciaux de hand-ball 1975-76, qui s'échelonnent du 20 mars au 2 mai selon les catégories, marquent une étape importante dans le développement de cette discipline au Québec. En l'espace de cinq ans, on vient en effet de doubler la participation, le nombre des équipes inscrites aux championnats passant de 63, en 1971-72, à plus de 130 cette année.

Ces chiffres prennent d'autant plus de signification que la poussée se fait sentir chez les tout jeunes, les championnats qui s'ouvent ce week-end avec les benjamins (11-12 ans), à la polyvalente La Magdeleine de Laprairie, regroupent 21 équipes, soit près de quatre fois le nombre d'il y a cinq ans.

La nouvelle formule employée cette année et qui étend le championnat de chaque catégorie sur deux jours au lieu d'un, "Procure une dimension plus humaine et plus compétitive, un climat où la motivation devient plus grande", dit Jacques Goulet, directeur technique de la fédération. Se cotoyant plus longtemps, les joueurs, les instructeurs, les officiels ont le temps de mieux se connaître et d'échanger, ce qui est favorable à l'expansion de notre sport".

Le fait également que les benjamins soient maintenant beaucoup plus nombreux qu'il y a quelques années laisse présager une relève adéquate, un calibre supérieur et un intérêt accru.

La fédération s'est impliquée monétairement pour encourager une plus grande participation en alpes, payant les frais d'arbitrage et d'inscription à toutes les équipes. On atteint ainsi les objectifs primordiaux de la fédération: démocratisation du sport et participation accrue.

bref sport

Déjà 78 buts pour Caron

ST-GEORGES DE BEAUCE (PC-LE JOUR) — Alain "Boum Boum" Caron a marqué mardi soir ses 76e, 77e et 78e buts de la saison pour mener les dévastateurs Jaros de Beauce de la Ligue nord-américaine de hockey à une victoire de 8-5 aux dépens des Comets de Mohawk Valley. Son coéquipier Richard Grenier s'est également distingué lors de ce match en trompant la vigilance du gardien adverse à quatre reprises.

Ce n'est pas la première fois que Caron dépasse le plateau des 75 buts. Voilà déjà une dizaine d'années, il en avait compté 76 dans une obscure ligue professionnelle de l'Ouest américain. Mais il n'empêche que ces 78 buts constituent certes un record du hockey majeur.

Bob Foster veut reprendre le titre laissé vacant

ALBUQUERQUE (Nouveau-Mexique) (AFP) — Bob Foster, l'ancien champion du monde des poids mi-lourds, invaincu dans sa catégorie, veut reconquérir le titre qu'il a laissé vacant après sa retraite en septembre 1974.

Le shériff-adjoint d'Albuquerque, âgé aujourd'hui de 37 ans, fera sa rentrée sur le ring, le 28 mars prochain, à Kampala, dans l'Ouganda. Foster sera opposé à son compatriote Al Bolden dans un match en dix rounds qui précédera le championnat du monde Conteh-Lopez (Version W.B.C.).

"Foster défiera ensuite Conteh, puis s'en prendra dans les deux mois qui suivent à Galindez", a déclaré mardi à l'AFP Billy Edwards, entraineur de l'ancien champion du monde. Le Britannique John Contch et l'Argentin Victor Galindez détiennent les deux portions du titre mondial des mi-lourds qui était, de 1968 à 1974, l'unique propriété du boxeur américain.

Pour Edwards, il n'y a aucun doute que Foster est demeuré le numéro un mondial. "Je ne connais aucun mi-lourd capable de tenir le coup contre lui", a-t-il affirmé.

Heidenreich dans un état critique

BLOOMINGTON (Indiana) (AFP) — Le coureur de demi-fond américain Steve Heidenreich a été victime d'un grave accident mardi à Bloomington (Indiana). Le miler, numéro six aux Etats-Unis, a été renversé par une automobile, alors qu'il s'entraînait en vue des Jeux olympiques.

Grièvement blessé à la tête, Heidenreich a été opéré mercredi d'un caillot de sang au cerveau. Son état est critique.

La police avait découvert l'étudiant, âgé de 22 ans, étendu au bord de la route peu après minuit. Il avait l'habitude de s'entraîner tard dans la soirée après la fermeture de la bibliothèque universitaire. Aucun témoin de l'accident n'a été trouvé jusqu'à présent.

Heidenreich avait couru le mille en 3:58.4 l'an dernier.

Cox, Nastase et Durr ainsi que plusieurs autres

WASHINGTON (AFP) — Le Britannique Mark Cox a battu l'Américain Fred McNair par 6/3, 6/3, au premier tour du tournoi de tennis de Washington comptant pour le MCT.

Les autres matches de la soirée ont donné les résultats suivants: Allan Stone (Aust) Bat Alex Metreveli (URSS) 7/6, 4/6, 7/5; Harold Solomon (EU) bat Cliff Richey (EU) 6/3, 3/6, 6/2. Le tournoi est doté de $60,000 de prix.

A La Costa le Roumain Ilie Nastase a battu l'Australien Syd Ball par 6/4, 6/4, dans le tournoi de tennis de l'IPA (Independant Players Association) disputé à La Costa (Californie).

La Française Françoise Durr a battu la Roumaine Virginia Rucici par 6/3, 6/4 au premier tour du tournoi de tennis féminin de Dallas (Texas).

Mike Marshall est fâché

LANSING, Michigan (PA-LE JOUR) — Mike Marshall, ex-porte-couleurs des Expos de Montréal et aujourd'hui artilleur de relève pour les Dodgers de Los Angeles a logé une injonction contre l'Université du Michigan, pour que son Alma Mater cesse ce qu'il qualifie de "harcèlement" à son endroit afin de l'empêcher de s'entraîner sur le campus de l'institution universitaire.

Marshall, 33 ans, fut arrêté la semaine dernière pour s'être infiltré illégalement sur un terrain où l'on jouait au tennis et d'avoir détruit, malicieusement, des équipements appartenant à l'université.

Boudreaux demeure invaincu

NEW YORK (AFP) — Johnny Boudreaux reste invaincu. Le poids lourd de 23 ans de Houston (Texas) a réussi sa 18ème victoire en battant aux points son compatriote Brian O'Melia dans un combat de 10 rounds à New York.

Le palmarès de Boudreaux comprend également un match nul.

O'Melia de son côté, a fini vainqueur 14 fois, vaincu 27 fois et a fait match nul une fois. C'est un sac de sable.

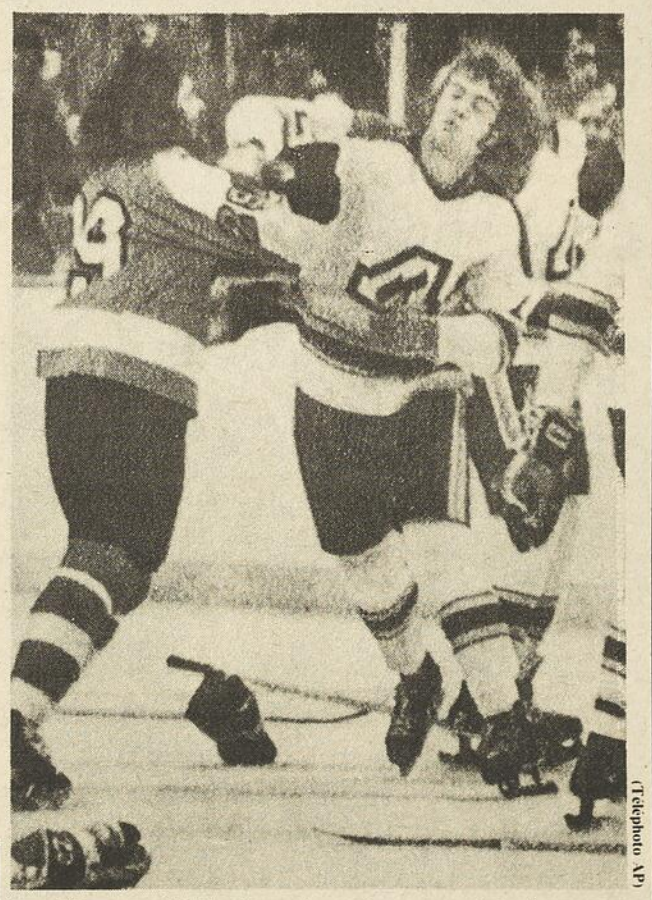

(Téléphoto AP)

Les Flammes d'Atlanta sont un des rares clubs à ne pas craindre les dangereux Flyers de Philadelphie. Tom Lysiak sonne ici le début de la bataille en écrasant son poing dans la figure du défenseur barbu (un autre!) Jack McIlhargey. Les Flyers ont toutefois gagné 4-2 mardi soir.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOUR SELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

hockey

Ligue nationale

Mardi

Montréal 5, Pittsburgh 4
Washington 5, Rangers 2
Minnesota 3, Islanders 1
Philadelphie 4, Atlanta 2
Vancouver 4, Détroit 2
Buffalo 4, Los Angeles 2
Chicago 6, Kansas City 3
Boston 3, St-Louis 3

Hier

Minnesota à Rangers
Toronto à Chicago
Buffalo en Californie

Aujourd'hui

Vancouver à Philadelphie
St-Louis à Détroit
Boston à Kansas City

Vendredi

Vancouver à Atlanta
Montréal à Californie
Pittsburgh à Washington

Samedi

N.Y. Rangers à Boston
Chicago à N.Y. Islanders
Philadelphie à Détroit
Montréal à Los Angeles
Washington à Toronto
Californie à Kansas City

Dimanche

Pittsburgh à N.Y. Rangers
Toronto à Philadelphie
Détroit à Chicago
Los Angeles à Minnesota
St-Louis à Vancouver
Kansas City à Buffalo

CLASSEMENT

Division James Norris

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Mont.	72	53	9	10	302	154	116
L. Ang.	71	33	31	7	227	237	73
Pitt ...	71	31	29	11	301	266	73
Dét. ..	70	21	40	9	180	268	51
Was ..	70	9	52	9	193	339	27

Division Charles Adams

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bos...	70	44	14	12	273	206	100
Buf...	71	39	20	12	298	217	90
Tor...	71	31	26	14	263	241	76
Cal. ..	72	25	38	9	226	252	59

Division Lester Patrick

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi. ..	70	46	10	14	311	182	106
N.Y.I.	71	38	18	15	268	168	91
Atl....	73	31	32	10	240	219	72
N.Y.R.	70	24	37	9	235	291	57

Division Connie Smythe

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chic..	70	28	25	17	216	218	73
Van. .	71	29	29	13	239	244	71
St-L..	71	25	33	13	218	255	63
Minn.	71	19	48	4	170	270	42
K.C. .	69	12	47	10	163	296	34

X-champion de sa division

Les compteurs

	B	A	Pts
Lafleur, Mtl	47	61	108
Clarke, Phil	30	74	104
Barber Bill, Phil	41	57	98
Perreault, Buf	39	59	98
Mahovlich Mtl	32	65	97
Larouche, Pitt	43	53	96
Pronovost, Pitt	46	43	89
Trottier, Isl.	27	61	88

Association mondiale

Mardi

Québec 5, N.-Angleterre 1
Toronto 6, Cleveland 0
Calgary 4, Edmonton 3

Hier

Houston à Phoenix
Indianapolis en N.-Angleterre
Toronto à Cincinnati
Calgary à Winnipeg

Aujourd'hui

San Diego à Indianapolis

Vendredi

San Diego à Houston
Cleveland à Phoenix
Cincinnati vs N.-Angleterre
Winnipeg vs Edmonton
Québec à Toronto

Samedi

Houston à Cincinnati
Phoenix à San Diego
Minnesota à Cleveland
Indianapolis à N.-Angleterre
Calgary à Québec

Dimanche

Phoenix à Houston (8:30)
Cincinnati à Cleveland (2:00)
N.-Angleterre à Minnesota (8:30)
Winnipeg à Toronto (2:00)

Division canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win. .	72	48	22	2	318	226	98
Que. .	70	41	25	4	305	274	86
Cal ...	70	36	30	4	262	238	76
Edm.	73	24	44	5	242	305	53
Tor...	68	20	43	5	283	335	45

Division est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
N.-A	71	30	35	6	227	257	66
Cle. ..	69	29	35	5	232	246	63
Cin. ..	70	31	38	1	255	292	63
Ind. ..	69	29	37	3	207	214	61

Division ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hou. .	67	43	24	0	275	226	86
Pho...	69	35	28	6	256	234	76
S. Die	68	33	31	4	261	237	70
x-Min	59	30	25	4	211	212	64

x-Equipe dissoute

Les compteurs
(Parties d'hier non comprises)

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	64	62	126
Hull, Win.	43	68	111
Nilsson, Win	38	72	110
Hedberg, Win	50	54	104
Cloutier, Qué.	52	47	99
Bernier, Qué.	32	65	97
Ftorek, Pho.	32	65	97
Bordeleau, Qué.	31	59	90
Lacroix, SD	22	65	87

L.J.M.Q.

Mardi

Chicoutimi 7, Sorel 2
Trois-Rivières 11, Montréal 1
Hull 4, Shawinigan 2

Hier

Montréal à Shawinigan

Aujourd'hui

Québec à Cornwall

Jeudi

Québec vs Cornwall

Vendredi

Chicoutimi vs Québec
Trois-Rivières vs Shawinigan
Montréal vs Sherbrooke

Samedi

Sherbrooke vs Trois-Rivières

Dimanche

Sherbrooke vs Québec
Cornwall vs Hull
Trois-Rivières vs Laval
Shawinigan vs Chicoutimi
Montréal vs Sorel
Fin du calendrier régulier.

Classement

Division ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-She	69	49	12	8	497	266	106
Corn .	70	37	24	9	342	267	83
Mon..	69	35	27	7	318	274	77
Hull ..	71	30	34	7	310	315	67
Lav ..	71	25	40	6	306	348	56

Division est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Que	69	38	24	7	326	276	83
T.-R.	69	34	30	5	367	335	73
Chi ...	70	28	30	12	342	362	68
Sor ...	71	26	34	11	297	374	63
Sha...	69	9	56	4	245	533	22

x-Champion de sa division

Le nouveau ministère des Loisirs: un bien gros programme...

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le nouveau ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs devra "promouvoir la participation des individus et des groupes, et encourager le développement et la pratique des activités physiques et sportives".

C'est là du moins quelques-uns des devoirs qui seront imposes au nouveau ministère par le projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

La création de ce ministère avait été annoncée à maintes reprises depuis cinq ans, et avec beaucoup plus d'insistance depuis l'an dernier.

L'article 3 du projet de loi, qui définit le mandat du nouveau ministère, stipule également que le ministre en poste devra:

— veiller au développement de participants de haut niveau dans le domaine des activités physiques et sportives

Paul Phaneuf...des organismes intéressés

— favoriser le développement et l'établissement d'organismes socio-culturels, de plein air et de fédérations sportives

— réaliser et favoriser l'aménagement et l'exploitation de terrains et installations destinés aux loisirs socio-culturels, aux activités de plein air et aux activités physiques et au sport

— s'assurer que l'exploitation de ces terrains et installations répond aux exigences de la protection du public et que la pratique du sport ne porte pas atteinte au respect de la personne.

Tourisme

De plus, le nouveau ministère, dès qu'il sera officiellement créé, héritera des responsabilités qui incombaient jusque-là au ministère du Tourisme, soit la promotion du tourisme et le développement de l'industrie touristique.

C'est dans ce cadre que le ministre devra "implanter et maintenir des bureaux de renseignements touristiques", et favoriser "l'implantation de centres de formation professionnelle en matière de tourisme, d'hôtellerie et de restauration".

Les activités des divers organismes oeuvrant dans le secteur du tourisme seront réglementées selon le projet de loi.

Enfin, dans le domaine des parcs, la loi stipule que le ministre devra "exploiter les parcs provinciaux, les réserves de chasse et de pêche et les refuges d'oiseaux, et surveiller tout ce qui se rattache à la faune.

Cette partie du projet de loi devrait donner prise à certaines controverses puisque les refuges d'oiseaux qui relèvent du gouvernement fédéral sont nombreux au Québec.

Des conseils

Déposé hier en première lecture, le projet de loi devrait être incessamment adopté en deuxième lecture avant d'être transmis à la commission parlementaire pour étude.

Le ministre responsable du HCJLS, M. Paul Phaneuf, a déjà annoncé que les organismes intéressés seront invités à venir commenter le projet de loi devant la commission parlementaire.

A la Soirée du Hockey

Anti-publicité aux réclames d'Imperial Oil

TORONTO (PC) — Un groupe de citoyens désire acheter des périodes publicitaires pour l'émission La Soirée du Hockey en vue de répliquer aux réclames de la compagnie Imperial Oil.

L'Association canadienne pour la nationalisation du pétrole, fondée en novembre dernier pour préconiser la nationalisation des industries pétrolières du Canada, a fait part de son intention de présenter une minute de publicité pendant la télédiffusion des matches de hockey. Elle prétend que certaines réclames d'Imperial Oil ne sont pas conçues pour vanter ses produits mais bien pour influencer la politique canadienne en matière de pétrole.

M. James Laxer, membre de l'exécutif du groupe, a déclaré que son organisation demanderait au Conseil de la radio-télévision canadienne d'interdire la diffusion des réclames visant à modifier la politique pétrolière ou d'ordonner à la société Radio-Canada et à McLaren Advertising de permettre la vente de périodes publicitaires à l'association.

M. Laxer a ajouté que McLaren Advertising avait indiqué à l'association que les périodes de publicité étaient réservées pour la saison et que la seule façon pour elle d'en obtenir serait de demander à un des annonceurs de lui céder une partie de son temps.

Innsbruck accuse un déficit de $3.4 millions

VIENNE (LE JOUR-REUTER-AFP) — L'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck, en Autriche, a enregistré officiellement hier un déficit d'un peu moin de $3.4 millions.

Selon le Comité organisateur, l'assistance totale de 1.3 million de spectateurs a apporté des revenus de $4.4 millions.

Par ailleurs, un porte-parole du comité organisateur des Jeux d'hiver de 1980 à Lake Placid a confirmé hier que la station de sports d'hiver de l'état de New York avait conclut un contrat de dix millions de dollars avec la chaine de télévision ABC.

Jack Wilkins, président du comité de marketing des Jeux, a rejeté les accusations lancées par les deux chaines concurrentes, CBS et NBC selon lesquelles ABC avait été traitée de manière préférentielle. Wilkins a indiqué que la chaine ABC avait été la première à présenter un plan de couverture détaillé dès l'attribution des Jeux à la station de Lake Placid, en octobre 1974.

ABC a payé la même somme pour l'obtention des droits exclusifs de la retransmission des Jeux d'Innsbruck aux Etats-Unis, qui ont connu un grand succès auprès du public américain.

Le comité organisateur des Jeux de Lake Placid recevra, selon M. Wilkins, sept millions de dollars et le comité international olympique, trois millions.

centraide
montréal

autrefois
La Campagne
des
Fédérations

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTES ET LOCATIONS TT
(Achat-Rachat)

Véhicules neufs - garantie usine - assurance sans déductible
UN FORFAIT TOUT COMPRIS/HORS TAXE
TOUTES MARQUES EUROPÉENNES
(Représentant officiel des Grandes Marques)
RENAULT, SIMCA, PEUGEOT, CITROËN, FIAT, V.W. etc.
et EUROPCARS
Location de tous types de véhicules
Le plus important réseau de location d'automobiles en Europe

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791
Permis no 50493

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1— CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
2— TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3— N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE MONT-ROYAL
4— VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5— GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT- DRUMMONDVILLE - VICTORIAVILLE - ARTHABASKA

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR
387 boul. Lebeau, V. St-Laurent
331-8961

La Meublerie Marcel Gingras,

Les Professionnels du meuble

prestige

Construction robuste en Frêne Massif

PRIX POUR 13 MORCEAUX

$1795.00

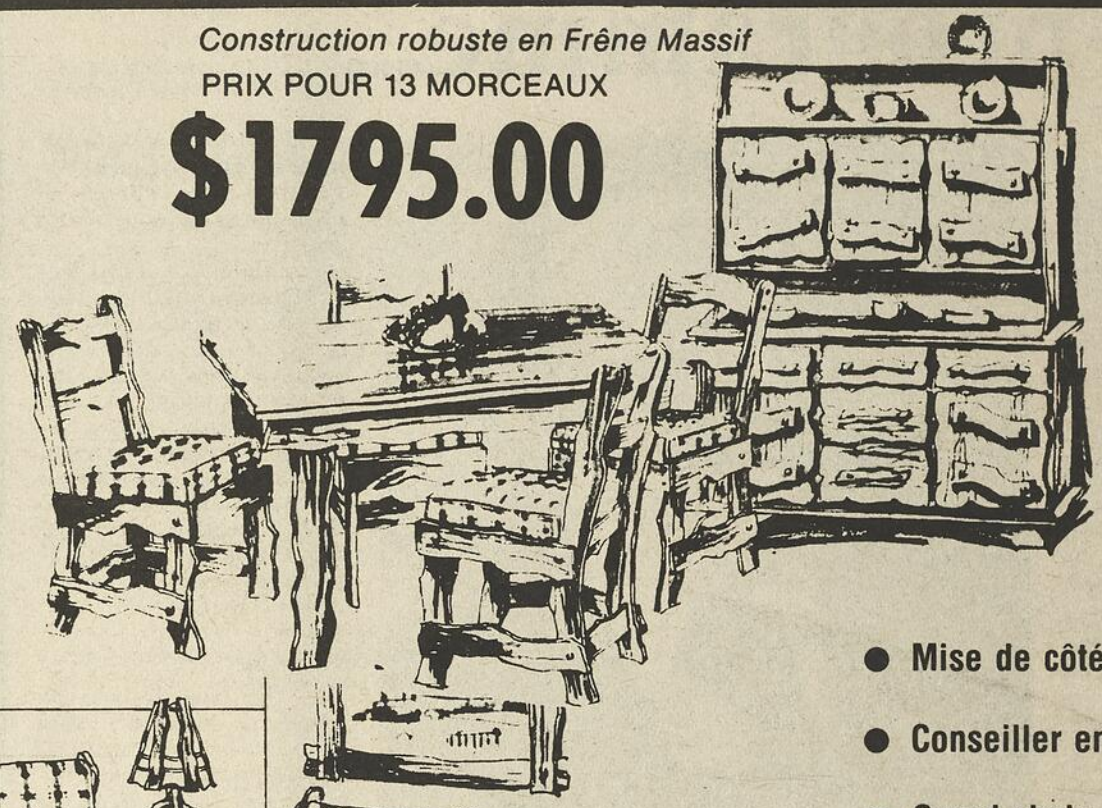

MOBILIER DE CUISINE

TABLE RECTANGULAIRE 36" × 48" × 72"

OU RONDE 42" × 42" × 57"

4 CHAISES REMBOURRÉS (CHOIX DE TISSU & COULEURS)

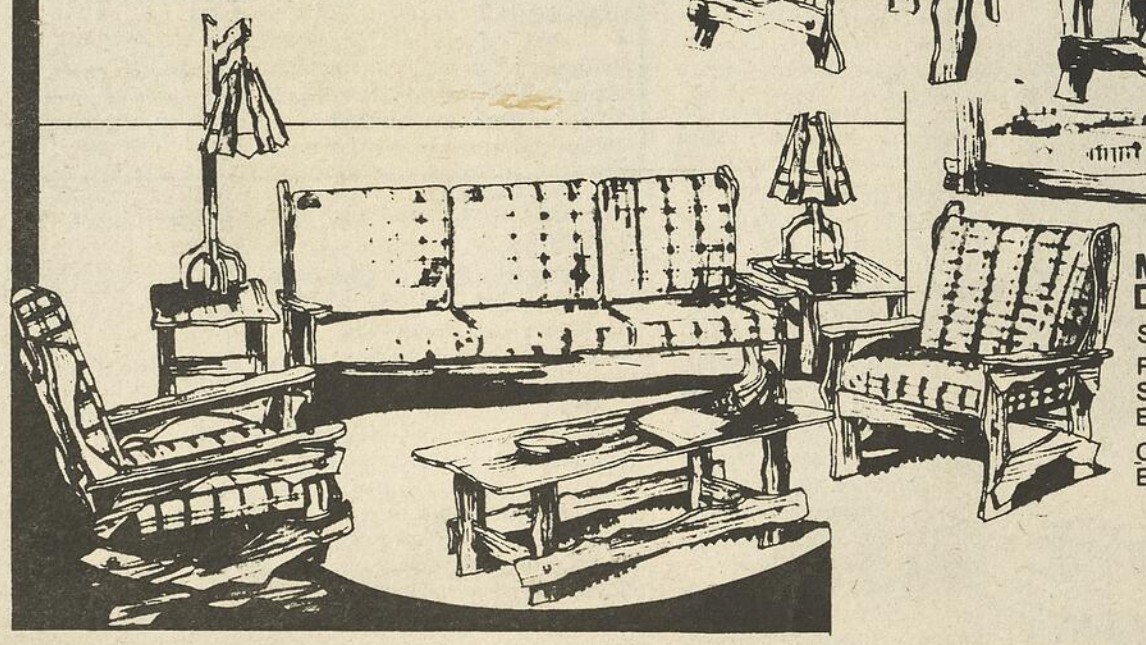

MOBILIER DE SALON

SOFA 3 PLACES

FAUTEUIL FIXE SIÈGE ET DOSSIER EN MOUSSE

CHOIX DE TISSU ET DE COULEUR

- Mise de côté sans frais
- Conseiller en décoration
- Grand choix d'ensemble de tous styles
- Facilité de crédit
- Stationnement facile
- Bienvenue aux FUTURS MÉNAGES

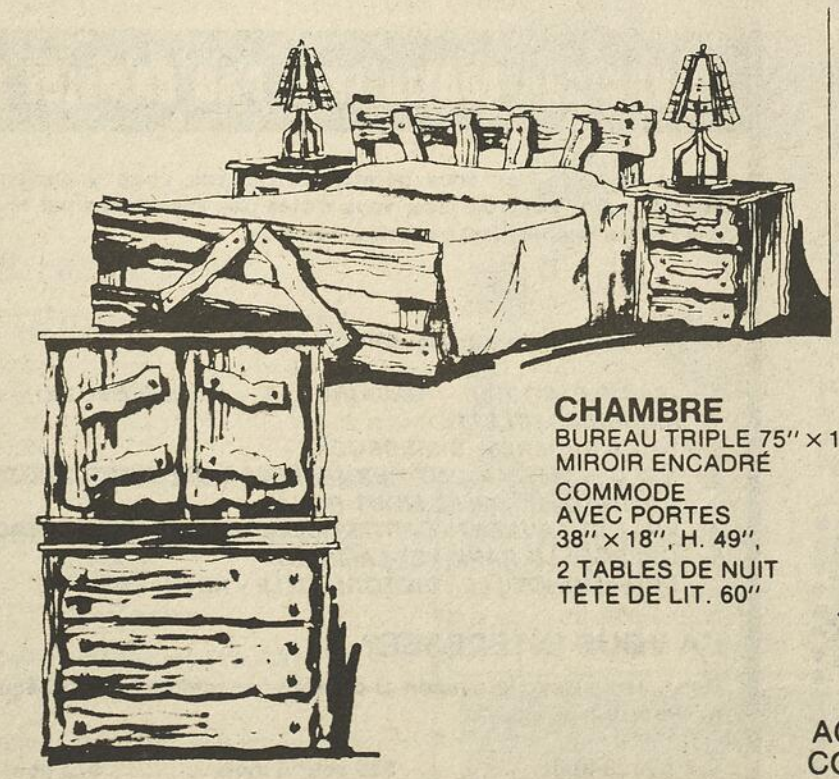

CHAMBRE

BUREAU TRIPLE 75" × 18" MIROIR ENCADRÉ

COMMODE AVEC PORTES 38" × 18", H. 49",

2 TABLES DE NUIT TÊTE DE LIT. 60"

ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES

37 boul. des Laurentides (Pont–Viau) Laval

667–1112

REÇU LE
2 MAR 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC